Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
201
8 B
39

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

24.

Digitized by Google

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

ŒUVRES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

CORRESPONDANCE.

V.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A PARIS,

CHEZ MÉNARD, LIBRAIRE,

RUE DU PAON, N° I.

1831

CORRESPONDANCE.

812. — A M. D'IVERNOIS.

26 avril 1768.

QUOIQUE je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquens et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sous de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait de quelque nouveau trouble dans votre ville, dont vous m'envoyiez à la hâte l'important et cruel détail; mais à peine en ai-je parcouru cinq ou six lignes, que je me suis tranquillisé, voyant de quoi il s'agissait; et, de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sous au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami, M. d'Ivernois, m'envoyât de pareils paquets de si loin par la poste, et bien plus surpris encore qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils, mon bon ami, me paraissent meilleurs que les vôtres, et ne méritaient assurément pas un pareil retour de votre part.

A mon départ pour Gisors, regardant cette course comme périlleuse, je vous envoyai un billet de cent francs sur madame Duchesne, afin que s'il mésarrivait de moi, vous n'en fussiez pas pour ces cent francs, dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi voulait

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

dire : Ne venez pas. Une interprétation si bizarre est peu naturelle; si je ne vous connaissais, je croirais, moi, qu'elle était de votre part un mauvais prétexte pour ne pas venir, après m'en avoir témoigné tant d'envie : mais je ne suis pas si prompt que vous à mésinterpréter les motifs de mes amis; et je me contenterai de vous assurer, avec vérité, que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée, en écrivant ce billet, que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étais en état de faire d'une manière satisfaisante la lettre dont vous m'avez dit le sujet, je vous en enverrais ci-joint le modèle; mais mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées, ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté; et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point à ce refus de mauvaise volonté, je vous le jure; et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même les choses les plus simples, et dont j'aurais le plus grand besoin.

Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre; et, pour des raisons non moins bonnes, j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avais fait avec M. du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions, je vous en rends compte; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour

Digitized by Google

m'en dissuader. Il est vrai que, faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner : mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels : peut-être le bonheur, ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre serait d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la poste, et de ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports, vous seriez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis, dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser.

Bonjour, mon cher d'Ivernois; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'espère que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons, elle lui sera continuée, quoi qu'il arrive, à moins que je ne sois tout-à-fait sur le point de mourir de faim, et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

P. S. Quand M. du Peyrou me marqua que la salle de comédie avait été brûlée, je craignis le contre-coup de cet accident pour la cause des re-

présentans; mais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire : je n'y vois point du tout de quoi répondre, ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

813. — A M. du Peyrou.

À Trye, le 29 avril 1768.

Notre correspondance, mon cher hôte, prend un tour si peu consolant pour des cœurs attristés, qu'il faut du courage pour l'entretenir dans l'état où nous sommes; et le courage qui donne de l'activité n'a jamais été mon fort. Maintenant, prendre une plume est presque au-dessus de mes forces. J'aimerais autant avoir la massue d'Hercule à manier. Ajoutez que l'état où m'arrivent vos lettres me fait voir qu'elles ont bien des inspecteurs avant de me parvenir; il en doit être à peu près de même des miennes, et tout cela n'est pas bien encourageant pour écrire.

L'état dans lequel vous vous sentez est vraiment cruel, d'autant plus que la cause n'en est pas claire, et qu'il n'est pas clair non plus, selon moi, lequel des deux a le plus besoin de traitement de la tête ou du corps. Depuis ce qui s'est passé ici durant votre maladie, et durant votre convalescence; depuis que je vous ai vu faire à la hâte votre testament, et vous presser de mettre ordre à vos affaires, tandis que vous vous réta-

blissiez à vue d'œil; depuis la singulière façon dont je vous ai vu traiter en toute chose avec celui qui n'avait que vous d'ami sur la terre, qui n'avait de confiance qu'en vous seul, qui n'aimait encore la vie que pour la passer avec vous; avec celui enfin dont vous étiez la dernière et la seule espérance; je vous avoue qu'en résumant tout cela, je me trouve forcé de conclure de deux choses l'une, ou que dans tous les temps j'ai mal connu votre cœur, ou qu'il s'est fait de terribles changemens dans votre tête : comme la dernière opinion est plus honnête et plus vraisemblable, je m'y tiens, et, cela posé, je ne puis m'empêcher de croire que cette tête un peu tracassée a une très-grande part dans le dérangement de votre machine; et, si cela est, je tiens votre mal incurable, parce qu'une âme aussi peu expansive que la vôtre ne peut trouver au dehors aucun remède au mal qu'elle se fait à soi-même. Il se peut très-bien, par exemple, que l'affaiblissement de votre vue ne soit que trop réel, et qu'à force d'avoir voulu rétablir vos oreilles vous ayez nui à vos yeux. Cependant, si j'étais près de vous, je voudrais, par une inspection scrupuleuse de vos yeux, et surtout du gauche, voir si quelque altération extérieure annonce celle que vous sentez; et je vous avoue que si je n'apercevais rien au dehors, j'aurais un fort soupçon que le mal est plus à l'autre extrémité du nerf optique qu'à celle qui tapisse le fond de l'œil. Je vous dirais : Consultez

sur vos yeux quelqu'un qui s'y connaisse, si ce n'était vous exposer à donner votre confiance à gens qui ont intérêt à vous tromper. Tâchez de voir, mon bon ami, c'est tout ce que je puis vous dire. Vous voilà, ou je me trompe fort, dans le cas où la foi guérit, dans le cas où il faut dire au boiteux : *Charge ton petit lit, et marche.*

Toutes les explications dans lesquelles vous entrez sur nos affaires sont admirables assurément; mais elles n'empêchent pas, ce me semble, qu'ayant nettement refusé de vous rembourser de vos cent louis sur l'argent qui vous a été remis par milord Maréchal, il ne s'ensuive avec la dernière évidence qu'il faut, ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur. Or je ne veux point vous rester débiteur, et il ne serait pas honnête à vous de vouloir m'y contraindre. Si donc vous persistez à ne pas vouloir vous rembourser des cent louis sur l'argent qui vous a été remis pour moi, il faut bien de nécessité que vous les receviez de moi.

Vous me dites à cela que vous ne pouvez rien changer à la destination de la somme qui vous a été remise, sans le gré du constituant. Fort bien; mais si, comme il pourrait très-bien arriver, le constituant ne vous répond rien, que ferez-vous? Refuserez-vous de vous rembourser de ces cent louis, parce que je ne veux pas recevoir les deux cents autres? Vous m'avouerez qu'un pareil refus serait un peu bizarre, et qu'il est difficile de voir

pourquoi vous serez plus embarrassé de deux cents louis que de trois cents. Vous me pressez de vous répondre catégoriquement si je veux recevoir la rente viagère, oui ou non. Je vous réponds à cela que si vous refusez de vous rembourser sur le capital, je la recevrai jusqu'à la concurrence du paiement des cent louis que je vous dois; que si vous exigez pour cela que je m'engage à la recevoir encore dans la suite, c'est, ce me semble, usurper un droit que vous n'avez point. Je la recevrai, mon cher hôte, jusqu'à ce que vous soyez payé; après cela, je verrai ce que j'aurai à faire; enfin, si vous persistez à vouloir des conditions pour l'avenir, je persiste à n'en vouloir point faire, et vous n'avez qu'à tout garder. Bien entendu qu'aussitôt que la somme qui vous a été remise pour moi, par milord Maréchal, lui sera restituée, il faudra bien qu'à votre tour vous receviez la restitution des cent louis.

Tout ce que vous me dites sur la solennité nécessaire dans la rupture de notre accord, et sur les raisons que nous aurons à donner de cette rupture, me paraît assez bizarre. Je ne vois pas à qui nous serons obligés de rendre compte d'un traité fait entre nous seuls, qui ne regardait que nous seuls, et de sa rupture. Je ne crois pas vos héritiers assez méchans, si je vous survis, pour vouloir me forcer, le poignard sur la gorge, à recevoir une rente dont je ne veux point. Et, supposant que je fusse obligé de dire pourquoi j'ai dû

rompre cet accord, je vous trouve là-dessus des scrupules d'une tournure à laquelle je n'entends rien. On dirait, en vérité, que vous voulez vous faire envers moi un mérite des ménagemens que j'avais la délicatesse d'avoir pour vous. Ah! par ma foi, c'en est trop aussi, et il n'est pas permis à une cervelle humaine d'extravaguer à ce point. Prenez votre parti là-dessus, mon cher hôte, et dites hautement tout ce que vous aurez à dire. Pour moi, je vous déclare que désormais je ne m'en ferai pas faute, et que j'ai déjà commencé. Ma conduite là-dessus sera simple, comme en toutes choses; je dirai fidèlement ce qui s'est passé, rien de plus : chacun conclura ensuite comme il jugera à propos.

On dit que les affaires de votre pays vont très-mal; j'en suis vraiment affligé, à cause de beaucoup d'honnêtes gens à qui je m'intéresse. On prétend aussi que M. de Voltaire m'accuse d'avoir brûlé la salle de la comédie à Genève. Voilà, sur mon Dieu, encore une autre accusation dont très-assurément je ne me défendrai pas. Il faut avouer que, depuis mon voyage d'Angleterre, me voilà travesti en assez joli garçon! Ma foi, c'est trop faire le rôle d'Héraclite; je crois qu'à bien peser la manière dont on mène les hommes, je finirai par rire de tout. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.

814. — AU MÊME.

A Trye, le 10 juin 1768.

Je vois, mon cher hôte, que nos discussions, au lieu de s'éclaircir, s'embrouillent. Comme je n'aime pas les chicanes, je reviens à cette affaire aujourd'hui pour la dernière fois. Je trouve le désir que vous avez de la mettre en règle fort raisonnable; mais je ne vois pas que vous preniez les moyens d'en venir à bout.

En exécution d'un accord entre nous, qui n'existe plus, j'ai reçu de vous cent louis, qu'il faut, par conséquent, que je vous restitue. Vous avez, de votre côté, le dépôt de mes écrits, tant imprimés que manuscrits, de toutes mes lettres et papiers, tous les matériaux nécessaires pour écrire ma triste vie, dont le commencement vous est aussi parvenu. Vous avez de plus reçu trois cents louis de milord Maréchal, pour le capital d'une rente viagère dont il m'a fait le présent.

Dans cet état, j'ai cru et j'ose croire encore pouvoir acquitter ces cent louis avec ce qui reste entre vos mains, quoique je renonçasse à la rente viagère; et cette renonciation, loin d'être un obstacle à cet arrangement, doit le favoriser, parce que, prenant cette somme sur le capital ou sur la rente, à votre choix, j'acceptais avec respect et reconnaissance cette partie du don de milord Maréchal, et que ce ne pouvait pas être à vous de me dire : *Acceptez le tout ou rien*

Je vous proposai donc premièrement de prendre ces cent louis sur le capital. A tout cela vous objectâtes que vous ne pouviez rien changer à la destination de ce fonds, sans le consentement de celui qui vous l'avait remis. Le consentement de milord Maréchal vous ayant donc paru nécessaire n'a cependant point été obtenu, par la raison qu'il n'a point été demandé. Ainsi, voilà un obstacle.

Je vous proposai ensuite de laisser subsister la rente viagère jusqu'à ce que ces cent louis fussent acquittés, sauf à voir après comment on ferait; et cet arrangement était d'autant plus naturel, qu'étant usé de chagrins, de maux, et déjà sur l'âge, ma mort, dans l'intervalle, pouvait dénouer la difficulté. Vous n'avez fait aucune réponse à cet article, qui n'avait besoin du consentement de personne, puisqu'il n'était que l'exécution fidèle des intentions du constituant.

Mais, au lieu de ce second article, sur lequel vous n'avez rien dit, voici une difficulté nouvelle que vous avez élevée sur le premier. Je la transcris ici mot pour mot de votre lettre.

Observez que vous n'êtes pas le seul intéressé dans cette affaire, et que la rente est réversible à une autre personne après vous, et cela pour les deux tiers. Cette considération seule doit, ce me semble, décider la question entre nous.

C'était là, mon cher hôte une observation qu'il m'était difficile de faire, puisque cet article de votre lettre est la première nouvelle que j'aie

jamais eue de cette prétendue réversion. Cette clause, il est vrai, faisait partie du traité qui était entre vous et moi, mais elle n'avait rien de commun, que je sache, avec la constitution de milord Maréchal; et, si elle eût existé, il n'est pas convenable que ni lui ni vous ne m'en eussiez jamais dit un seul mot. Elle n'est pas même compatible avec la quotité de la somme constituée, attendu qu'une telle clause, vous rendant la rente plus onéreuse, eût exigé un fonds plus considérable, et milord Maréchal est trop galant homme pour vouloir être généreux à vos dépens. Ainsi, à moins que je n'aie la preuve péremptoire de cette réversion, vous me permettrez de croire qu'elle n'existe pas, et que, par défaut de mémoire, vous aurez confondu une clause du traité annulé avec une constitution de rente, où il n'en a jamais été question.

Je dirai plus : quand même cette clause existerait réellement, loin d'empêcher l'exécution de l'arrangement proposé, elle en leverait les difficultés, et le favoriserait pleinement; car ôtez du capital les cent louis que j'assigne pour votre remboursement, reste précisément le capital des quatre cents livres de rente que vous pouvez payer dès à présent à celle à qui elles sont destinées, comme si j'étais déjà mort. Cette solution répond à tout.

Mais je crains que, puisque vous voilà en train de scrupules, vous n'en ayez tant, que notre ar-

rangement définitif ne soit pas prêt à se faire. Pour moi, je vous déclare que non-seulement rien ne me presse, mais que je consens de tout mon cœur à laisser toujours les choses sur le pied où elles sont, croyant, dans cet état, pouvoir en sûreté de conscience ne pas me regarder comme votre débiteur.

Quant à mes écrits et papiers qui sont entre vos mains, ils y sont bien; permettez que je les y laisse, résolu de ne les plus revoir et de ne m'en remêler de ma vie. Ce recueil, s'il se conserve, deviendra précieux un jour; s'il se démembre, il s'y trouve suffisamment d'ouvrages manuscrits pour en tirer d'un libraire le remboursement des avances que vous m'avez faites. Si vous prenez ce parti, j'exige ou que rien ne paraisse de mon vivant, ou que rien ne porte mon nom, ni présent, ni passé. Au reste, il n'y a pas un de ces écrits qui soit suspect en aucune manière, et qui ne puisse être imprimé à Paris, même avec privilége et permission. Le parti qui me conviendrait le mieux, je vous l'avoue, serait que tout fût livré aux flammes, et c'est même ce que je vous prie instamment et positivement de faire. Si vous voyez enfin quelque moyen de vous rembourser de vos avances sur le fonds qui est entre vos mains, que je n'entende plus parler de ces malheureux papiers, je vous en supplie; que je n'aie plus d'autre soin que de m'armer contre les maux que l'on me

destine encore, et que de chercher à mourir en paix, si je puis. *Amen.*

Le tour qu'ont pris vos affaires publiques m'afflige, mais ne me surprend point. J'ai vu depuis long-temps, et je vous le dis ici dès mon arrivée, que le pays où vous êtes ne servait que de prétextes à de plus grands projets, et c'est ce qui doit, en quelque façon, consoler ceux qui l'habitent; car, de quelque manière qu'ils se fussent conduits, l'événement eût été le même, il n'en serait arrivé ni plus ni moins. Vous avez eu le projet d'en sortir; je crois que ce projet serait bon a exécuter, à tout risque, si vous aimez la tranquillité. Je sais que la bonne maman n'en sortirait pas sans peine; mais il y a eu déjà des spectacles qui devraient aider à la déterminer. Je regretterais pour elle et pour vous votre maison, ce beau lac, votre jardin; mais la paix vaut mieux que tout; et je sais cela mieux que personne, moi qui fais tout pour elle, et qui ne me rebute pas même par l'impossibilité certaine de l'obtenir.

A propos de jardin, avez-vous fait semer dans le vôtre ma graine d'*apocyn?* J'en ai fait semer et soigner ici sur couche et sous cloche, et j'ai eu toutes les peines du monde d'en sauver quelques pieds qui languissent; je crains qu'il n'en vienne aucun à bien. Je n'aurais jamais cru cette plante si difficile à cultiver. En revanche, j'ai semé dans le petit jardin du *carthamus lanatus* qui vient à merveille, des *medicago-scutellata* et *intertexta*,

qui sont déjà en fleurs, et dont je compte chaque jour les brins, les poils, les feuilles, avec des ravissemens toujours nouveaux. Je suis occupé maintenant à mettre en ordre un très-bel herbier, dont un jeune homme est venu ici me faire présent, et qui contient un très-grand nombre de plantes étrangères et rares, parfaitement belles et bien conservées. Je travaille à y fondre mon petit herbier que vous avez vu, et dont la misère fait mieux ressortir la magnificence de l'autre. Le tout forme dix grands cartons ou volumes *in-folio*, qui contiennent environ quinze cents plantes, près de deux mille en comptant les variétés. J'y ai fait faire une belle caisse pour pouvoir l'emporter partout commodément avec moi. Ce sera désormais mon unique bibliothèque; et, pourvu qu'on ne m'en ôte pas la jouissance, je défie les hommes de me rendre malheureux désormais. Je suis obligé à M. d'Escherny de son souvenir, et suis fort aise d'apprendre de ses nouvelles. Comme je ne me suis jamais tenu pour brouillé avec lui, nous n'avons pas besoin de raccommodement. Du reste, je serai toujours fort aise de recevoir de lui quelque signe de vie, surtout quand vous serez son médiateur pour cela.

815. — A M. LE PRINCE DE CONTI.

Trye-le-Château, juin 1768

MONSEIGNEUR,

Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître: soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, monseigneur, ils n'ont rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui lui conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire. Les grâces dont m'a comblé votre altesse sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi : permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous; j'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens.

816. — A M. DU PEYROU.

Lyon, le 20 avril 1768.

JE ne me pardonnerais pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre

par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, et très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui règne dans le pays où vous vivez me tient en peine, et pour vous et pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plus tôt que vous pourrez.

Le désir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs, qui, à force d'affecter mon cœur, altéraient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisations, les amusemens et distractions dont j'avais besoin; et le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie : j'apporte avec moi mon herbier et quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pélerinages de botanique. Je souhaiterais, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurais encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'étant allé hier voir madame Boy de La Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche que je n'avais jamais vue, et qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse, et j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

817. — AU MÊME.

Lyon, le 6 juillet 1768.

Je comptais, mon cher hôte, vous accuser la réception de votre réponse par ma bonne amie madame Boy de la Tour; mais je n'ai pu trouver un moment pour vous écrire avant son départ; et même à présent, prêt à partir pour aller herboriser à la grande Chartreuse avec belle et bonne compagnie botaniste, que j'ai trouvée et recrutée en ce pays, je n'ai que le temps de vous envoyer un petit bonjour à la hâte.

Mademoiselle Renou a reçu à Trye beaucoup de lettres pour moi, parmi lesquelles je ne doute point que celle que vous m'écriviez ne se trouve; mais comme le paquet est un peu gros, et que j'attends l'occasion de le faire venir, s'il y a dans ce que vous me marquiez quelque chose qui presse, vous ferez bien de me le répéter ici. Si, comme je le désirais, et comme je le désire encore, vous avez pris le parti de brûler tous mes livres et papiers, j'en suis, je vous jure, dans la joie de mon cœur : mais si vous les avez conservés, il y en a quelques-uns, je l'avoue, que je ne serais pas fâché de revoir, pour remplir, par un peu de distraction, les mauvais jours d'hiver, où mon état et la saison m'empêchent d'herboriser; celui surtout qui m'intéresserait le plus serait le commencement du roman intitulé *Emile et Sophie*, ou *les Solitaires*.

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

Je conserve pour cette entreprise un faible que je ne combats pas, parce que j'y trouverais au contraire un spécifique utile pour occuper mes momens perdus, sans rien mêler à cette occupation qui me rappelât les souvenirs de mes malheurs, ni de rien qui s'y rapporte. Si ce fragment vous tombait sous la main, et que vous pussiez me l'envoyer, soit le brouillon, soit la copie, par le retour de madame Boy de La Tour, cet envoi, je l'avoue, me ferait un vrai plaisir.

Comment va la goutte? comment va l'œil gauche? S'il n'empire pas, il guérira; et je vois avec grand plaisir, par vos lettres, qu'il va sensiblement mieux. Mon cher hôte, que n'avez-vous en goût modéré le quart de ma passion pour les plantes! Votre plus grand mal est ce goût solitaire et casanier, qui vous fait croire être hors d'état de faire de l'exercice. Je vous promets que si vous vous mettiez tout de bon à vouloir faire un herbier, la fantaisie de faire un testament ne vous occuperait plus guère. Que n'êtes-vous des nôtres! vous trouveriez dans notre guide et chef, M. de La Tourette, un botaniste aussi savant qu'aimable, qui vous ferait aimer les sciences qu'il cultive. J'en dis autant de M. l'abbé Rosier; et vous trouveriez dans M. l'abbé de Grange-Blanche, et dans votre hôte, deux condisciples plus zélés qu'instruits, dont l'ignorance auprès de leurs maitres mettrait souvent à l'aise votre amour-propre.

Adieu, mon cher hôte, nous partons demain

dans le même carrosse tous les quatre, et nous n'avons pas plus de temps qu'il ne nous en faut le reste de la journée, pour rassembler assez de portefeuilles et de papiers pour l'immense collection que nous allons faire. Nous ne laisserons rien à moissonner après nous. Je vous rendrai compte de nos travaux. Je vous embrasse. Vous pouvez continuer à m'écrire chez M. Boy de la Tour.

818. — A MADEMOISELLE LE VASSEUR,

SOUS LE NOM DE MADEMOISELLE RENOU.

Grenoble, ce 25 juillet, à trois heures du matin, 1768.

DANS une heure d'ici, chère amie, je partirai pour Chambéry, muni de bons passeports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes que vous savez. Si mon voyage se fait heureusement, je compte être ici de retour avant la fin de la semaine, et je vous écrirai sur-le-champ. Si vous ne recevez pas dans huit jours de mes nouvelles, n'en attendez plus, et disposez de vous, à l'aide des protections en qui vous savez que j'ai toute confiance, et qui ne vous abandonneront pas. Vous savez où sont les effets en quoi consistaient nos dernières ressources; tout est à vous. Je suis certain que les gens d'honneur qui en sont dépositaires ne tromperont point mes intentions ni mes espérances. Pesez bien toute chose avant de prendre un parti. Con-

sultez madame l'abbesse(*); elle est bienfaisante, éclairée; elle nous aime; elle vous conseillera bien; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix : vous êtes accoutumée à l'une, vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille, soyez chez vous, et ne vous laissez subjuguer par personne. Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon; demeurez, non chez elle, mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic : elle n'avait pas quinze ans, que j'ai hautement annoncé quelle femme et quelle mère elle serait un jour. Elle l'est maintenant, et, grâce au ciel, si solidement et avec si peu d'éclat, que sa mère, son mari, ses frères, ses sœurs, tous ses proches, ne se doutent pas eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur cœur. Aimez-la comme ils font, chère amie; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il restait de vertu sur la terre semble s'être réfugié dans vos deux cœurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être toujours chère, et mourir parmi les hommes avec la dernière des deux!

(*) Madame de Nadaillac, abbesse de Gomer-Fontaine, abbaye située à peu de distance du château de Trye.

Depuis mon départ de Trye j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière : selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre; mais il y entre aussi, je l'avoue, du désir de donner si beau jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste; car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chère sœur, chère amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchais et n'y trouvais plus d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce : dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chère sœur: je vous embrasse en frère et en ami.

819. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 6 août 1768.

MONSIEUR,

J'espère que la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire à mon départ de Grenoble vous aura été remise, et je vous demande la permission de

vous renouveler d'ici les assurances de ma reconnaissance et de mon respect. Un voyage presque aussitôt suspendu que commencé ne me laisse pas espérer de le pousser bien loin, et la certitude que les manœuvres que je voudrais fuir me préviendront partout m'en ôterait le courage, quand mes forces me le donneraient. De toutes les habitations qu'on m'a fait voir, la maison de M. Faure, qui a l'honneur d'être connu de vous m'a paru celle où l'on m'aurait voulu par préférence, et c'est aussi celle de toutes les retraites (pour me servir d'un mot doux) où je pouvais être confiné, celle où j'aurais préféré de vivre. Quelques inconvéniens m'ont alarmé; s'ils pouvaient se lever ou s'adoucir, que le maître de la maison, qui me paraît galant homme, conservât la même bonne volonté, et que vous ne dédaignassiez pas, Monsieur, d'être notre médiateur, je penserais que puisqu'il faut bien céder à la destinée, le meilleur parti qui me resterait à prendre serait de vivre dans sa maison.

J'ose vous supplier, monsieur, si vous relevez pour moi quelques lettres, de vouloir bien me les faire parvenir ici, où je suis logé *à la Fontaine d'or.*

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

820. — AU MÊME.

Bourgoin, le 21 août 1768.

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous adresser mes observations sur la note de M. Faure que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'attends sa réponse pour prendre ma résolution, ne pouvant m'aller confiner dans cette solitude sans savoir à quoi je m'engage en y entrant.

Permettez, monsieur le comte, que je vous réitère ici mes remercîmens très-humbles, en vous suppliant d'agréer mon respect.

821. — AU MÊME.

Bourgoin, le 23 août 1768.

MONSIEUR,

Permettez que je prenne la liberté de vous envoyer une lettre que je viens de recevoir de M. Bovier, et copie de ma réponse. Si vous daigniez mander le malheureux dont il s'agit, et tirer au clair cette affaire, vous feriez, monsieur le comte, une œuvre digne de votre générosité.

J'ai l'honneur, etc.

822. — AU MÊME.

Bourgoin, le 26 août 1768.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre en réponse à celle de M. Faure que vous avez bien voulu me faire passer. Ses propositions sont si honnêtes, qu'il ne l'est presque pas de les accepter. Cependant, forcé par ma situation d'être indiscret, je réduis ces propositions sous une forme qui, je pense, lèvera toute difficulté entre lui et moi.

Mais il en existe une, monsieur le comte, qu'il dépend de vous seul de lever, dans l'imposture qui a donné lieu aux deux lettres que j'ai pris la liberté de vous envoyer dernièrement. Car si, vivant sous votre protection, je ne puis obtenir aucune satisfaction d'une fourberie aussi impudente et aussi clairement démontrée, à quoi dois-je m'attendre au milieu de ceux qui l'ont fabriquée, si ce n'est à me voir harceler sans cesse par de nouveaux imposteurs soufflés par les mêmes gens, et enhardis par l'impunité du premier? Il faudrait assurément que je fusse le plus insensé des hommes pour aller me fourrer volontairement dans un tel enfer. Je comprends bien qu'on m'attend partout avec les mêmes armes, mais encore n'irai-je pas choisir par préférence les lieux où l'on a commencé d'en user.

J'attends vos ordres, monsieur le comte; je compte sur votre équité, et j'ai l'honneur d'être avec autant de confiance que de respect, etc.

823. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 31 août 1768.

Nous vous devons et nous vous faisons, monsieur, mademoiselle Renou et moi, les plus vifs remercîmens de toutes vos bontés pour tous les deux; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre pour la compagne de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici, depuis quelques jours, celle de mes infortunes; voyant qu'à tout prix elle voulait suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'el e pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le nœud conjugal; elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire avant que j'eusse au-

cun nom dans le monde; et l'autre, maire de cette ville, et proche parent du premier (*). Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon, et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, surtout à l'entrée de la saison où nous touchons; et je prendrai le parti de m'arrêter volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve, par ma situation, dans l'impossibilité d'y rester et dans celle d'aller plus loin. Ainsi, monsieur, je me vois forcé de renoncer, pour cette année, à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir dans la suite ce que je pourrai faire pour contenter mon désir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son cœur.

(*) Ils sont nommés l'un et l'autre dans la lettre au comte de Tonnerre ci-après, en date du 18 septembre. Le premier s'appelait *de Rozière*; le second, cousin du premier, et maire de Bourgoin, était M. *de Champagneux*. On ne voit pas, dans les *Confessions*, le père de ce M. de Rozière figurer parmi ses *anciens amis du bon temps*.

824. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 1er septembre 1768.

MONSIEUR,

Je suis très-sensible à la bonté que vous avez eue de mander et interroger le sieur Thevenin sur le prêt qu'il dit avoir fait, il y a environ dix ans, à moi, ou à un homme de même nom que moi, et dont il m'a fait demander la restitution par M. Bovier. Mais je prendrai la liberté, monsieur le comte, de n'être pas de votre avis sur la bonne foi dudit Thevenin, puisqu'il est impossible de concilier cette bonne foi avec les circonstances qu'il rapporte de son prétendu prêt, et avec les lettres de recommandation qu'il dit que l'emprunteur lui donna pour MM. de Faugnes et Aldiman. Cet homme vous paraît borné, cela peut être; un imposteur peut très-bien n'être qu'un sot, et cela me confirme seulement dans la persuasion qu'il a été dirigé aussi bien qu'encouragé dans l'invention de sa petite histoire, dont les contradictions sont un inconvénient difficile à éviter dans les fictions les mieux concertées. Il y a même une autre contradiction bien positive entre lui, qui vous a dit, monsieur, n'avoir parlé de cette affaire à qui que ce soit qu'à M. Bovier, son voisin, et le même M. Bovier qui m'écrit que le dit Thevenin lui en a fait parler par le vicaire de sa paroisse. Je persiste donc dans la résolution de ne point retourner

dans les lieux où cette histoire a été fabriquée, jusqu'à ce qu'elle soit assez bien éclaircie pour ôter aux fabricateurs, quels qu'ils soient, la fantaisie d'en forger derechef de semblables. Je trouve ici un logement trop cher pour pouvoir le garder long-temps, mais où j'aurai le temps d'en chercher plus à ma portée, où je puisse me croire à l'abri des imposteurs. Je n'y suis pas moins sous votre protection qu'à Grenoble; et, si le mensonge et la calomnie m'y poursuivent, j'éviterai du moins le désavantage d'être précisément à leur foyer.

Daignez, monsieur, agréer derechef mes excuses des importunités que je vous cause, et mes actions de grâces de la bonté avec laquelle vous voulez bien les endurer. Si l'on ne me harcelait jamais, je demeurerais tranquille et ne serais point indiscret; mais ce n'est pas l'intention de ceux qui disposent de moi.

Recevez avec bonté, je vous supplie, monsieur le comte, les assurances de mon respect.

RENOU.

Permettez, monsieur, que je joigne ici une lettre pour M. Faure.

825. — A UNE DAME DE LYON (*).

Bourgoin, le 3 septembre 1768.

Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion : Ayant été malade ici et détenu dans

(*) Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans la

une chambre pendant quelques jours; dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer, derrière une porte, quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre, pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passans mal intentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même les fautes et les redites, afin de ne rien changer.

Sentiment du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent.

Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent; mais ils me traiteront toujours honorablement.

Correspondance littéraire de Grimm (deuxième partie, tome V, page 55). Nous aurions à nous défier d'une source aussi suspecte, si l'écrit qui fait suite à cette lettre ne se trouvait également dans l'édition de Poinçot, tome XXVIII, page 282. Les éditeurs annoncent le tenir de M. de Champagneux, maire de Bourgoin, qui, disent-ils, *l'a transcrit lui-même avec la plus exacte fidélité*; et comme ce même écrit, dans l'édition de Poinçot, offre avec celui qui est rapporté par Grimm des différences assez notables, c'est d'après cette édition que nous le donnerons ici.

La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre; ils y réussiront.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignee et un homme décrépit.

Des femmes, dupes de deux p.... froids qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les magistrats (*) ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien que l'on ne vît qu'eux.

(*) Dans la Correspondance de Grimm, au lieu de, *les magistrats*, on lit, *les Suisses*.

Les auteurs me pillent et me blâment; les fripons me maudissent, et la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas sur mon sort; et moi je le bénis s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui (*).

826. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 6 septembre 1768.

Il y a peu de résolutions, et il n'y a point de répugnance par dessus lesquelles le désir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin ne me fasse passer; et, si ma confrontation, sous vos yeux, avec cet homme peut vous engager, monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement que j'ose vous demander auparavant l'assurance que ce voyage ne sera point inutile; que vous ne dédaignerez aucune des précautions convenables pour constater la vérité, tant à vos yeux qu'à ceux du public, et que le motif d'éviter l'éclat, que je ne crains point, n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet

(*) La *maladie* dont parle, J. J. et pendant laquelle il est *sensé avoir écrit derrière une porte*, doit faire excuser cette lettre si réellement il en est l'auteur; pour le croire il faut le *témoignage* de M. de Champagneux rapporté par l'*éditeur* de l'édition de Poinçot.

effet. Il ne serait assurément pas digne de votre générosité, ni de la protection dont vous m'honorez, que des imposteurs pussent à leur gré me promener de ville en ville, m'attirer au milieu d'eux, et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, M. le comte, et, quelque parti qu'il vous plaise de prendre sur cette affaire, dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier, et la copie de ma réponse, que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie, M. le comte, d'agréer avec bonté ma reconnaissance et mon respect.

827. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 9 septembre 1768.

APRÈS diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre qu'on était bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étais venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue et voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain avocat Bovier m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

« Le sieur Thevenin, chamoiseur de son mé-

« tier, se trouva logé, il y a environ dix ans, chez « le sieur Janin, hôte du bourg des Verdières-de- « Jouc, près de Neuchâtel, avec M. Rousseau, « qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir be- « soin de quelque argent, et qui s'adressa au sieur « Janin, son hôte, pour obtenir cet argent du « sieur Thevenin : ce dernier, n'osant pas pré- « senter à M. Rousseau la modique somme qu'il « demandait, attendit son départ, et l'accompa- « gna effectivement des Verdières-de-Jouc jusqu'à « Saint-Sulpice avec ledit Janin; et, après avoir « diné ensemble dans une auberge qui a un soleil « pour enseigne, il lui fit remettre neuf livres de « France par ledit Janin. M. Rousseau, pénétré « de reconnaissance, donna audit Thevenin quel- « ques lettres de recommandation, entre autres « une pour M. de Faugnes, directeur des sels à « Yverdun, et une pour M. Aldiman, de la même « ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, « et signa *le Voyageur perpétuel* dans une autre « pour quelqu'un à Paris, dont le sieur Thevenin « ne se rappelle pas le nom. »

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse, en date du 23.

« Je n'ai pas pu, monsieur, loger il y a environ « dix ans où que ce fût, près de Neuchâtel, parce « qu'il y en a dix, et neuf, et huit, et sept, que « j'en étais fort loin, sans en avoir approché du- « rant tout ce temps plus près de cent lieues.

« Je n'ai jamais logé au bourg des Verdières,

« et n'en ai même jamais entendu parler : c'est « peut-être le village des Verrières qu'on a voulu « dire; j'ai passé dans ce village une seule fois, il « n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier; j'y re- « passai en revenant; je n'y logeai point; j'étais « avec un ami (qui n'était pas le sieur Theve- « nin); personne autre ne revint avec nous; et, « depuis lors, je ne suis pas retourné aux Ver- « rières.

« Je n'ai jamais vu, que je sache, le sieur The- « venin, chamoiseur; jamais je n'ai ouï parler de « lui, non plus que du sieur Janin, mon prétendu « hôte. Je ne connais qu'un seul M. Jeannin, mais « il ne demeure point aux Verrières, il demeure à « Neuchâtel, et il n'est point cabaretier; il est se- « crétaire d'un de mes amis.

« Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en sou- « vient, à M. de Faugnes, et je suis sûr au moins « de ne lui avoir jamais écrit de lettres de recom- « mandation, n'étant pas assez lié avec lui pour « cela : encore moins ai-je pu écrire à M. Aldi- « man, d'Yverdun, que je n'ai vu de ma vie, « et avec lequel je n'eus jamais nulle espèce de « liaison.

« Je n'ai jamais signé avec mon nom *le Voya- « geur perpétuel,* premièrement parce que cela « n'est pas vrai, et surtout ne l'était pas alors, « quoiqu'il le soit devenu depuis quelques an- « nées; en second lieu, parce que je ne tourne pas « mes malheurs en plaisanteries, et qu'enfin, si

« cela m'arrivait, je tâcherais qu'elles fussent « moins plates.

« J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neuchâtel, « mais je n'y en empruntai jamais, par la raison « très-simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce « pays-là; et vous m'avouerez, monsieur, qu'ayant « pour amis tous ceux qui y tenaient le premier « rang, il eût été du moins fort bizarre que j'al- « lasse emprunter neuf francs d'un chamoiseur « que je ne connaissais pas, et cela à un quart de « lieue de chez moi; car c'est à peu près la dis- « tance de Saint-Sulpice, où l'on dit que cet ar- « gent m'a été prêté, à Motiers, où je demeu- « rais. »

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre et sur ma réponse que j'ai envoyée au commandant de la province, que tout a été fini, et que, l'imposture étant si clairement prouvée, l'imposteur a été châtié ou bien censuré : point du tout; l'affaire est encore là, et ledit Thevenin, conseillé par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rousseau, et persiste à soutenir avoir prêté la somme à un homme de ce nom, se tirant d'affaire, je ne sais comment, au sujet des lettres de recommandation : de sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le confondre que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui; encore ma mémoire trompeuse et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me

sont certains, c'est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup, de personne durant mon séjour à Neuchâtel; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, surtout pour lui recommander quelqu'un; ni jamais avoir signé *le Voyageur perpétuel;* ni jamais avoir couché aux Verrières, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttersheim, dit le Baron; car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas. Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plus tôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, maire des Verrières, à M. Breguet, à M. Guyenet, lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture; mais si vous avez des éclaircissemens intéressans à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le comte de Tonnerre, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour sa majesté en Dauphiné, à Grenoble.* Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert : mes let-

tres me parviennent plus lentement, mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espère qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser! Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse.

828. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 13 septembre 1768.

MONSIEUR,

Comme je ne puis douter que vous ne sachiez parfaitement à quoi vous en tenir sur le compte du sieur Thevenin, je crois voir par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'on vous trompe comme on trompe M. le prince de Conti, et que mon futur voyage de Grenoble est une affaire concertée dont la fable de ce malheureux n'est que le prétexte. Vous aviez la bonté de désirer que ce motif m'attirât aux environs de cette capitale. J'ignore, M. le comte, d'où naît ce désir, et si je dois vous en rendre grâces; tout ce que je sais est que les moyens employés à cet effet ne sont pas extrêmement attirans. Malgré les embarras où je suis, je pars demain pour me rendre à vos ordres; jeudi j'aurai l'honneur de me présenter à votre audience, et j'espère qu'il vous plaira d'y mander ledit Thevenin. Je repartirai vendredi matin, quoi qu'il arrive, si l'on m'en laisse la liberté.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RENOU.

829. — AU MÊME.

Bourgoin, le 18 septembre 1768.

MONSIEUR,

Le contre-temps de votre absence à mon arrivée à Grenoble m'affligea d'autant plus, que, sentant combien il m'importait que, selon votre désir, mon entrevue avec le sieur Thevenin se passât sous vos yeux, et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier, que j'aurais voulu ne pas voir, je me voyais forcé d'attendre à Grenoble votre retour, à quoi je ne pouvais me résoudre, ou de revenir l'attendre ici, ce qui m'exposait à un second voyage. J'aurais pris, monsieur, ce dernier parti, sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15, et qui me fut envoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris par cette lettre, qu'afin que mon voyage ne fût pas inutile, vous pensiez que je pouvais voir ledit Thevenin, quoique en votre absence; et c'est ce que je fis par l'entremise de M. Bovier, auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard, à la hâte, en deux reprises : j'étais en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de me voir, après soixante ans d'honneur, com-

promis, seul, loin de vous, sans appui, sans ami, vis-à-vis d'un pareil misérable, et surtout de lire dans les cœurs des assistans, et de ceux mêmes à qui je m'étais confié, leur mauvaise volonté secrète.

Mais quelque courte qu'ait été cette conférence, elle a suffi pour l'objet que je m'y proposais. Avant d'y venir, permettez-moi, M. le comte, une petite observation qui s'y rapporte : M. Bovier m'avait induit en erreur, en me marquant que c'était personnellement à moi que ledit Thevenin avait prêté neuf francs; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui, en prêt ou en don (car il ne s'explique pas clairement là-dessus), à un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, ni de son nom, ni de son âge, ni de son état, ni de sa demeure, ni de sa figure, ni de son habit, excepté la couleur, et qu'il s'était signé dans une lettre *le Voyageur perpétuel*. M. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam, qu'il dit ne pas connaître, part de ces seuls indices, et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes, pour m'écrire en ces termes : « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un « homme qui vous a rendu un service il y a près « de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans « le cas que vous vous en souveniez. » Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parlait ainsi : « Je vous ai vu; j'ai été émerveillé de trou-

« ver une âme aussi belle que la vôtre, jointe à un « génie aussi sublime. » Voilà, ce me semble, cette belle âme transformée un peu légèrement en celle d'un vil emprunteur et d'un plus vil banqueroutier : il faut que les belles âmes soient bien communes à Grenoble, car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration dudit Thevenin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. de Champagneux, maire et châtelain de Bourgoin, de son cousin M. de Rozière, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom; laquelle déclaration a été faite en plusieurs fois, avec des variations, en hésitant, en se reprenant, quoique assurément il dût avoir la mémoire bien fraîche de ce qu'il avait dit tant de fois, et à vous, M. le comte, et avant vous à M. Bovier.

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse, et passant aux Verrières-de-Jouc, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle Janin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il était catholique; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdun; qu'ayant continué de demeurer ensemble dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelque argent, et lui donna, deux jours après, deux autres lettres de recommandation; savoir, une seconde pour Yverdun, et l'au-

tre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avait mis pour signature *le Voyageur perpétuel*, qu'en reconnaissance de ce service, lui, Thevenin, lui fit remettre neuf francs par Janin, leur hôte, après un voyage qu'ils firent tous trois des Verrières à Saint-Sulpice, où ils dînèrent encore ensemble; qu'ensuite ils se séparèrent; que lui, Thevenin, se rendit de là à Yverdun, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Faugnes, l'autre pour M. Aldiman; que, ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre, il remit ses lettres à leurs gens, sans que, pendant deux ans qu'il resta sur les lieux, la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs, voir, du moins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avait si bien payées. A l'égard de la lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur-Loire, à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappelait rien, ni rien de ce qui s'y rapporte : interrogé si ledit Rousseau portait son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir; s'il portait perruque ou s'il avait ses cheveux, a dit qu'il ne s'en souvenait pas non plus, et que cela ne faisait pas une différence bien sensible : interrogé sur l'habillement, il a dit que tout ce qu'il s'en rappelait était qu'il portait un habit gris, doublé de bleu ou de vert : interrogé

s'il savait la demeure dudit Rousseau, a dit qu'il n'en savait rien; s'il n'avait plus eu de ses nouvelles, a dit que, durant tout son séjour à Yverdun et à Estavayé, où il alla travailler en sortant de là, il n'a jamais plus ouï parler dudit Rousseau, et n'a su ce qu'il était devenu, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il y avait un M. Rousseau à Grenoble, il s'est adressé, par le vicaire de la paroisse, à son voisin, M. Bovier, pour savoir si ledit sieur Rousseau ne serait point son homme des Verrières; chose qu'il n'a pourtant jamais affirmée, ni dite, ni crue, mais dont il voulait simplement s'informer.

Comme sa déclaration laissait assez indéterminé le temps de l'époque, j'ai parcouru, pour le fixer, ceux de ses papiers qu'il a bien voulu me montrer; et j'y ai trouvé un certificat daté du 30 juillet 1763, par lequel le sieur Cuche, chamoiseur d'Yverdun, atteste que ledit Thevenin a demeuré chez lui pendant environ deux ans, etc.

Supposant donc que Thevenin soit entré chez le sieur Cuche, immédiatement à son arrivée à Yverdun, et qu'il se soit rendu immédiatement à Yverdun, en quittant ledit Rousseau à Saint-Sulpice, cela détermine le temps de leur entrevue à la fin de l'été 1761 au plus tard. Il est possible que cette époque remonte plus haut; mais il ne l'est pas qu'elle soit plus récente, puisqu'il faudrait alors que cette rencontre se fût faite du temps que

ledit Thevenin était déjà à Yverdun, au lieu qu'elle se fit avant qu'il y fût arrivé.

J'ai demandé à cet homme le nom du maître chez lequel il travaille à Grenoble : il me l'a dit; je l'ai oublié. Je lui ai demandé pour qui ce maître travaillait, quelles étaient ses pratiques; il m'a dit qu'il n'en savait rien, et qu'il n'en connaissait aucune. Je lui ai demandé s'il ne travaillait point pour son voisin, M. Bovier le père, qui est gantier; il m'a dit qu'il n'en savait rien, et M. Bovier fils, prenant la parole, a dit que non; et il fallait bien en effet qu'ils ne se connussent point, puisque, pour parvenir à lui parler, ledit Thevenin a eu recours au vicaire de la paroisse.

Voilà, dans ce qu'a dit cet homme, tout ce qui me paraît avoir trait à la question.

Cette question en peut offrir deux distinctes, premièrement, si ledit Thevenin dit vrai ou s'il ment.

Supposant qu'il dit vrai, seconde question : quel est l'homme nommé Rousseau, auquel il a prêté son argent, sans connaître de lui que le nom? car enfin l'identité des noms ne fait pas celle des personnes; et il ne suffit pas, n'en déplaise à M. Bovier, de porter le nom de Rousseau, pour être, par cela seul, le débiteur ou l'obligé du sieur Thevenin.

Il n'y a, selon le récit du dernier, que trois personnes en état d'en attester la vérité; savoir, le Rousseau dont il ne connaît que le nom, The-

venin lui-même, et l'hôte Janin, qui est absent : d'ailleurs, le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d'accord; et celui du dernier serait suspect, s'il favorisait Thevenin; car il peut être son complice; il peut même être le seul fripon, comme vous l'avez, monsieur, soupçonné vous-même; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décisif qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause, je ne vois pas à tout cela de quoi faire preuve sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne seraient pas un préjugé qui lui fût bien favorable, quand même il aurait affaire au dernier des malheureux, qui aurait tous les autres préjugés contre lui; mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur, qui court le pays pour chercher de l'ouvrage, s'aille mettre à genoux en parade, dans un cabaret protestant; qu'un autre homme qui le voit conclue de là qu'il est catholique, lui en fasse compliment, lui offre des lettres de recommandation, et lui demande de l'argent sans le connaître et sans en être connu d'aucune façon; qu'au lieu de présumer de là que l'emprunteur est un escroc, et que ses recommandations sont des torche culs, l'autre, transporté du bonheur de les obtenir, tire aussitôt neuf francs de sa bourse cossue; qu'il ait même la complaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même à celui qui ose bien les lui de-

mander; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme : tout cela, tout inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur ou donneur passe trois jours avec l'emprunteur; qu'il mange avec lui; qu'il voyage avec lui sans savoir comment il est fait, s'il porte perruque ou non, s'il est grand ou petit, noir ou blond, sans retenir la moindre chose de sa figure : cela paraît si singulier, que je lui en fis l'objection. A cela il me répondit qu'en marchant, lui, Thevenin, était derrière l'autre et ne le voyait que par le dos, et qu'à table il ne le voyait pas bien non plus, parce que ledit Rousseau ne se tenait pas assis, mais se promenait par la chambre en mangeant Il faut convenir, en riant du plus fort, que cela n'est pas encore impossible

Il ne l'est pas enfin que, desdites lettres de recommandation si précieuses, aucune ne soit parvenue, attendu que ledit Thevenin, modeste pour les lettres comme pour l'argent, ne voulut pas les rendre lui-même, ni s'informer au moins de leur effet, quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitaient ceux à qui elles étaient adressées, qu'il les vît peut-être dix fois par jour, et que ce fût au moins une curiosité fort naturelle de savoir si un coureur de cabarets, à l'affût des écus des passans, pouvait être réellment en liaison avec ces messieurs-là. Si, comme il est à craindre, aucune desdites lettres n'est parvenue, ce seront ces

coquins de valets, à qui l'honnête Thevenin les a remises, qui lui auront joué le tour de les garder. Je ne dis rien de la lettre pour Paris; il est si clair qu'une recommandation pour Paris est extrêmement utile à un garçon chamoiseur qui va travailler à Yverdun!

Pardon, monsieur, je ris de ma simplicité, et j'admire votre patience; mais enfin, si Thevenin n'est pas un imposteur, il faut, de nécessité absolue, que toutes ces folies soient autant de vérités.

Supposons-les telles, et passons outre : voilà le généreux Thevenin, créancier ou bienfaiteur d'un nommé Rousseau, lequel, comme le dit très-bien M. Bovier, doit être pénétré de reconnaissance. Quel est ce Rousseau? lui, Thevenin, n'en sait rien, mais M. Bovier le sait pour lui, et présume, avec beaucoup de vraisemblance, que ce Rousseau est l'infortuné Jean-Jacques Rousseau, si connu par ses malheurs passés, et qui le sera bien plus encore par ceux qu'on lui prépare. Je ne sache pas cependant que, parmi ces multitudes de charges atroces et ridicules que ses ennemis inventent journellement contre lui, ils l'aient jamais accusé d'être un coureur de cabarets, un crocheteur de bourses, qui va pochetant quelques écus çà et là, chez le premier va-nu-pieds qu'il rencontre. Si le Jean-Jacques Rousseau qu'on connaît pouvait s'abaisser à pareille infamie, il faudrait qu'on l'eût vu, pour le pouvoir croire; et encore, après l'avoir vu, n'en croirait-on rien.

M. Bovier est moins incrédule; le simple doute d'un misérable qu'il ne connaît point se transforme, à ses yeux, en certitude, et lui prouve qu'une belle âme qu'il connaît est celle du plus vil des mendians ou du plus lâche des fripons.

Si le Jean-Jacques Rousseau dont il s'agit n'est qu'un infâme, ce n'est pas tout; il faut encore qu'il soit un sot, car s'il accepte les neufs francs, que ledit Thevenin ne lui donne pas de la main à la main, mais qu'il lui fait donner par un autre homme, habitant du pays, il doit s'attendre qu'ils lui seront reprochés mille fois le jour : il doit compter qu'à chaque fois qu'on citera, dans le pays, quelque trait de sa facilité à répandre, et de sa répugnance à recevoir, le sieur Janin ne manquera pas de dire : *Eh! par Dieu, cet homme n'est pas toujours si fier; il a demandé et reçu neuf francs d'un faquin d'ouvrier qui logeait dans mon auberge; et j'en suis bien sûr, car c'est moi qui les ai livrés.* Quand on commença d'ameuter le peuple contre ce pauvre Jean-Jacques, et qu'on le faisait lapider jusque dans son lit, Janin aurait fait sa fortune avec cette histoire; son cabaret n'aurait pas désempli. Thevenin fait bien de la conter à Grenoble; mais s'il l'osait conter à Saint-Sulpice ou aux Verrières, et dans tout le pays où ce même Jean-Jacques a pourtant reçu tant d'outrages, et qu'il dit qu'elle le regarde, je suis sûr que les habitans lui cracheraient au nez.

Préjugés vrais ou faux à part, passons aux

preuves, et permettez, monsieur le comte, que nous examinions un peu le rapport de notre homme, et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Le sieur Thevenin fit connaissance avec ledit Rousseau aux Verrières, et ils y demeurèrent ensemble deux ou trois jours, logés chez Janin. J'ai demeuré long-temps à Moitiers sans aller aux Verrières, et je n'y ai jamais été qu'une seule fois, allant à Pontarlier avec M. de Sauttersheim, dit, dans le pays, le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant, j'en suis très-sûr; je suis très-persuadé que je n'y couchai point en revenant, quoique je n'en sois pas sûr de même; mais si j'y couchai, ce fut sans y séjourner, et sans quitter le baron. Thevenin dit cependant que son homme était seul. Ma mémoire affaiblie me sert mal sur les faits récens; mais il en est sur lesquels elle ne peut me tromper; et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné, ni peu ni beaucoup, aux Verrières, que je suis sûr de n'avoir jamais été à Pékin.

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrières, à contempler les génuflexions du dévot Thevenin.

Je ne peux guère être non plus celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrières, parce que, outre M. du Terreau, maire du lieu, j'y connaissais beaucoup un M. Breguet, très-galant homme, qui m'aurait fourni tout l'argent dont j'aurais eu besoin, et avec lequel j'ai eu

bien des querelles, pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avais faite de l'y aller voir. Si j'avais logé là seul, c'eût été chez lui, selon toute apparence, et non pas chez le sieur Janin, surtout quand j'aurais été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé de bleu ou vert, parce que je n'en ai jamais porté de pareil durant tout mon séjour en Suisse : je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien, qui sûrement n'était doublé ni de vert ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avait ses cheveux ou la perruque, s'il portait son chapeau sur la tête ou sous le bras; un Arménien ne porte point de chapeau du tout, et son équipage est trop remarquable pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui, et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage, par devant, par derrière, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour M. de Faugnes, que je ne connaissais pas même encore, quand ledit Thevenin alla à Yverdun; et je ne suis point l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour M. Aldiman, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même avoir été de retour d'Italie à Yverdun sous la même date (1).

(1) J'ai appris seulement depuis quelques jours que le secrétaire baillival d'Yverdun s'appelait aussi M. Aldiman.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris, signée le *Voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais employé cette plate signature; et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue rencontre avec Thevenin; car cette lettre, devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdun, dut l'être, à plus forte raison, à son départ de la même ville. Or, même en ce temps-là, je ne pouvais signer *le Voyageur perpétuel*, avec aucune apparence de vérité d'aucune espèce; car durant l'espace de dix-huit ans, depuis mon retour d'Italie à Paris, jusqu'à mon départ pour la Suisse, je n'avais fait qu'un seul voyage; et il est absurde de donner le nom de *Voyageur perpétuel* à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Motiers, jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdun, je n'avais fait encore aucune promenade dans le pays, qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature, au moment que Thevenin la suppose, eût été non-seulement plate et sotte, mais fausse en tous sens, et de toute fausseté.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois le même Rousseau dont Thevenin n'a plus ouï parler, durant tout son séjour en Suisse, puisqu'on n'y parlait que de cet homme infernal, qui osait croire en Dieu sans croire aux miracles, contre lequel les prédicans prêchaient avec le

plus saint zèle, et qu'ils nommaient hautement l'*Antechrist*. Je suis sûr qu'il n'y avait pas, dans toute la Suisse, un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier en m'y maudissant saintement mille fois par jour; et je crois que le bénin Thevenin n'était pas des derniers à s'acquitter de cette bonne œuvre. Mais, sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je dis que je ne suis point l'homme qui a pu se trouver aux Verrières et à Saint-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant à la Charité-sur-Loire, il allait à Yverdun; car il n'a pu passer aux Verrières plus tard que l'été de 1761, puisque le 30 juillet 1763 il y avait environ deux ans qu'il demeurait chez le sieur Cuche, et probablement davantage qu'il demeurait à Yverdun. Or, au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entière de 1761, et la moitié de la suivante, tranquille à Montmorenci; je ne pouvais donc pas, dès l'année précédente, avoir couru les cabarets aux Verrières et à Saint-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie, qu'arrivant en Suisse je n'allai pas tout de suite à Motiers; ajoutez encore qu'arrivé à Motiers, et tout occupé jusqu'à l'hiver de mon établissement, je ne fis aucun voyage du reste de l'année, ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a dû se faire avant qu'il allât à Yverdun; et selon la vérité, il était déjà parti de cette ville quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrières : je n'étais donc

pas l'homme portant le nom de Rousseau qu'il y rencontra; c'est ce que j'avais à prouver.

Quel était donc cet homme? je l'ignore : ce que je sais, c'est que, pour que ledit Thevenin ne soit pas un imposteur, il faut que cet homme se trouve, c'est-à-dire que son existence soit connue sur les lieux; il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761, qu'il s'appelât Rousseau, qu'il eût un habit gris doublé de vert ou de bleu, qu'il ait écrit des lettres à MM. de Faugnes et Aldiman, qui par conséquent étaient de sa connaissance; qu'il ait écrit une autre lettre à Paris, signée le *Voyageur perpétuel;* qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrières, ils aient encore été de compagnie à Saint-Sulpice avec Janin leur hôte, et qu'après y avoir dîné tous trois ensemble, ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neuf francs par ledit Janin. La vérification de tous ces faits gît en informations, que je ne suis point en état de faire, et qui ne m'intéressent en aucune sorte, si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela; savoir, que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays pour avoir là-dessus des éclaircissemens, dont j'aurai l'honneur, monsieur, de vous faire part, s'ils me parviennent : mais comment pourrai-je espérer que des lettres de cette espèce échapperont à l'interception, puisque celles même que j'adresse à M. le prince de Conti n'y échappent pas, et que la dernière que j'eus l'honneur de lui écrire, et que je

mis moi-même à la poste, en partant de Grenoble, ne lui est pas parvenue? Mais ils auront beau faire, je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi; elles s'écrouleront par leur propre masse, et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard.

Agréez, monsieur le comte, les assurances de mon respect (1).

830. — AU MÊME.

Bourgoin, le 20 septembre 1768.

MONSIEUR,

A compte des éclaircissemens que j'ai demandés sur l'histoire du sieur Thevenin, voici toujours une lettre de M. Roguin, d'Yverdun respectable vieillard, mon ami de trente ans, et celui de feu M. de Rozière, père de M. de Rozière, officier d'artillerie, par qui cette lettre m'est parvenue. Vous y verrez, monsieur, que le bénin Thevenin n'en est pas à son coup d'essai d'impostures, et

(1) *Apostille de l'auteur.*

N. B. Cette lettre est restée sans réponse, de même qu'une autre écrite encore l'ordinaire suivant à M. le comte de Tonnerre, en lui en envoyant une dans laquelle M. Roguin me donnait les informations sur le sieur Thevenin, et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors, je n'ai reçu ni de M. de Tonnerre, ni d'aucune âme vivante, aucun avis de rien de ce qui s'est passé à Grenoble au sujet de cette affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Thevenin.

qu'il a été ci-devant condamné, par arrêt du parlement de Paris, à être fouetté, marqué, et envoyé aux galères pour fabrication de faux actes. Vous y verrez un mensonge bien manifeste dans sa dernière déclaration, puisqu'il m'a dit, à moi, n'avoir pu joindre M. de Faugnes pour lui remettre la lettre de recommandation de R., ni pour en apprendre l'effet; et vous voyez, par la lettre de M. Roguin, qu'il sait bien le joindre pour lui remettre la lettre du curé de Tovency-les-Filles, et pour le circonvenir de ses mensonges au sujet de M. Thevenin de Tanley, conseiller au parlement de Paris. Si mes lettres et leurs réponses parviennent fidèlement, j'aurai dans peu réponse directe de M. de Faugnes, et la déclaration de Janin, que je lui ai fait demander par le premier magistrat du lieu.

Veuillez, monsieur le comte, agréer avec bonté mon respect. RENOU.

Rien ne presse pour le renvoi de la lettre ci-jointe. Je vous supplie seulement, monsieur, d'ordonner qu'elle ne soit pas égarée, et qu'on me la renvoie quand elle ne servira plus à rien.

831. — A M. LALLIAUD.

A Bourgoin, le 21 septembre 1768.

Je ne puis résister, monsieur, au désir de vous donner, par la copie ci-jointe, une idée de la ma-

nière dont je suis traité dans ce pays. Sitôt que je fus parti de Grenoble, pour venir ici, l'on y déterra un garçon chamoiseur nommé Thevenin, qui me demandait neuf francs, qu'il prétendait m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à présent m'avoir donnés, parce que ceux qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant à quelqu'un qui demeure dans le pays. Cette extravagante histoire, qui partout ailleurs eût attiré audit Thevenin le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique; et il n'y a personne à Grenoble, et parmi les gens qui m'entourent, qui ne donnât tout au monde pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme, et moi le fripon : malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné, par un arrêt du parlement de Paris, à être marqué et envoyé aux galères, pour fabrication de faux actes, dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à M. Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlement, rue des Enfans-Rouges, au Marais (1). J'ai écrit en Suisse, pour avoir des in-

(1) L'arrêt est du 10 mars 1761. Il fut permis à Jean Thevenin de Tanley et consorts de le faire imprimer, publier et afficher. On y voit même que ledit Nicolas-Éloi Thevenin, de la Charité-sur-Loire, est condamné au carcan, en place de Grève, pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écriteau devant et derrière, portant ces mots, *Calomniateur et imposteur insigne.*

formations sur le compte de ce misérable : je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui heureusement n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à M. de Faugnes, receveur général des finances à Paris, lequel a connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin; je n'en ai aucune réponse : je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. M. de Faugnes demeure rue Feydeau. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, monsieur, passez chez lui et chez M. Thevenin de Tanley, vous tireriez peut-être de ces messieurs des informations qui me seraient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix : mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoique en cette occasion je n'aie pu résister au désir de démasquer l'imposteur; mais j'avoue qu'enfin dégoûté de la France je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je suis la victime. Je n'espère pas échapper à mes ennemis, en quelque lieu que je me refugie; mais, en les forçant de multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder, et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre : c'est tout ce qu'il me reste à désirer désormais. Bonjour, monsieur. Votre dernière lettre m'est bien parvenue; cela me fait espérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse : faites-la un peu prompte-

ment, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive; car, dans une quinzaine de jours, je pourrais bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances : recevez mes très-humbles salutations.

832. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 26 septembre 1768.

JE reçois en ce moment, mon cher hôte, votre lettre du 20, et j'y apprends les progrès de votre rétablissement avec une satisfaction à laquelle il ne manque, pour être entière, que d'aussi bonnes nouvelles de la santé de la bonne maman. Il n'y a rien à faire à sa sciatique que d'attendre les trêves, et prendre patience : vous êtes dans le même cas pour votre goutte; et après la leçon terrible pour vous et pour d'autres que vous avez reçue, j'espère que vous renoncerez une bonne fois à la fantaisie de guérir de la goutte, de tourmenter votre estomac et vos oreilles, et de vouloir changer votre constitution avec du petit lait, des purgatifs et des drogues; et que vous prendrez une bonne fois le parti de suivre et d'aider, s'il se peut, la nature, mais non de la contrarier.

Je ne sais pourquoi vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que je porte (*); ce ne sont pas les noms qui se marient,

(*) Celui de Renou, qu'il avait pris en allant habiter le château de Trye

ce sont les personnes; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entreraient comme partie constituante, celui que je porte aurait suffi, puisque je n'en reconnais plus d'autre. S'il s'agissait de fortune et de biens qu'il fallût assurer, ce serait autre chose; mais vous savez très-bien que nous ne sommes ni elle ni moi dans ce cas-là; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout.

Pour vous mettre au fait de l'histoire de l'honnête Thevenin, je prends le parti de vous faire passer, par M. Boy de La Tour, copie d'une lettre que j'écrivis, il y a huit jours, au commandant de notre province, et qui contient la relation d'une entrevue que j'ai eue avec ce malheureux qui ne m'a point connu, mais qui s'était précautionné là-dessus d'avance, en disant qu'il ne reconnaîtrait point ledit Rousseau, s'il le voyait. A l'égard du temps, Thevenin disait d'abord dix ans, mais ensuite il a rapproché l'époque, et il l'a laissée assez vague pour qu'elle puisse cadrer à tout. Les anachronismes et les contradictions ne lui font rien du tout, attendu qu'à toutes les objections qu'on peut lui faire, il a cette réponse péremptoire qu'il est trop honnête homme et trop bon chrétien pour vouloir tromper; ce qui n'a pourtant pas empêché cet honnête homme et ce bon chrétien d'être ci-devant condamné aux galères, comme je l'ai appris de M. Roguin. Au reste, je n'ai aucune réponse ni de M. Guyenet, ni d'aucun de ceux à

qui j'ai écrit au Val-de-Travers; ce qui peut venir de l'adresse que je leur ai donnée, savoir celle de M. le comte de Tonnerre, commandant du Dauphiné, qui permettait que pour plus de sûreté je lui fisse adresser mes lettres, et jusqu'ici il me les avait fait passer très-fidèlement; mais depuis une quinzaine de jours il est en campagne, et je n'ai plus de lui ni lettres ni réponses.

Pouviez-vous espérer, mon cher hôte, que la liberté se maintiendrait chez vous, vous qui devez savoir qu'il ne reste plus nulle part de liberté sur la terre, si ce n'est dans le cœur de l'homme juste, d'où rien ne la peut chasser? Il me semble aussi, je l'avoue, que vos peuples n'usaient pas de la leur en hommes libres, mais en gens effrénés. Ils ignoraient trop, ce me semble, que la liberté, de quelque manière qu'on en jouisse, ne se maintient qu'avec de grandes vertus. Ce qui me fâche d'eux est qu'ils avaient d'abord les vices de la licence, et qu'ils vont tomber maintenant dans ceux de la servitude. Partout excès: la vertu seule, dont on ne s'avise jamais, ferait le milieu.

Recevez mes remercîmens des papiers que vous avez remis à notre amie, et qui pourront me donner quelque distraction dont j'ai grand besoin. Je vous remercie aussi des plantes que vous aviez chargé Gagnebin de recueillir, quoiqu'il n'ait pas rempli votre intention. C'est de cette bonne intention que je vous remercie; elle me flatte plus que toutes les plantes du monde. Les tracas éter-

nels qu'on me fait souffrir me dégoûtent un peu de la botanique, qui ne me paraît un amusement délicieux qu'autant qu'on peut s'y livrer tout entier. Je sens que pour peu que l'on me tourmente encore je m'en détacherai tout-à-fait. Je n'ai pas laissé pourtant de trouver en ce pays quelques plantes, sinon jolies, au moins nouvelles pour moi; entre autres, près de Grenoble, l'*Osyris* et le *Térébinthe;* ici le *Cenchrus racemosus* qui m'a beaucoup surpris, parce que c'est un gramen maritime; l'*Hypopitis,* plante parasite qui tient de l'orobanche; le *Crepis fœtida* qui sent l'amande amère à pleine gorge, et quelques autres que je ne me rappelle pas en ce moment. Voilà, mon cher hôte, plus de botanique qu'il n'en faut à votre stoïque indifférence. Vous pouvez m'écrire en droiture ici sous le nom de Renou. J'ai grand'peur, s'il ne survient quelque amélioration dans mon état et dans mes affaires, d'être réduit à passer avec ma femme tout l'hiver dans ce cabaret, puisque je ne trouve pas sur la terre une pierre pour y poser ma tête.

833. — AU MÊME.

Bourgoin, le 2 octobre 1768.

Quelle affreuse nouvelle vous m'apprenez, mon cher hôte, et que mon cœur en est affecté! Je ressens le cruel accident de votre pauvre maman comme elle, ou plutôt comme vous, et c'est

tout dire. Une jambe cassée est un malheur que mon père eut étant déjà vieux, et qui lui arriva de même en se promenant, tandis que dans ses terribles fatigues de chasse, qu'il aimait à la passion, jamais il n'avait eu le moindre accident. Sa jambe guérit très-facilement et très-bien malgré son âge; et j'espérerais la même chose de madame la commandante, si la fracture n'était dans une place où le traitement est incomparablement plus difficile et plus douloureux. Toutefois, avec beaucoup de résignation, de patience, de temps, et les soins d'un homme habile, la cure est également possible, et il n'est pas déraisonnable de l'espérer. C'est tout ce qu'il m'est permis de dire, dans cette fatale circonstance, pour notre commune consolation. Ce malheur fait aux miens, dans mon cœur, une diversion bien funeste, mais réelle pourtant, en ce qu'au sentiment des maux de ceux qui nous sont chers, se joint l'impression tendre de notre attachement pour eux, qui n'est jamais sans quelque douceur; au lieu que le sentiment de nos propres maux, quand ils sont grands et sans remède, n'est que sec et sombre : il ne porte aucun adoucissement avec soi. Vous n'attendez pas de moi, mon cher hôte, les froides et vaines sentences des gens qui ne sentent rien; on ne trouve guère pour ses amis les consolations qu'on ne peut trouver pour soi-même. Mais cependant je ne puis m'empêcher de remarquer que votre affliction ne raisonne pas juste, quand elle

s'irrite par l'idée que ce triste événement n'est pas dans l'ordre des choses attaché à la condition humaine. Rien, mon cher hôte, n'est plus dans cet ordre que les accidens imprévus qui troublent, altèrent et abrégent la vie. C'est avec cette dépendance que nous sommes nés; elle est attachée à notre nature et à notre constitution. S'il y a des coups qu'on doive endurer avec patience, ce sont ceux qui nous viennent de l'inflexible nécessité, et auxquels aucune volonté humaine n'a concouru. Ceux qui nous sont portés par les mains des méchans sont à mon gré beaucoup plus insupportables, parce que la nature ne nous fit pas pour les souffrir. Mais c'est déjà trop moraliser. Donnez-moi fréquemment, mon cher hôte, des nouvelles de la malade; dites-lui souvent aussi combien mon cœur est navré de ses souffrances, et combien de vœux je joins aux vôtres pour sa guérison.

J'ai reçu par M. le comte de Tonnerre une lettre du lieutenant de Guyenet, laquelle m'en promet une autre que j'attends pour lui faire des remercîmens. A présent ledit Thevenin est bien convaincu d'être un imposteur. M. de Tonnerre, qui m'avait positivement promis toute protection dans cette affaire, me marque qu'il lui imposera silence. Que dites-vous de cette manière de rendre justice? c'est comme si, après qu'un homme aurait pris ma bourse, au lieu de me la faire rendre, on

lui ordonnait de ne me plus voler. En toutes choses voilà comme je suis traité.

Je vous ai déjà marqué que vous pouvez m'écrire ici en droiture sous le nom de Renou; vous pouvez continuer aussi d'employer la même adresse dont vous vous servez; cela me paraît absolument égal.

834. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 5 octobre 1768.

VOTRE lettre, monsieur, du 29 septembre, m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata, et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droiture, ayant peut-être été ouvertes; mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'aperçois une interruption, je chercherai une adresse intermédiaire ici, si je puis, ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins et de la peine qu'ils vous donnent, à laquelle je suis très-sûr que vous n'avez pas regret; mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin, dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus quelle justice il se propose de me rendre, après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair? c'est

d'imposer silence à cet homme; et moi toute la peine que je me suis donnée était dans l'espoir qu'il le forcerait de parler. Ne parlons plus de ce misérable ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres; et c'était pour cela qu'il m'importait de démasquer le premier. Je l'ai fait, cela me suffit : il en viendrait maintenant cent par jour que je ne daignerais pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour, que je me vcie réduit à passer dans un cabaret l'hiver dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quels gens j'étais tombé là. Je frémis seulement à y songer : n'en reparlons jamais, je vous prie.

Plus je réfléchis aux traitemens que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Egalement tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne, ce serait me mettre en repos; et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens est qu'on est importuné de mon existence,

et qu'on veut faire en sorte que je le sois moi-même; il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espérant qu'on voudrait bien m'y laisser tranquille, en quoi je crois bien que je me flattais trop; mais enfin j'en aurais fait de bon cœur la tentative si nous étions plus en état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air. Il me vient une autre idée dont je veux vous parler, et que ma passion pour la botanique m'a fait naître; car, voyant qu'on ne voulait pas me laisser herboriser en repos, j'ai voulu quitter les plantes; mais j'ai vu que je ne pouvais plus m'en passer : c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument; c'est un engouement d'enfant, mais qui me durera toute ma vie.

Je voudrais, monsieur, trouver quelque moyen d'aller la finir dans les îles de l'Archipel, dans celle de Chypre, ou dans quelque autre coin de la Grèce; il ne m'importe où, pourvu que je trouve un beau climat fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie turque me sera moins cruelle. Malheureusement, pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurais subsister là-bas sans ressource; et sans quelque faveur de la Porte, ou quelque recommandation du moins pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays, mon établissement y serait totalement impossible.

Comme je ne serais pas sans espoir d'y rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirais pouvoir à ce titre obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort, ni un Jussieu; mais aussi je ne ferais pas ce travail en passant, plein d'autres vues et par tâche : je m'y livrerais tout entier, uniquement par plaisir, et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance, peuvent suppléer à beaucoup de connaissances, et même les donner à la fin. Si j'avais encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffirait, et je ne demanderais rien, sinon qu'on favorisât mon passage, et qu'on m'accordât quelque recommandation. Mais, sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander, ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée; et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler là pour le reste de mes jours, il me faudrait quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources, j'en trouverais dans le fruit de mes travaux passés de suffisantes pour subsister où que ce fût; mais cela demanderait d'autres arrangemens que ceux qui subsistent, et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon, monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue, et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant, comme ces obstacles ne sont

pas insurmontables, et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste, j'ai cru devoir vous en parler, afin que, sondant le terrain, si l'occasion s'en présente, soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour, et des protecteurs que vous me connaissez, soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on serait à celle de Londres pour protéger mes herborisations dans l'Archipel, vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là que je désire peut être favorisé d'un des deux souverains. Au reste, il n'y a que ce moyen de le rendre praticable, et je ne me résoudrai jamais, avec quelque ardeur que je le désire, à recourir pour cela à aucun particulier quelqu'il soit. La voie la plus courte et la plus sûre de savoir là-dessus ce qui se peut faire serait, à mon avis, de consulter madame la maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance et dans sa bonté pour moi, et dans ses lumières, que je voudrais que vous ne parlassiez d'abord de ce projet qu'à elle seule, que vous ne fissiez là-dessus que ce qu'elle approuvera, et que vous n'y pensiez plus si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit, monsieur, de compter sur vous. Voilà ma réponse. Je mets mon sort entre vos mains, autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

835. — A M. Moultou.

Bourgoin, le 10 octobre 1768.

Vos lettres, monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la première, parce que vous m'annonciez votre prochain départ de Genève; mais j'y crus voir de votre part la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible, et j'y trouvai la clef de bien des mystères auxquels depuis long-temps je ne comprenais rien. Cela m'a fait rompre, un peu imprudemment peut-être, avec des ingrats dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, après m'être perdu pour leur service; mais mon horreur pour toute espèce de déguisement augmente avec l'effet de ceux dont je suis la victime. Aussi-bien, dans l'état où l'on m'a réduit, je puis désormais être franc impunément; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac, à qui il appartient, sur quel pied j'y pourrais loger, s'il est habitable pour moi, c'est-à-dire à ma manière, et meublé; en un mot, tout ce qui s'y rapporte, hors le peu que vous m'en dites dans votre dernière lettre, et qui me paraît très-attrayant. Coindet ne m'en a jamais parlé, et cela ne m'étonne guère. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire davantage, et même d'aller prendre des éclaircissemens sur les lieux. Je suis bien tenté de vous

prendre au mot : car aller habiter un si beau lieu, moi qui n'ai d'asile qu'au cabaret; vous voir en passant; être voisin de M. Venel, pour lequel j'ai la plus véritable estime : tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout-à-fait, pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. A l'égard du profond secret que vous me promettez, vous n'en êtes plus le maître; ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible; je vous en prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle qui lui servait d'enveloppe ne l'ait pas été. Avis au lecteur.

J'apprends avec le plus vrai plaisir que votre voyage a été salutaire à la santé de madame Moultou : mon empressement de vous voir est encore augmenté par le désir d'être connu d'elle, et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre amitié pour moi, et qu'elle en suive l'exemple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute; mais, comme je désire m'arrêter un peu à Montpellier pour voir M. Gouan et le Jardin des Plantes, je ne logerai pas chez vous. Je vous prierai seulement de me chercher deux chambres dans votre voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous presque autant que si j'y logeais, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à personne : les sociétés bonnes pour vous seront sûrement très-bonnes pour moi; et, si je ne suis

pas bon pour elles, ce ne sera pas la faute de ma volonté.

Vous savez sûrement que ma gouvernante, et mon amie, et ma sœur, et mon tout, est enfin devenue ma femme. Puisqu'elle a voulu suivre mon sort et partager toutes les misères de ma vie, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Vingt-cinq ans d'union des cœurs ont produit enfin celle des personnes. L'estime et la confiance ont formé ce lien. S'il s'en formait plus souvent sous les mêmes auspices, il y en aurait moins de malheureux. Madame Renou ne sera point l'ornement d'un cercle, et les belles dames riront d'elle sans que cela la fâche; mais elle sera, jusqu'à la fin de mes jours, la plus douce consolation, peut-être l'unique d'un homme qui en a le plus grand besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez m'écrire en droiture à M. Renou, à Bourgoin en Dauphiné.

836. — A M. Lalliaud.

Bourgoin, le 23 octobre 1768.

J'ai, monsieur, votre lettre du 13 et les autres. Je ne vous ferai point d'autres remercîmens des peines que je vous donne, que d'en profiter; il en est pourtant que je voudrais vous éviter, comme celle des duplicata de vos lettres que vous prenez inutilement, puisqu'il est de la dernière évidence

que, si l'on prenait le parti de supprimer vos lettres, on supprimerait encore plus certainement les duplicata.

Je sens l'impossibilité d'exécuter mon projet : vos raisons sont sans réplique; mais je ne conviens pas qu'en supposant cette exécution possible, ce serait donner plus beau jeu à mes ennemis; je suis certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre de tomber dans les mains de leurs satellites; au lieu que les pachas ne se piquant pas de philosophie, et n'étant que médiocrement galans, les Machiavels et leurs amies ne disposeraient pas tout-à-fait aussi aisément d'eux que de ceux d'ici. Le projet que vous substituez au mien, savoir, celui de ma retraite dans les Cévennes, a été le premier des miens en songeant à quitter Trye; je le proposai à M. le prince de Conti, qui s'y opposa et me força de l'abandonner. Ce projet eût été fort de mon goût, et le serait encore; mais je vous avoue qu'une habitation tout-à-fait isolée m'effraie un peu depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi tant d'ardeur à m'y confiner. Je ne sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un désert; mais ils m'y veulent entraîner à toute force, et je ne doute pas que ce ne soit l'une des raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paraissait pas encore assez solitaire pour leur objet, quoique le vœu commun de son altesse, de madame la maréchale, et le mien, fût que j'y finisse mes jours.

S'ils n'avaient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les pénétrer, c'était là qu'ils devaient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y disposaient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y rentrer et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force par les mains du sacripant que le maître avait chargé de me protéger, mais qui se sentait trop bien protégé ici même par d'autres pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout-à-fait? Je l'ignore; je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Trye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore que simplement de s'assurer de moi. Convenez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs s'il n'a pu me protéger dans sa maison même? Que deviendrai-je dans ces montagnes si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connaissance, et sûr d'être, comme partout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir? Si nous prenons des arrangemens d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé, c'est que M. le prince de Conti et madame la maréchale ne pouvant les cacher aux machiavélistes qui les en-

tourent, et qui se gardent bien de laisser voir leurs desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là, comme je l'étais à Grenoble, et comme je le suis partout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode : ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'était que pour m'espionner, à la bonne heure, et très-peu m'importe. Mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé; et pourquoi? Je l'ignore, et je m'y perds; mais convenez que le doute n'est pas attirant.

Voilà, monsieur, des considérations que je vous prie de bien peser, à quoi j'ajoute les incommodités infinies d'une habitation isolée pour un étranger, à mon âge et dans mon état, la dépense au moins triple, les idées terribles auxquelles je dois être en proie, ainsi séquestré du genre humain, non volontairement et par goût, mais par force et pour assouvir la rage de mes oppresseurs : car, d'ailleurs, je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes; et que, si j'étais pleinement libre et maître de mon sort, je choisirais la plus profonde retraite pour y finir mes jours. Bien plus, une captivité déclarée n'aurait rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra, pourvu que ce soit ouvertement, je puis

tout souffrir sans murmure; mais mon cœur ne peut tenir aux flagorneries d'un sot fourbe qui se croit fin parce qu'il est faux. J'étais tranquille aux cailloux des assassins de Motiers, et ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore que ma situation présente est trop désagréable et violente pour que je ne saisisse pas la première occasion d'en sortir; ainsi des arrangemens d'une exécution éloignée ne peuvent jamais être pour moi des engagemens absolus qui m'obligent à renoncer aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû, monsieur, entrer avec vous dans ces détails, auxquels je dois ajouter que l'espèce de liberté de disposer de moi, que mes ressources me laissent, n'est pas illimitée; que ma situation la restreint tous les jours; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années, passé lesquelles d'autres lois ordonneront de mon sort et de celui de ma compagne; mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi; mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole : ils se pressent de jouer de leur reste; dès maintenant ils en ont trop fait pour que leurs manœuvres puissent rester long-temps cachées; et le moment qui doit les mettre en évidence sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune, monsieur; souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous la verrez accom-

plie. Il me reste maintenant à vous dire que, prévenu de tout cela, vous pouvez agir comme votre cœur vous inspirera, et comme votre raison vous éclairera; plein de confiance en vos sentimens et en vos lumières, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez madame la maréchale; la mienne en elle est toujours la même. Je compte également et sur ses bontés et sur celles de M. le prince de Conti; mais l'un est subjugué, l'autre ne l'est pas, et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien. A l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très-grand honneur d'appartenir à S. A. S., et il ne tiendra pas à moi de le mériter; mais ce sont de ces choses qui s'acceptent et qui ne se demandent pas. Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous désiriez. Je me trouve moi-même fort ridicule d'avoir pris à cœur une pareille affaire, ce que je n'aurais pourtant pas fait, je vous jure, si je n'eusse été sûr que c'était un drôle aposté. Je désirais, non par vengeance assurément, mais pour ma sûreté, qu'on dévoilât ses instigateurs : on ne l'a pas voulu, soit; il en viendrait mille autres que je ne daignerais pas même répondre à ceux qui m'en parleraient. Bon-

jour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. J'oubliais de vous dire que mon chamoiseur est bien le cordonnier de M. de Tanley; il apprit le métier de chamoiseur à Yverdun après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Janin.

837. — A M. du Peyrou.

Bourgoin, le 30 octobre 1768.

Voici, j'espère, la dernière fois que j'aurai à vous parler du sieur Thevenin, dont je n'entends plus parler moi-même. Après les preuves péremptoires que j'ai données à M. de Tonnerre de la fourberie de cet imposteur, il en a bien fallu convenir à la fin, et il m'a offert de le punir par quelques jours de prison, comme si le but de tous les soins que j'ai pris et que j'ai donnés à ce sujet était le châtiment de ce misérable. Vous croyez bien que je n'ai pas accepté. L'imposteur étant convaincu, rien n'était plus aisé que de le faire parler et de remonter peut-être à la source de ce complot profondément ténébreux dont je suis la victime depuis plusieurs années, et dont je dois l'être jusqu'à ma mort. Je me le tiens pour dit; et prenant enfin mon parti sur les manœuvres des hommes, je les laisserai désormais ourdir et tra-

Digitized by Google

mer leurs iniquités, certain, quoi qu'ils puissent faire, que le temps et la vérité seront plus forts qu'eux. Ce qu'il me reste de toute cette affaire est un tendre souvenir des soins que mes amis ont bien voulu se donner en cette occasion, pour confondre l'imposture, et je suis en particulier très-sensible à l'activité de M. Guyenet, dont je n'avais pas le même droit d'en attendre, et avec qui je n'étais plus en relation. J'apprends qu'il commence à se ranger, et je m'en réjouis de tout mon cœur, pour le bonheur de son excellente petite femme et le sien. Je finis, mon cher hôte, un peu à la hâte, en vous embrassant au nom de ma femme et au mien. J'embrasse M. Jeannin.

838. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 2 novembre 1768.

DEPUIS la dernière lettre, monsieur, que je vous ai écrite, et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de M. le duc de Choiseul un passe-port que je lui avais demandé pour sortir du royaume il y a près de six semaines, et auquel je ne songeais plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passe-port, j'ai délibéré, dans la cruelle extrémité où je me trouve, et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferais, ne voulant ni ne pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout

le poids, tout le sang-froid, toute la réflexion dont je suis capable; c'est de retourner en Angleterre, et d'y aller finir mes jours dans ma solitude de Wootton. Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie, et j'ai, pour un des garans de sa solidité, l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre, et telle qu'en cet instant même je n'y puis penser sans frémir. Je ne puis, monsieur, vous en dire davantage dans une lettre; mais mon parti est pris, et je m'y sens inébranlable, à proportion de ce qu'il m'en a coûté pour le prendre. Voici une lettre qui s'y rapporte, et à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. J'écris à M. l'ambassadeur d'Angleterre; mais je ne sais s'il est à Paris. Vous m'obligeriez de vouloir bien vous en informer; et, si vous pouviez même parvenir à savoir s'il a reçu ma lettre, vous feriez une bonne œuvre de m'en donner avis; car, tandis que j'attends ici sa réponse, mon passe-port s'écoule, et le temps est précieux. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas sentir combien il m'importe que la résolution que je vous communique demeure secrète, et secrète sans exception: toutefois je n'exige rien de vous que ce que la prudence et votre amitié en exigeront. Si M. l'ambassadeur d'Angleterre ébruite ce dessein, c'est tout autre chose, et d'ailleurs je ne l'en puis empêcher. En prenant mon parti sur ce point, vous sentez que je l'ai pris sur tout le reste. Je quitterai ce continent, comme je quitterais le séjour de la lune.

L'autre fois, ce n'était pas la même chose; j'y laissais des attachemens, j'y croyais laisser des amis. Pardon, monsieur; mais je parle des anciens. Vous sentez que les nouveaux, quelque vrais qu'ils soient, ne laissent pas ces déchiremens de cœur qui le font saigner durant toute la vie, par la rupture de la plus douce habitude qu'il puisse contracter. Toutes mes blessures saigneront, j'en conviens, le reste de mes jours; mais mes erreurs, du moins, sont bien guéries; la cicatrice est faite de ce côté-là. Je vous embrasse.

839. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 5 novembre 1768.

Vous avez fait, cher Moultou, une perte que tous vos amis et tous les honnêtes gens doivent pleurer avec vous, et j'en ai fait une particulière dans votre digne père par les sentimens dont il m'honorait, et dont tant de faux amis, dont je suis la victime, m'ont bien fait connaître le prix. C'est ainsi, cher Moultou, que je meurs en détail dans tous ceux qui m'aiment, tandis que ceux qui me haïssent et me trahissent semblent trouver dans l'âge et dans les années une nouvelle vigueur pour me tourmenter. Je vous entretiens de ma perte au lieu de parler de la vôtre; mais la véritable douleur, qui n'a point de consolation, ne sait guère en trouver pour autrui; on console les indifférens, mais on s'afflige avec ses amis. Il me

semble que si j'étais près de vous, que nous nous embrassassions, que nous pleurassions tous deux, sans nous rien dire, nos cœurs se seraient beaucoup dit.

Cruel ami, que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac! Hélas! ce beau séjour était l'asile qu'il me fallait; j'y aurais oublié, dans un doux repos, les ennuis de ma vie; je pouvais espérer d'y trouver enfin de paisibles jours, et d'y attendre sans impatience la mort, qu'ailleurs je désirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne ordonne autrement de mon sort. Si j'en avais été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serais jamais sorti de Trye, dont il n'avait rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier qu'il en a daigné faire pour moi. *Je le mets ici à ma place*, disait-il à son officier; *je veux qu'il ait la même autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que je le fais le maître de tout.* Il a même daigné me venir voir plusieurs fois, souper avec moi tête à tête, me dire, en présence de toute sa suite, qu'il venait exprès pour cela : et, ce qui m'a plus touché que tout le reste, s'abstenir même de chasser, de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Eh bien! cher Moultou, malgré ses soins, ses ordres les plus absolus, malgré le désir, la passion, j'ose dire, qu'il avait de me rendre heureux dans la re-

traite qu'il m'avait donnée, on est parvenu à m'en chasser, et cela par des moyens tels que l'horrible écrit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume. Son altesse a tout su, et n'a pu désapprouver ma retraite; les bontés, la protection, l'amitié de ce grand homme, m'ont suivi dans cette province, et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisserait jamais en repos dans le royaume, j'ai résolu d'en sortir; j'ai demandé un passe-port à M. de Choiseul, qui, après m'avoir laissé longtemps sans réponse, vient enfin de m'envoyer ce passe-port. Sa lettre est très-polie, mais n'est que cela: il m'en avait écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passe-port, c'est m'inviter en quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas d'importuner les ministres pour rien. Cependant depuis le moment où j'ai demandé ce passe-port jusqu'à celui où je l'ai obtenu, la saison s'est avancée, les Alpes se sont couvertes de glace et de neige; il n'y a plus moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations impossibles à détailler dans une lettre m'ont forcé à prendre le parti le plus violent, le plus terrible auquel mon cœur pût jamais se résoudre; mais le seul qui m'ait paru me rester, c'est de repasser en Angleterre, et d'aller finir mes malheureux jours dans ma triste solitude de Wootton, où, depuis mon départ, le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens

de lui écrire en conséquence de cette résolution; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre. Si ma proposition est acceptée, comme elle le sera infailliblement, je ne puis plus m'en dédir, et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer sans mériter de reproches; et à tout âge, surtout au mien, il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurais doublement tort d'acheter par rien de répréhensible le repos du peu de jours qui me restent à passer; mais je vous avoue que ce beau séjour de Lavagnac, le voisinage de M. Venel, l'avantage d'être auprès de son ami, par conséquent d'un honnête homme, au lieu qu'à Trye j'étais entre les mains du dernier des malheureux, tout cela me suivra en idée dans ma sombre retraite, et y augmentera ma misère pour n'avoir pu faire mon bonheur. Ce qui me tourmente encore plus en ce moment est une lueur de vaine espérance dont je vois l'illusion, mais qui m'inquiète malgré que j'en aie. Quand mon sort sera parfaitement décidé, et qu'il ne me restera qu'à m'y soumettre, j'aurai plus de tranquillité. C'est, en attendant, un grand soulagement pour mon cœur d'avoir épanché dans le vôtre tout ce détail de ma situation. Au reste, je suis attendri d'imaginer vos dames, vous, et M. Venel, faisant ensemble ce pélerinage bienfaisant, qui mérite mieux que ceux de Lorette d'être mis au nombre des œuvres

de miséricorde. Recevez tous mes plus tendres remercîmens et ceux de ma femme; faites agréer ses respects et les miens à vos dames. Nous vous saluons et vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

P. S. J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre et de Minorque, que j'aimerais mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille?

Autre P. S. Si j'avais reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

840. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 7 novembre 1768.

DEPUIS ma dernière lettre, monsieur, j'ai reçu d'un ami l'incluse, qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon parti si brusquement; la situation charmante de ce château de Lavagnac, le maître auquel il appartient, l'honnête homme qu'il a pour agent, la beauté, la douceur du climat, si convenable à mon pauvre corps délabré, le lieu assez solitaire pour être tranquille, et pas assez pour être un désert; tout cela, je vous l'avoue, si je passe en Angleterre ou même à Mahon, car j'ai proposé l'alternative, tout cela, dis-je, me fera souvent tourner les yeux et soupirer vers cet agréable asile, si bien fait pour me rendre heu-

reux, si l'on m'y laissait en paix. Mais j'ai écrit : si l'ambassadeur me répond honnêtement, me voilà engagé; j'aurais l'air de me moquer de lui si je changeais de résolution; et d'ailleurs ce serait, en quelque sorte, marquer peu d'égard pour le passeport que M. de Choiseul a eu la bonté de m'envoyer à ma prière. Les ministres sont trop occupés, et d'affaires trop importantes, pour qu'il soit permis de les importuner inutilement; d'ailleurs, plus je regarde autour de moi, plus je vois avec certitude qu'il se brasse quelque chose, sans que je puisse deviner quoi. Thevenin n'a pas été aposté pour rien : il y avait dans cette farce ridicule quelque vue qu'il m'est impossible de pénétrer; et, dans la profonde obscurité qui m'environne, j'ai peur au moindre mouvement de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France, et depuis mon départ de Trye, me montre évidemment qu'il n'y a que M. le prince de Conti, parmi ceux qui m'aiment, qui sache au vrai le secret de ma situation, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la rendre tranquille sans pouvoir y réussir. Cette persuasion m'arrache des élans de reconnaissance et d'attendrissement vers ce grand prince, et je me reproche vivement mon impatience au sujet du silence qu'il a gardé sur mes deux dernières lettres; car il y a peu de temps que j'en ai écrit à son altesse une seconde, qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la première : c'est de quoi je désirerais extrê-

mement d'être instruit. Je n'ose en ajouter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue; mais si, dans ce moment critique, vous aviez pour moi la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé de l'informer de ce qui se passe, et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire ses ordres; car, dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises, qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désormais sous votre couvert, puisque sous le sien mes lettres ne passent pas.

La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée : après les preuves sans réplique que j'ai données à M. de Tonnerre de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté, et que ce n'est pas de quoi il était question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a données cette sotte affaire, non pour ce misérable à qui je n'aurais pas daigné répondre, mais pour ceux qui l'ont aposté, et que rien n'était plus aisé que de démasquer si on l'eût voulu : rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas, le seul, à la vérité, de cette espèce où je me sois jamais trouvé. J'étais navré, consterné, presque tremblant; je ne savais ce que je disais en questionnant l'imposteur; et

lui, tranquille et calme dans ses absurdes mensonges, portait dans l'audace du crime toute l'apparence de la sécurité des innocens. Au reste, j'ai fait passer à M. de Tonnerre l'arrêt imprimé concernant ce misérable, qu'un ami m'a envoyé, et par lequel M. de Tonnerre a pu voir que ceux qui avaient mis cet homme en jeu avaient su choisir un sujet expérimenté dans ces sortes d'affaires.

Je ne me trouvai jamais dans des embarras pareils à ceux où je suis, et jamais je ne me sentis plus tranquille. Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos; et, loin de me désespérer, mon cœur me dit que mes maux touchent à leur fin. Il en serait bien temps, je vous assure. Vous voyez, monsieur, comment je vous écris, comment je vous charge de mille soins, comment je remets mon sort entre vos mains et à vous seul. Si vous n'appelez pas cela de la confiance et de l'amitié, aussi bien que de l'importunité et de l'indiscrétion peut-être, vous avez tort. Je vous embrasse de tout mon cœur.

841. — A M. DE SAINT-GERMAIN (*).

9 novembre 1768.

Je n'ai pas, monsieur, l'honneur d'être connu de vous, et je sais que vous n'aimez pas mes opi-

(*) M. de Saint-Germain a fait une notice sur sa correspondance avec Jean-Jacques. En voici quelques passages.

« . . . . . Les personnes clairvoyantes qui ont suivi ce

nions; mais je sais que vous êtes un brave militaire, un gentilhomme plein d'honneur et de droi-

---

vu de près M. Rousseau, en le blâmant dans ses écarts envers ceux qu'il regardait comme ses persécuteurs, découvraient en lui un amour pour ses semblables dont on trouverait peu d'exemples... Son âme bienfaisante lui enlevait le nécessaire pour soulager les malheureux, et le faisait malade pour les maux d'autrui. En voici quelques traits dont M. de Saint-Germain (c'est lui qui parle ainsi en tierce personne, a été témoin

« M. Rousseau, présent à la chute d'un échafaud sur lequel était un maçon qui fut blessé grièvement, courut à lui, le fit porter dans son auberge, et lui fit donner tous les secours possibles. S'apercevant quelque temps après que, malgré ses soins et une grosse dépense, cet homme n'était ni pansé ni soigné comme il aurait dû l'être, il écrivit à M. de Saint-Germain pour le prier de s'employer auprès du directeur de l'hôpital de Bourgoin, afin qu'il y fût reçu et recommandé, offrant de payer à cette maison, fondée seulement pour les pauvres malades du lieu, tout ce qu'il en pourrait coûter pour guérir cet étranger. Le directeur de l'hôpital l'y fit entrer, et après que ce maçon fut parfaitement guéri, il alla remercier son bienfaiteur. M. Rousseau sortit de suite pour payer le directeur, qui lui dit être satisfait. Persuadé que M. de Saint-Germain avait payé, il vint le trouver, et se plaindre de ce qu'il lui eût enlevé un bien à lui qu'il réclamait. M. de Saint-Germain eut beau dire, M. Rousseau voulut absolument payer la moitié de ce qu'avait reçu l'hôpital.

« Un incendie consuma la maison d'un paysan où l'on ne put rien sauver. M. Rousseau en fut malade; il envoya chercher l'incendié, lui donna un louis, et lui dit de prendre chez son boulanger le pain dont il aurait besoin pour lui et sa famille jusqu'à la récolte prochaine. Le paysan lui répondit: Monsieur, il vous en coûtera moins de nous faire donner quelques mesures de seigle; M. Rousseau fit fournir pendant six mois tout le seigle dont cette famille eut besoin.

ture, qui a dans son cœur la véritable religion, celle qui fait les gens de bien; voilà tout ce que je

---

« Sa bourse ne fut jamais fermée aux malheureux; on ne peut comprendre qu'avec une aussi médiocre fortune, cet homme, désintéressé jusqu'au blâme, pût donner autant. Personne à la vérité ne fut plus sobre que lui et n'eut moins de besoins, ne fut plus propre et n'usa moins.

« M. de Saint-Germain, accompagné d'une autre personne, fut visiter M. Rousseau qui s'était retiré à la campagne. Peu après leur arrivée un homme vint frapper à la porte. M. Rousseau se lève, lui ouvre, et lui dit de revenir. L'homme insista en disant qu'il venait de loin, et qu'il avait besoin de son argent. Alors il le fit entrer, et ces deux messieurs virent sept à huit vêtemens de différente taille que cet homme apportait. M. Rousseau lui demanda ce qu'il lui fallait, il répondit, dix-huit francs, il lui furent payés. Voyant que ces messieurs s'étaient aperçus de ce qu'il voulait leur cacher, M. Rousseau leur dit: C'est une famille qui n'est pas vêtue: il ne faut pas croire que de donner vingt-quatre sous ou un petit écu à l'importunité d'un pauvre, ce soit remplir les obligations de la charité. Il faut chercher le besoin où il est..., etc.

« Pourrait-on croire que M. Rousseau avec des sentimens pareils, soutenus par une pratique habituelle, ait pu être un empoisonneur, un fripon? Il est cependant vrai qu'au sujet de son goût pour la recherche des plantes il a été taxé d'y chercher du poison, et qu'on a cité un homme sur lequel on prétendait qu'il en avait fait l'essai, parce qu'il mourut dans les douleurs d'une colique néphrétique, malgré tous les secours que lui procura M. Rousseau. Obligé de subir une confrontation avec un ouvrier, il confondit cet imposteur, qui disait lui avoir prêté, à Neufchâtel, neuf francs, que M. Rousseau n'avait jamais voulu lui rendre...

« Un fermier qui avait fourni pendant quinze mois à M. Rousseau des œufs, du beurre, du fromage, qui toujours en avait été payé beaucoup au-delà de ce que la chose valait, et qui en

cherche. On ne séduit pas M. de Saint-Germain, on l'intimide encore moins; passez-moi, monsieur, la familiarité du terme : vous êtes précisément l'homme qu'il me faut.

J'aurais, monsieur, à mettre en dépôt dans le cœur d'un honnête homme des confidences qui n'en sont pas indignes, et qui soulageraient le mien. Si vous voulez bien être ce généreux dépositaire, ayez la bonté de m'assigner chez vous l'heure et le jour d'une audience paisible, et je m'y rendrai. Je vous préviens que ma confiance ne sera mêlée d'aucune indiscrétion; que je n'ai à vous demander ni soins, ni conseils, ni rien qui puisse vous donner la moindre peine ou vous compromettre en aucune façon : vous n'aurez d'autre usage à faire de ma confidence que d'en honorer un jour ma mémoire, quand il n'y aura

---

outre avait reçu de lui, ainsi que sa famille, mille bienfaits, eut l'ingratitude et la mauvaise foi de lui envoyer un mémoire que ce fermier affirmait lui être dû, et ne lui avoir pas été payé par M. Rousseau avant son départ. Cette demande, vérifiée par M. de Saint-Germain, fut prouvée fausse.

« Une femme de chambre, prétendant à l'esprit, fatiguait M. Rousseau par des visites continuelles : furieuse de ce qu'il l'avait chassée de chez lui, elle dit qu'il l'avait voulu violer, et ce bruit se répandit partout.

« Tous ces événemens, quoique fâcheux, n'auraient pas dû affecter M. Rousseau au point où il l'était, encore moins lui persuader que ces calomnies grossières étaient l'ouvrage de ses ennemis; autant à plaindre qu'à blâmer, il était, par sa sensibilité et sa méfiance, son plus cruel ennemi à lui-même..., etc. »

plus de risque à parler. Je ne vous dis rien de mes sentimens pour vous, mais je vous en donne la preuve.

842. — A M. LE COMTE DE TONNERRE,

En lui envoyant l'écrit suivant.

Bourgoin, le 9 novembre 1768.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la déclaration juridique du sieur Jeannet (*), cabaretier des Verrières, relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience, je m'abstiens de joindre à cette pièce celles que j'ai reçues en même temps, puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que vous avez déjà pour démontrer pleinement, non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurais assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire, si le ton décidé sur lequel M. Bovier se faisait le porteur de parole de ce misérable n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'honneur de me marquer qu'après ce qui s'est passé mon prétendu créancier se tiendra pour dit qu'il ne saurait se flatter de trouver en moi son débiteur. Voilà, monsieur le comte, de quoi jamais il ne s'est flatté, je vous assure; mais il s'est flatté, pre-

(*) Ce *Jeannet* est nommé *Janin* dans les lettres précédentes; c'est sans doute une erreur de Rousseau, qui avait été mal informé.

mièrement, de mentir et m'avilir à son aise; puis, après avoir dit tout ce qu'il voulait dire, et n'ayant plus qu'à se taire, de se taire ensuite tranquillement; et, s'il était enfin convaincu d'être un imposteur, de sortir néanmoins de cette affaire, confondu, très-peu lui importe, mais impuni, mais triomphant. Pour un homme qui paraît si bête, je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien ordonner, à votre commodité, que les deux pièces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé, dans cette occasion, de la permission que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous votre pli. Je serai plus discret à l'avenir; et si l'impunité du premier fourbe en suscite d'autres, elle me servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai l'honneur, M. le comte, de vous assurer de tout mon respect.

DÉCLARATION JURIDIQUE DU SIEUR JEANNET.

L'an 1768, et le dix-neuvième jour du mois de septembre, par-devant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux, bourgeois de Neuchâtel et de Romain-Motiers, maire pour sa majesté le roi de Prusse, notre souverain prince et seigneur, en la juridiction des Verrières, administrant justice par jour extraordinaire, mais aux lieu et heure accoutumés, et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés :

Personnellement est comparu M. Guyenet, receveur pour sa majesté, et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers, qui a représenté qu'ayant reçu depuis peu une lettre de M. J. J. Rousseau, datée de Bourgoin, du 8 du courant, par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin, chamoiseur de sa profession, lui ayant fait demander neuf livres argent de France, qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt, au logis du Soleil, à Saint-Sulpice, il y a à peu près dix ans; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit sieur Rousseau pour ne pas l'éclaircir, vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit Thevenin, et que cet article est controuvé; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui par-devant cette honorable justice, pour requérir que, par reconnaissance, il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer, ayant pour cet effet fait citer en témoignage le sieur Jean-Henri Jeannet, cabaretier de ce lieu, présent, lequel et par qui l'argent que répète ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau, doit, suivant lui, avoir été remis; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet, il y soit appointé, ce qui a été connu.

Et pour y satisfaire, ledit sieur Jeannet étant comparu, a, après serment intime sur les interrogats circonstanciés à lui adressés, tendans à dire

tout ce qu'il peut savoir de cette affaire, déposé comme suit :

Qu'il n'a aucune connaissance que le nommé Thevenin, chamoiseur, ait jamais prêté chez lui, déposant, ni ailleurs, aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays, n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis mondit sieur Rousseau; bien est-il vrai qu'il y a à peu près cinq ans qu'il le vit s'en revenant du côté de Pontarlier, sans lui avoir parlé ni l'avoir revu dès lors.

Il se rappelle aussi très-bien qu'en 1762, pendant le courant du mois de mai, arriva chez lui un nommé Thevenin, qui se disait être de la Charité-sur-Loire, réfugié dans ce pays pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui, lequel était accompagné du nommé Guillobel, marchand horloger du même lieu; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours, pendant lequel temps arriva encore dans son logis un nommé Decustreau, qu'il connaissait depuis près de vingt ans, pour avoir logé chez lui à différentes fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours pour Neuchâtel; Thevenin avec lui Jeannet l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Sulpice, au logis du Soleil, où ils dînèrent. Après le départ dudit Decustreau, ledit Thevenin demanda au déposant

s'il connaissait ledit Decustreau; il lui répondit qu'il le connaissait pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant la curiosité d'apprendre de lui pourquoi il lui formait cette question, ledit Thevenin lui répondit que c'était à cause d'un écu de trois livres qu'il avait prêté audit Decustreau sur la demande qu'il lui en avait faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajoute que pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui, il ne lui a point parlé de M. Rousseau, ni dit qu'il eût la moindre chose à faire avec lui; que ledit Thevenin, lorsqu'il arriva dans ce pays, n'avait point de profession, ayant dès lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-Lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin mondit sieur le lieutenant a continué à dire qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit, pour lui servir en cas de besoin, il demandait que par connaissance il lui fût adjugé; ce qui lui a été.

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambelet, doyen, et Jacob Perroud, tous deux justiciers dudit lieu; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier des Verrières, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit, 13 septembre 1768.

Par ordonnance. *Signé* JEANJAQUET.

843. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Bourgoin, le 13 novembre 1768.

MARDI, monsieur, vous n'êtes pas libre, ni moi mercredi; le jeudi même est douteux : reste donc demain, lundi, pour ne pas aller trop loin. Il me serait moins incommode, il faut l'avouer, que vous me fissiez l'honneur de venir manger mon potage; mais comme une soupe de cabaret n'est pas trop présentable, et que j'y perdrais l'honneur de dîner avec madame de Saint-Germain, je préfère, monsieur, de profiter de votre invitation, en la priant de permettre que j'aille demain lui demander à dîner. S'il faisait beau demain, sur les dix heures, j'irais vous proposer une promenade jusqu'à midi, à moins que vous ne la préférassiez de nos côtés, où il y a d'assez belles prairies.

Ne craignez pas, monsieur, d'entendre de ma part rien qui vous puisse déplaire : je respecte trop pour cela et vous et vos sentimens; et les miens, que je vois bien qui ne vous sont pas connus, en sont moins éloignés que vous ne pensez. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agira.

Je suis bien sensible, monsieur, à votre complaisance; vous ne tarderez pas d'en connaître le prix. Si j'avais trouvé plus tôt un cœur auquel le mien osât s'ouvrir, j'aurais souffert de moins vives angoisses, et ma raison s'en trouverait mieux. A

demain donc, monsieur, puisque vous le voulez bien. Permettez que je présente mon respect très-humble à madame de Saint Germain.

RENOU.

844. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 16 novembre 1768.

MONSIEUR,

Pardon de mes importunités réitérées; mais je ne puis me dispenser de vous envoyer encore l'imprimé ci-joint qu'on n'a pu recouvrer plus tôt (*). Vous y verrez, M. le comte, que ceux qui ont aposté le sieur Thevenin ont su choisir un sujet déjà expérimenté dans le métier qu'ils lui faisaient faire.

Je ne puis penser, monsieur, que vous m'ayez pu croire dans l'âme assez de bassesse pour vouloir me venger d'un tel malheureux. Moi qui jamais n'ai fait, ni rendu, ni voulu le moindre mal à personne, commencerais-je si tard et sur un pareil personnage? Non, monsieur, je n'ai point désiré sa punition, mais sa confession, et c'est ce que sa conviction devait naturellement produire, si l'on en eût profité pour remonter à la source de ses menées. Mais c'est ce qui commence à devenir superflu; et sans que l'autorité ni moi nous en

(*) C'était un arrêt du parlement de Paris, du 10 mars 1761, qui condamnait Thevenin au carcan, à être marqué, et aux galères pour trois ans, pour *impostures et calomnies*.

mêlions en aucune manière, je prévois que le public ne tardera pas à savoir à quoi s'en tenir.

Permettez que je vous réitère ici mes actions de grâce des bontés dont vous m'avez honoré, et mes excuses de l'abus que j'en ai pu faire; et daignez, monsieur, agréer, je vous supplie, les assurances de mon respect.

P. S. Je prends la liberté d'exiger, monsieur, que vous ne fassiez aucun usage de cet imprimé. Il est pour vous seul, et pour être brûlé après l'avoir lu, à moins que vous n'aimiez mieux le garder, mais de façon qu'il ne puisse nuire à celui qu'il concerne.

845. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

J'AI, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser et délibérer avec vous de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre : il n'était pas à Paris quand je lui ai écrit; et j'ai appris dans l'intervalle qu'il avait l'honnête Walpole pour secrétaire d'ambassade : cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre : on me traitera comme on voudra en France, mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance qu'au moins, pour l'honneur de l'hospitalité française, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien

me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moulton, en pouvait être un du château du Lavagnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié l'habitation m'en serait délicieuse. Malheureusement j'écris inutilement à M. le prince de Conti; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondait fort exactement au commencement; il ne me répond plus : il m'a fait dire qu'il ne recevait point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvéniens: La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander : je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel, qui commande dans le château, veut écrire, à la bonne heure, je lui en serai obligé; pour moi je n'écrirai pas. Mais dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château? Le bon M. Venel ne pourrait-il pas me trouver un terrier à Pézénas même, ou aux environs? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage était moins pénible, si j'avais plus de facilités pour le faire, je volerais près de vous; mais mon transport et celui de tout mon attirail de botanique est embarrassant. Je ne suis point à portée d'ici d'avoir des voitures. Il me faudrait un bon carrossin qui pût charger avec nous cinq ou six malles, ou caisses; il me faudrait un bon voiturier, qui nous conduisit bien et qui fût honnête homme : j'ai pensé que cela se pourrait trouver

où vous êtes; et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah! si vous pouviez faire plus! Mais madame Moultou, votre santé, vos affaires! et quand tout vous le permettrait, je ne devrais pas le souffrir. Quoi qu'il en soit, j'ai le plus grand désir de me rendre auprès de vous, et cela d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verrait avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que M. de Gouan m'écrivait à Trye : elle est de si vieille date que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrais tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce désir anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connaissez, si vous le voyez, obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes grâces, en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier des plantes marines! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complète, surtout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragmens de ses dernières dépouilles des Pyrénées. Que je vais être riche! Je suis si avare et si enfant que le cœur m'en bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent,

je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très-malade, très-agité de peine et de fièvre ces temps derniers; maintenant je suis tranquille, mais très-faible. J'aime mieux cet état que l'autre; et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moultou; faites agréer à madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

846. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre, avec condition expresse, qui du reste n'était pas fort nécessaire à stipuler, de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celles du cabaretier Jeannet, et avec tout ce qui s'est passé; cependant si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde : prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit vous ne leur en accordiez pas encore assez; car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenais vis-à-vis d'un

faux témoin, il est clair que plus l'accusation était absurde et ridicule, plus elle allait à leur but : si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison, mais il était autre. On savait très-bien que je me tirerais de cette affaire; mais on voulait voir comment je m'en tirerais; voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser; c'est quelque chose.

Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïques et très-belles, quoique un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, et sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, et je crois savoir du moins aussi bien que vous de combien de choses la paix de l'âme dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout et rende seule heureux les infortunés, voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre; ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante et le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, et surtout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, et d'y faire la réponse que fit l'architecte athénien à la harangue de l'autre : *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé; je suis content de moi; et j'espère ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien arriver de la part des hommes à quoi je n'aie appris à m'attendre et à quoi je ne sois préparé. Bonjour, mon cher hôte; je vous embrasse de tout mon cœur.

817. — A M. Lalliaud.

Bourgoin, le 28 novembre 1768.

Je ne puis pas mieux vous détromper, monsieur, sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous qu'en suivant en tout vos idées, et vous en confiant l'exécution; et c'est ce que je fais, je vous jure, avec une confiance dont mon cœur est content, et dont le vôtre doit l'être Voici une lettre pour M. le prince de Conti où je parle comme vous le désirez et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré ni cru que ma lettre à M. l'ambassadeur d'Angleterre dût ni pût être un secret pour son altesse, ni pour les gens en place, mais seulement pour le public; et je vous préviens une fois pour toutes que, quelque secret que je puisse vous demander sur quoi que ce puisse être, il ne regardera jamais M. le prince de Conti, en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi-même. Vous

m'avez promis que ma lettre lui serait remise en main propre; je suppose que ce sera par vous; j'y compte, et je vous le demande.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre, qui me vint en recevant le passe-port, a été presque aussitôt révoqué que formé : de nouvelles lumières sur ma situation m'ont appris que je me devais de rester en France, et j'y resterai. M. Davenport m'a fait une réponse très-engageante et très-honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu : si j'avais su que le sieur Walpole était auprès de lui, vous jugez bien que je n'aurais pas écrit. Je m'imaginais bonnement que toute l'Angleterre avait conçu pour ce misérable et pour son camarade tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi d'après la supposition des sentimens de droiture et d'honneur innés dans les cœurs des hommes. Ma foi pour le coup je me tiens coi, et je ne suppose plus rien; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux et plus embarrassé de ma figure : si c'est leur tort ou le mien, c'est ce que je les laisse décider à leur mode : ils peuvent continuer à ballotter ma pauvre machine à leur gré, mais ils ne m'ôteront pas ma place; elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très-bien pendant une dixaine de jours; j'étais gai, j'avais bon appétit; j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations : depuis deux jours je suis moins bien, j'ai la fièvre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier ont aug-

menté; je les aime, et il faut que je les quitte; mes plantes ne m'amusent plus : je ne fais que chanter des strophes du Tasse; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblottante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie; si j'avais une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix faiblissante, je chanterais du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavagnac, une épinette, et mon Tasse, voilà ce qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bonjour, monsieur : ma femme vous salue de tout son cœur; j'en fais de même; nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

848. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE VERNA.

Bourgoin, le 2 décembre 1768.

LAISSONS à part, madame, je vous supplie, les livres et leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que si ma santé me permettait de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferais un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, madame, des étangs et des montagnes de votre contrée, ajouterait à mon empressement, mais n'en serait pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore

un objet de promenade et même d'habitation, si je pouvais m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauves-souris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, madame, que je la fasse en naturaliste, et non pas en apothicaire : car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connais l'organisation des plantes sur la foi de la nature, qui ne ment point, et je ne connais leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères que des herbes pour les lavemens. Puissé-je, madame, aussitôt que le printemps ramènera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, madame, et faites agréer à M. le président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

RENOU.

849. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 12 décembre 1768.

VOICI, monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours : elle est pour M. Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement

pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espère que ma précédente avec l'incluse vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent; je passe entre mon Tasse et mon herbier des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive : j'attends sans impatience que la mienne soit fixée; elle l'est par tout ce qui dépendait de moi; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes; ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerais assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauves-souris ne l'empuantissaient pas : il faudra que nous l'allions voir ensemble quand vous passerez par ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

850. — A M. Moultou.

Bourgoin, le 12 décembre 1768

Quoi! monsieur, c'est à M. Q.....t qu'on s'est adressé; c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je vous avais écrites dans la confidence de l'amitié; et ce serait sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irais habiter celui de Lavagnac. Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses! Mais n'en parlons plus;

ce n'est pas votre faute : vous ne saviez ni ce qu'était M. Q.....t, ni ce qu'était M. M.....x; mais vous ne deviez pas, me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami. Le plus grand mal de tout ceci est que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince et de lui faire passer ma lettre. Si son altesse agrée que j'aille à Lavagnac, comment ferai-je pour m'en dédire, après le lui avoir demandé? ou à quelle destinée dois-je m'attendre si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q.....t a de l'influence? Ce qu'il y a de sûr est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose plutôt qu'à la disgrâce du prince, et surtout à la mériter : ainsi, s'il approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre à tout risque, quoique assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Q.....t, moi! non, mon ami, le riche Dauphinois et le *célèbre Génevois* ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre, et ne s'écriront jamais, je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de M. Venel : je ne lui écris pas, parce qu'il m'est très-pénible d'écrire, mais j'ai le cœur plein de lui : si j'allais à Lavagnac, l'avantage d'être auprès de lui me pourrait consoler et dédommager de beaucoup de choses; mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q.....t me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre est que je ne

connais point du tout cet homme-là, que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui, nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Q.....t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes erremens des autres; et, pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe la lettre de votre ami, j'en suis pénétré : si je dépendais de moi, je ne tarderais guère à aller lui demander ses directions et profiter de ses soins généreux : il ne dépendra même pas de moi que cela n'arrive; mais ceux qui disposent de moi règlent ma marche comme Dieu celle de la mer, *Procedes hùc, et non ibis ampliùs.* Adieu, cher Moultou : je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il ar-arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois, par ce que monsieur votre ami vous dit de son herbier, et de ce qu'il se propose d'y joindre, que ce n'est pas tout-à-fait ce que j'avais imaginé sur votre expression. Vous m'aviez an-

noncé des plantes marines : les plantes marines sont des *fucus* qui viennent dans la mer; et je présume par sa lettre que ce sont seulement des plantes maritimes qui viennent sur les rivages; c'est autre chose : mais n'importe, l'un ou l'autre présent me sera toujours très-précieux.

Je vois que madame Moultou a été malade : vous ne m'en aviez rien dit; vous aviez tort : l'amitié est un sentiment si doux qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part et de celle de ma femme à votre chère convalescente, et prenez-en votre part.

851. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Ce que vous me marquez de la fin de vos brouilleries avec la cour me fait grand plaisir; et j'en augure que vous pourrez encore vivre agréablement où vous êtes, et où vous êtes retenu par des liens d'attachement qu'il n'est pas dans votre cœur de rompre aisément. Il me semble que le roi se conduit réellement en très-grand roi, lorsqu'il veut premièrement être le maître, et puis être juste. Vous penserez qu'il serait plus grand et plus beau de vouloir transposer cet ordre : cela peut être; mais cela est au-dessus de l'humanité, et

c'est bien assez, pour honorer le génie et l'âme du plus grand prince, que le premier article ne lui fasse pas négliger l'autre. Si Frédéric ratifie le rétablissement de tous vos priviléges, comme je l'espère, il aura mérité de vous le plus bel éloge que puisse mériter un souverain, et qui l'approche de Dieu même, celui qu'Armide faisait de Godefroi de Bouillon :

Tu, cui concesse il cielo e diel' ti il fato,
Voler il giusto, e poter ciò che vuoi.

Je m'imagine que si les députés, qu'en pareil cas vous lui enverrez probablement pour le remercier, lui récitaient ces deux vers pour toute harangue, ils ne seraient pas mal reçus.

Je suis bien touché de la commission que vous avez donnée à Gagnebin : voilà vraiment un soin d'amitié, un soin de ceux auxquels je serai toujours sensible, parce qu'ils sont choisis selon mon cœur et selon mon goût. Je dois certainement la vie aux plantes : ce n'est pas ce que je leur dois de bon, mais je leur dois d'en couler encore avec agrément quelques intervalles au milieu des amertumes dont elle est inondée : tant que j'herborise je ne suis pas malheureux; et je vous réponds que, si l'on me laissait faire, je ne cesserais tout le reste de ma vie d'herboriser du matin au soir. Au reste, j'aime mieux que le recueil de M. Gagnebin soit très-petit, et qu'il ne soit pas composé de plantes communes qu'on trouve partout : je ne

vous dissimulerai même pas que j'ai déjà beaucoup de plantes alpines et des plus rares; cependant, comme il y en a encore un très-grand nombre qui me manquent, je ne doute pas qu'il ne s'en trouve dans votre envoi qui me feront grand plaisir par elles-mêmes, outre celui de les recevoir de vous. Par exemple, quoique je sois assez riche en gentianes, il y en a une que je n'ai pu trouver encore, et que je convoite beaucoup, c'est la grande *gentiane pourprée*, la seconde en rang du *species* de *Linnæus*. J'ai le *tozzia alpina*, Linn.; mais il y manque la racine, qui est la partie la plus curieuse de cette plante, d'ailleurs difficile à sécher et conserver. J'ai l'*uva ursi* en fruits, mais je ne l'ai pas en fleurs. J'ai l'*azalca procumbens*; mais il me manque d'autres beaux *chamærhododendros* des Alpes. Je n'ai qu'un misérable petit *Androsace*. Je n'ai pas le *cortusa Matthioli*, etc. La liste de ce que j'ai serait longue, celle de ce qui me manque plus longue encore; mais si vous vouliez m'envoyer celle de ce que vous enverra Gagnebin, j'y pourrais noter ce qui me manque, afin que le reste, étant superflu d ns mon herbier, pût demeurer dans le vôtre. Je me suis ruiné en livres de botanique, et j'avais bien résolu de n'en plus acheter; cependant je sens que m'affectionnant aux plantes des Alpes, je ne puis me passer de celui de Haller. Vous m'obligerez de vouloir bien me marquer exactement son titre, son prix, et le lieu où vous l'avez trouvé; car la

France est si barbare encore en botanique, qu'on n'y trouve presque aucun livre de cette science; et j'ai été obligé de faire venir à grands frais de Hollande et d'Angleterre le peu que j'en ai; encore ai-je cherché partout ceux de Clusius sans pouvoir les trouver.

Voilà bien du bavardage sur la botanique, dont je vois, avec grand regret, que vous avez tout-à-fait perdu le goût. Cependant, puisque vous avez un peu fêté mon *apocyn*, j'ai grande envie de vous envoyer quelques graines de l'arbre de soie et de la pomme de canelle, qu'on m'a dernièrement apportées des îles. Quand vous commencerez à meubler votre jardin, je suis jaloux d'y contribuer. Bonjour, mon cher hôte; nous vous embrassons et vous saluons l'un et l'autre de tout notre cœur.

852. — A M. Lalliaud.

Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Pauvre garçon, pauvre Sauttersheim! Trop occupé de moi durant ma détresse, je l'avais un peu perdu de vue; mais il n'était point sorti de mon cœur, et j'y avais nourri le désir secret de me rapprocher de lui, si jamais je trouvais quelque intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'était l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux; son caractère était doux, sa société était simple, rien de la prétintaille française; encore plus de sens que d'esprit; un goût sain, formé par

la bonté de son cœur, des talens assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami : c'était mon homme; la Providence me l'a ôté; les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendait d'eux; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire : il ne me restait qu'une espérance illusoire, il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en reste plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il fallait qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisque, ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts sitôt qu'il se présenta, et dès les premiers jours de notre liaison, elle fut intime. Je me souviens que, dans ce même temps, on m'écrivit de Genève que c'était un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France, où l'on voulait, disait la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus je proposai à Sauttersheim un voyage à Pontarlier, sans lui parler de ma lettre : il y consent; nous partons. En arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre : il la lit sans s'émouvoir; nous nous embrassons derechef, et nos larmes coulent. J'en verse derechef en me rappelant ce délicieux moment. J'ai fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres; je commençais d'herboriser, il prenait

le même goût; nous allions voir milord Maréchal, qui, sachant que je l'aimais, le recevait bien, et le prit bientôt en amitié lui-même. Il avait raison. Sauttersheim était aimable; mais son mérite ne pouvait être senti que des gens bien nés; il glissait sur tous les autres. La génération dans laquelle il a vécu n'était pas faite pour le connaître : aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes où il était étranger; mais pourquoi m'y a-t-il laissé?

Pardon, monsieur; mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attachement et de mon regret ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur auprès de M. le prince de Conti; mais vous en avez été bien payé par le plaisir de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes, qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttersheim s'il l'avait connu. Je vois, par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi, qu'elles sont inépuisables comme la générosité de son cœur. Ah! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires qui nous séparent détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins? J'apprends que son trésorier, qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du prince à celui de Lavagnac, et qu'il a déjà été question de moi entre eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y pré-

pare; mais n'importe, me voilà prêt, et il n'y a rien que je n'endure plutôt que de mériter la disgrâce du prince en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même, et en laissant inutile, par ma faute, les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on a résolu de m'accabler jusqu'à ma dernière heure, il y en a un du moins dont je saurai me garantir quoi qu'on fasse, c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, monsieur, de me chercher une épinette. Voilà un soin dont je vous suis très-obligé, mais dont le succès m'embarrasserait beaucoup; car avant d'avoir ladite épinette, il faudrait premièrement me pourvoir d'un lieu pour la placer, et.... d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte en gîte, et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutions de surcroit une épinette, il faudrait donc y attacher des courroies, afin que je pusse la porter sur mon dos, comme les savoyards portent leurs vielles : tout cet attirail me ferait un équipage assez digne du Roman comique, mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces rêveries dont je suis encore assez fou pour me bercer quelquefois, j'ai pu faire entrer le désir d'une épinette; mais nous serons assez à temps de songer à cet article quand tous les autres seront réalisés; et il me semble que tous les services que

vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah! mon cher monsieur Lalliaud, cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bonjour, monsieur, nous vous saluons tous deux de tout notre cœur. Je vous donne l'exemple de finir sans complimens; vous ferez bien de le suivre.

853. — A M. Moultou.

Bourgoin, le 30 décembre 1768.

J'attendais, cher Moultou, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir reçu les ordres que M. le prince de Conti m'avait fait annoncer ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac; mais ces ordres ne sont point encore venus, et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt; car son altesse m'a fait prévenir qu'il fallait, avant de m'écrire, qu'elle prît pour ce projet des arrangemens semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné : ces arrangemens dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent; et quelle que soit la générosité de cœur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne saurait être occupé de moi seul; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge est qu'il ne se soit pas en-

core ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience; mais en attendant, ma situation devient, à tous égards, plus critique de jour en jour; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter depuis quelque temps une maladie singulière dont, de manière ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer: c'est un gonflement d'estomac très-considérable et sensible même au dehors, qui m'oppresse, m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser, et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyais d'abord d'engraisser, mais la graisse n'étouffe pas; je n'engraisse que de l'estomac, et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'œil, me détermine à tâcher de sortir de ce mauvais pays le plus tôt qu'il me sera possible. En attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi, il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, une maison à mi-côte, agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très-bons et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule, loin de tout village, et inhabitée dans cette saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient: voilà une belle occasion, pour ceux qui disposent de moi, de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine: je compte aller là

dans quelques jours, à la merci des hommes et à la garde de la Providence. En attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre, ou si je dois rester dans ce pays (car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince, parce que ma confiance est égale à ma reconnaissance, et c'est tout dire), cher Moultou, adieu : je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire; mais, tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.

854. — A MADAME LATOUR.

A Bourgoin, le 3 janvier 1769.

Ceux qui ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle son existence sont indignes qu'il les en fasse souvenir. Je savais, chère Marianne, que vous n'étiez pas de ce nombre; j'attendais de vos nouvelles, et j'étais sûr d'en recevoir, mais ma situation ne me permettait pas de vous en demander. Mon cœur ne peut cesser d'être plein de vous; je vous chérissais par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence ni le temps ne peuvent prescrire; et, soit qu'il me reste peu ou beaucoup de temps à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir.

Depuis quelques jours je ne puis plus écrire

sans beaucoup souffrir, et bientôt, si mon état empire, je ne le pourrai plus du tout. Un mal d'estomac, accompagné d'enflure et d'étouffement, ne me permet plus de me baisser : toute autre attitude que celle de me tenir droit me suffoque, et il y a déjà long-temps que je ne puis mettre moi-même mes souliers. Je veux attribuer ce mal extraordinaire à l'air et à l'eau du pays marécageux que j'habite; si je m'en tire, je vous l'écrirai; si j'y succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami, et soyez sûre qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentimens que vous lui avez témoignés.

855. — A M. BEAUCHATEAU.

Bourgoin, le 9 janvier 1769.

HIER, monsieur, je reçus, par le canal du sieur Guy, libraire à Paris, avec des Etrennes mignonnes, votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus : les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne désire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je désire, en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, monsieur.

856. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 12 janvier 1769.

PERMETTEZ, mon cher hôte, que, dans l'impossibilité où me met un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, d'écrire moi-même, j'emprunte le secours d'une autre main pour vous marquer combien je suis touché de la continuation de vos alarmes sur le triste état de madame la commandante. Je vous avoue que depuis que j'eus l'honneur de la voir un peu de suite à Cressier, je jugeai sur plusieurs signes que son sang, très-sain d'ailleurs, tenait d'une humeur scorbutique, et vous savez que c'est un des effets du scorbut de rendre les os très-fragiles; mais en même temps cette humeur surabondante rend les calus très-faciles à former. Ainsi le remède, à quelque égard, suit le mal; il n'y a que des mouvemens bien lians, bien doux, tels qu'elle sera forcée de les faire, qui puissent prévenir pareils accidens à l'avenir. Son état forcé sera presque celui où elle serait obligée de se tenir volontairement à l'avenir, pour prévenir d'autres fractures, quand même elle n'en aurait point eu jusqu'ici. Le mien, mon cher hôte, me dispense de tant de prévoyance, et je crois que la nature ou les hommes me laissent voir de plus près le repos auquel j'avais inutilement aspiré jusqu'ici. Accoutumé à l'air subtil des montagnes, je puis juger que l'air marécageux du

pays que j'habite, et les mauvaises eaux que l'on est forcé d'y boire, ont contribué à me mettre dans cet état. Si j'avais eu plus de force et de moyens, que ma santé fût moins désespérée, je tâcherais d'aller travailler à la rétablir dans quelque habitation plus convenable à mon tempérament. Mais le mal me paraît sans remède; je suis très-faible, c'est une grande fatigue pour moi de me transplanter; ainsi j'ignore encore si j'en aurai l'occasion, le courage, et si j'y serai à temps. S'il arrivait que je fusse privé du plaisir de vous écrire davantage, vous pourrez toujours avoir des nouvelles de ma femme et lui donner des vôtres, comme j'espère que vous voudrez bien faire, par la voie de Lyon.

Quant à ce qui est entre vos mains, et qui peut être complété par ce qui est dans celles de la dame à la marmelade de fleur d'orange, je vous laisse absolument le maître d'en disposer après moi de la manière qui vous paraîtra la plus favorable aux intérêts de ma veuve, à ceux de ma filleule, et à l'honneur de ma mémoire.

Il n'y a pas d'apparence, mon cher hôte, qu'il soit désormais beaucoup question de botanique; ainsi vos plantes des Alpes et le livre que vous y vouliez joindre ne seront probablement plus de saison quand même je resterais comme je suis, ce qui me paraît impossible, puisque je ne saurais actuellement me baisser ni mettre mes souliers moi-même; ce qui n'est pas une bonne disposition

pour herboriser. D'ailleurs la fièvre, et même assez forte, me rend si faible, qu'il faut dans peu qu'elle s'en aille ou que je m'en aille. Je ne puis pas vous dire encore lequel sera des deux.

Depuis cette lettre écrite, mon cher hôte, je me sens mieux, et assez bien pour pouvoir, sans beaucoup d'incommodité, y joindre un mot de ma main; mais ma pauvre femme à son tour est tombée malade, et ma chambre est un hôpital. Comme je suis persuadé que réellement l'air de ce lieu nous est pernicieux à l'un et à l'autre, je suis déterminé, sitôt qu'elle sera en état de souffrir le transport, d'aller nous établir à une lieue d'ici, sur la hauteur, en très-bon air, dans une maison abandonnée, mais où le gentilhomme à qui elle appartient veut bien me faire accommoder un petit logement. Adieu, mon cher hôte; nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur: offrez nos respects et nos vœux à la maman, et nos amitiés à M. Jeannin.

857. — A M. Lalliaud.

Bourgoin, le 16 janvier 1769.

Je commence, monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez, et que j'ai pressenti même avant vous; un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, m'en montre la route autre que celle que vous avez prévue, mais par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre

maladie a des relâches, que je paie par des retours plus cruels; et hier même je me croyais guéri : j'ai changé cette nuit d'opinion; je comprends que j'en ai pour le reste de la route, mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser, de me chausser, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire, me condamnent à la plus insupportable inaction, ne pouvant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir plus de rien. Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des plantes, et courbé sur la caisse de mon herbier, a beaucoup contribué à détruire mon estomac; et lorsque je reprends dans des momens la même attitude, la douleur et l'oppression, qui redoublent, me forcent bien vite à la quitter : mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore. Je ne m'en suis pas senti tout seul; et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part. Cela m'a déterminé, me voyant totalement oublié, ou du moins abandonné, à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur, à une lieue d'ici, dans une maison inhabitée, mais en très bon air, et je compte m'y transplanter aussitôt qu'il sera prêt, et que nous en aurons la force; trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale, ou

mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi qu'elle.

Voici, monsieur, une lettre-de-change de dix livres sterling sur l'Angleterre, que je vous prie de tâcher de négocier, ou d'envoyer à Londres; elle sera payée sur-le-champ : c'est une petite rente viagère que j'ai reçue en paiement de mes livres, que je vendis à Londres pour n'avoir plus à les traîner après moi depuis qu'ils m'étaient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Lalliaud, plaignez-moi et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup et sans aggraver mon mal; et, pour surcroît, je n'ai affaire qu'à des gens exigeans, qui s'embarrassent très-peu de mon état, et me comptent leurs lignes sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ma femme vous salue.

858. — A M. du Peyrou.

A Bourgoin, le 18 janvier 1769.

J'apprends, mon cher hôte, par le plus singulier hasard, qu'on a imprimé à Lausanne un des

chiffons qui sont entre vos mains, sur cette question : *Quelle est la première vertu du héros?* Vous croyez bien que je comprends qu'il s'agit d'un vol; mais comment ce vol a-t-il été fait, et par qui?... Vous qui êtes si soigneux, et surtout des dépôts d'autrui! J'ai des engagemens qui rendent de pareils larcins de très-grande conséquence pour moi. Comment donc ne m'avez-vous point du moins averti de cette impression? De grâce, mon cher hôte, tâchez de remonter à la source, de savoir comment et par qui ce torche-cul a été imprimé. Je vis dans la sécurité la plus profonde sur les papiers qui sont entre vos mains; si vous souffrez que je perde cette sécurité, que deviendrai-je? Mettez-vous à ma place, et pardonnez l'importunité.

J'ai cru mourir cette nuit; le jour je suis moins mal. Ce qui me console est que de semblables nuits ne sauraient se multiplier beaucoup. Ma femme, qui a été fort mal aussi, se trouve mieux. Je me prépare à déloger, pour aller, dans le séjour élevé qui m'est destiné, chercher un air plus pur que celui qu'on respire dans ces vallées.

Je suis très-inquiet de l'état de madame la commandante, et par conséquent du vôtre. Mon cher hôte, donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous deux le plus tôt que vous pourrez. Je vous embrasse.

853. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 4 février 1769.

J'AI reçu, monsieur, vos deux dernières lettres, et, avec la première, la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie.

Quoi! monsieur, le barbouillage académique imprimé à Lausanne l'avait aussi été à Paris!....et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur (*)!.... Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de main et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris; mais le silence de M. du Peyrou me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin pour qu'on ait pu confondre; et de pareils chiffons ne sont guère de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne ferait que faire souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche

(*) En effet. Fréron avait publié le discours dont il s'agit dans son *Année littéraire*, tome VII, 1768. Il est précédé d'une lettre d'envoi que lui adresse un anonyme, et le journaliste n'y a ajouté aucune réflexion.

à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant, ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez, si ce n'est deux ou trois lettres de moi qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en était, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom, tandis que j'étais en Angleterre, en supprimant la première édition de Lausanne faite sous les yeux de l'auteur? J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque manœuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisais du noir; l'expression n'est pas juste; ce n'est pas moi, monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience; ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi qu'ils fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler, et c'est alors que l'on connaîtra peut-être le prix de ma patience et

de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoin j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, monsieur; je suis content de l'emploi de ma vie; et du même œil que j'en vois les restes, je vois aussi les événemens qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi : vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité, peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi dans l'occasion, parce que, après les sentimens que vous professez envers moi, ce serait vous manquer à vous-même. Mais dans l'état où sont les choses, et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon cœur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. Madame Renou vous remercie et vous salue; et moi, mon cher monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur,

860. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 14 février 1769.

Je suis délogé, cher Moultou; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin pour venir occuper sur la hauteur une maison vide et solitaire que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis longtemps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très-noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation; l'honnêteté même ne me permettrait pas de quitter si promptement celle-ci après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, grâce au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point; et en attendant je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici entre la compagne de mes infortunes, et mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix, en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour

moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyais inébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même? et le témoin secret de vos sentimens commencerait-il à vous devenir importun? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait, et non sur ce qu'on aura cru; mais prenez garde, je vous conjure, d'être bien de bonne foi avec vous-même; car il est très-différent de n'avoir pas cru ou de n'avoir pas voulu croire; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup, ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle? les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral? la voix interne s'élève dans votre cœur, y foudroie les petits argumens à la mode, et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu, ne soient rien; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant qu'en rejetant

la cause première et le mouvement, on ôte toute moralité à la vie humaine. Eh quoi, mon Dieu! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu? Non, non, Moultou; Jésus que ce siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connaître; Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses, mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami, je sens que je rabâche; mais mon cœur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous d'intérêt et d'attachement, ne pouvait se refuser à ce court épanchement.

P. S. Je ne songe plus à Lavagnac, et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu

dernièrement une lettre du patron de la case, aussi pleine de bonté et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit, et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avait été faite; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir entre la nature et moi du peu de jours qui me restent, sans plus me laisser promener, si je puis, parmi les hommes qui m'ont si mal traité et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes; je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres, parce que j'espère que vous les apporterez : ce moment, cher Moultou, me sera bien doux. Adieu, je vous embrasse; partagez tous les sentimens de mon cœur avec votre digne moitié, et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi! et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler.

861. — A M. Lalliaud.

A Monquin, le 28 février 1769.

Je ne connais point M. de La Sale; je sais seulement que c'est un fabricant de Lyon. Il accom-

pagna cet automne le fils de madame Boy de La Tour, mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes; je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge; j'ai refusé; il m'a pressé. Faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvais sortir de cette province sans l'agrément de M. le prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément; je ne m'y suis pas opposé : voilà tout.

J'apprends, par le plus grand hasard du monde, qu'on vient d'imprimer à Lausanne un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée, en 1751, par M. Curzay, tandis qu'il était en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais, que je ne voulus ni l'envoyer ni le faire imprimer. Je le remis, avec tout ce que j'avais en manuscrit, à M. du Peyrou, avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis, et je n'y ai pas même pensé. Je ne puis me rappeler avec certitude si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire; et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas

un pareil torche-cul que j'aurais choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde, voilà la vérité, et il importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

862. — A M. du Peyrou.

Monquin, le 28 février 1769.

Je suis sur la montagne, mon cher hôte, où mon nouvel établissement et mon estomac me rendent pénible d'écrire, sans quoi je n'aurais pas attendu si long-temps à vous demander de fréquentes nouvelles de madame la commandante, jusqu'à l'entière guérison dont, sur votre pénultième lettre, l'espoir se joint au désir. Pour moi, mon état n'est pas empiré depuis que je suis ici; mais je souffre toujours beaucoup. J'ai eu tort de ne vous pas marquer le rétablissement de madame Renou, qui n'a tenu le lit que peu de jours; mais imaginez ce que c'était que d'être tous deux en même temps presque à l'extrémité dans un mauvais cabaret.

Il n'y a pas eu moyen de tirer de Fréron le manuscrit sur lequel le discours en question a été imprimé; mais je vois, par ce que vous me marquez, que la copie furtive en a été faite avant les corrections, qui cependant sont assez anciennes;

elles n'empêchent pas que l'ouvrage, ainsi corrigé, ne soit un misérable torche-cul; jugez de ce qu'il doit être dans l'état où ils l'ont imprimé. Ce qu'il y a de pis est que Rey et les autres ne manqueront pas de l'insérer en cet état dans le recueil de mes écrits. Qu'y puis-je faire? il n'y a point de ma faute. Dans l'état où je suis, tout ce qu'il reste à faire, quand tous les maux sont sans remède, est de rester tranquille et de ne plus se tourmenter de rien.

M. Séguier, célèbre par le *Plantæ Veronenses* que vous avez peut-être ou que vous devriez avoir, vient de m'envoyer des plantes qui m'ont remis sur mon herbier et sur mes bouquins. Je suis maintenant trop riche pour ne pas sentir la privation de ce qui me manque. Si, parmi celles que vous promet le Parolier, pouvaient se trouver la *grande Gentiane pourprée*, le *Thora valdensium*, l'*Epimedium*, et quelques autres, le tout bien conservé et en fleurs, je vous avoue que ce cadeau me ferait le plus grand plaisir, car je sens que, malgré tout, la botanique me domine. J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au-delà; car, s'il y a des fleurs aux champs élysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits, et tels qu'assurément j'avais mérité d'en trouver sur la terre. Bonjour, mon très-cher hôte; mon estomac m'avertit de finir avant que la morale me gagne; car cela me mène-

rait loin. Mon cœur vous suit au pied du lit de la bonne maman. J'embrasse le bon Jeannin.

863. — A M. DE *** (1).

Monquin, le 25 mars 1769.

Le voilà, monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si longtemps attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devait m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paraisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Sitôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, et que je comprends de reste. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

864. — A M. DE ** .

Bourgoin, le 15 janvier 1769.

Je sens, monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre; mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez et que

(1) Cette lettre sert d'envoi à celle qui suit, écrite plus de deux mois auparavant, comme on le voit par sa date.

je remplis de bon cœur quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité et sans chercher à vous la faire adopter. Cela serait contre mes principes et même contre mon goût. Car je suis juste; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguer, je ne cherche non plus à subjuger personne. Je sais que la raison commune est très-bornée; qu'aussitôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui; que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison, et que quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose déjà très-rare, cède par préjugé, par autorité, par affection, par paresse, rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

Vous me marquez, monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnemens, tandis que ma judiciaire affaiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force; et sans que j'aie la volonté ni le

courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention et la bonne foi dont j'étais capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerais-je donc à délibérer? Le moment presse; le départ approche. Je n'aurais jamais le temps ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans et timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeler de mes anciennes idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que, n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je fis : j'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avais pu connaître; je méditai sur ceux que je pouvais imaginer; je les comparai tous de mon mieux; et je me décidai, non pour celui qui ne m'offrait point de difficultés,

car ils m'en offraient tous, mais pour celui qui me paraissait en avoir le moins : je me dis que ces difficultés étaient dans la nature de la chose; que la contemplation de l'infini passerait toujours les bornes de mon entendement; que, ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvais faire était de le considérer par les côtés que je pouvais saisir; qu'il fallait savoir ignorer en paix tout le reste; et j'avoue que, dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée pour les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne saurait lever. J'avais alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurais défié tout philosophe de proposer aucun autre système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles que celles qu'il pouvait m'opposer sur le mien; et alors il fallait me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendait pas de moi. ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable : supposons, me disais-je, le genre humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'âme soit entrée dans aucun esprit humain; supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé

tous ses systèmes pour expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matière et du mouvement nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu : dans cet état, monsieur, excusez ma franchise, je supposais encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentais devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchaient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit : Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-mêmes, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela; qu'ensuite, leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matière que, quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité; qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant; et que, de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses, mais sûres, de l'Etre suprême : qui peut douter que, frappés de l'éclat, de la simplicité, de

la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la Divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, et que les penseurs surtout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si long-temps les dehors de cette machine immense, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution; et, toujours grossièrement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnait la vie à l'univers et l'intelligence à l'homme. C'est alors, monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie; que les jeunes gens et les sages se fussent trouvés d'accord; qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce et si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu; et que ce beau mot d'*humanité*, rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres Il eût donc suffi d'une simple transposition de temps pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connaître, il eût mis son

existence en évidence à tous les yeux. C'est à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme nécessaire au salut de répondre à cette objection, et ils y répondent par la révélation. Quant à moi, qui crois en Dieu sans croire cette foi nécessaire, je ne vois pas pourquoi Dieu se serait obligé de nous la donner. Je pense que chacun sera jugé non sur ce qu'il a cru, mais sur ce qu'il a fait, et je ne crois point qu'un système de doctrine soit nécessaire aux œuvres, parce que la conscience en tient lieu.

Je crois bien, il est vrai, qu'il faut être de bonne foi dans sa croyance, et ne pas s'en faire un système favorable à nos passions. Comme nous ne sommes pas tout intelligence, nous ne saurions philosopher avec tant de désintéressement que notre volonté n'influe un peu sur nos opinions : l'on peut souvent juger des secrètes inclinations d'un homme par ses sentimens purement spéculatifs; et, cela posé, je pense qu'il se pourrait bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'est suffisamment révélé aux hommes et par ses œuvres et dans leurs cœurs; et s'il y en a qui ne le connaissent pas, c'est, selon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connaître, ou parce qu'ils n'en ont pas besoin.

Dans ce dernier cas est l'homme sauvage et sans culture qui n'a fait encore aucun usage de sa raison; qui, gouverné seulement par ses appétits, n'a pas besoin d'autre guide, et qui, ne suivant

que l'instinct de la nature, marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connaît pas Dieu, mais il ne l'offense pas. Dans l'autre cas, au contraire, est le philosophe qui, à force de vouloir exalter son intelligence, de raffiner, de subtiliser sur ce qu'on pensa jusqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raison simple et primitive, et, pour vouloir toujours savoir plus et mieux que les autres, parvient à ne rien savoir du tout. L'homme à la fois raisonnable et modeste, dont l'entendement exercé, mais borné, sent ses limites et s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de son âme et celle de l'auteur de son être, sans pouvoir passer au-delà pour rendre ces notions claires, et contempler d'aussi près l'une et l'autre que s'il était lui-même un pur esprit. Alors, saisi de respect, il s'arrête, et ne touche point au voile, content de savoir que l'Etre immense est dessous. Voilà jusqu'où la philosophie est utile à la pratique; le reste n'est plus qu'une spéculation oiseuse pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raisonneur modéré s'abstient, et dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet homme, qui n'est ni une brute ni un prodige, est l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, et qui compose les dix-neuf vingtièmes du genre humain; c'est à cette classe nombreuse de chanter le psaume *Cœli enarrant*, et c'est elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connaissent et adorent Dieu; et, quoique chacun l'habille à sa

mode, sous tous ces vêtemens divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant, ce n'est pas de quoi je le blâme; mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes, parce que lui, petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu; mais cette mode passagère ne peut durer; et, comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme; enfin quand, forçant la nature des choses, la Divinité augmenterait pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne; et, quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, monsieur, ne vous paraît guère philosophique, ni à moi non plus; mais, toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne saurais penser comme vous sur ce point, et je trouve, au contraire, dans ce jugement interne

une sauvegarde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même, c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison; et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est la lumière de notre faible entendement, lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même, avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser? N'était-ce pas lui seul qui faisait marcher Diogène pour toute réponse devant Zénon qui niait le mouvement? n'était-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondait aux pyrrhoniens? N'allons pas si loin; tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'évêque Berkley s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philoso-

phes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme, qui me paraissez si bien né, de la bonne foi, je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect, celui des *Pensées philosophiques* (*). Qu'un homme vienne vous dire que, projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'Enéide tout arrangée résulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille vous lui répondrez froidement : Monsieur, cela n'est pas impossible, mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi?

Eh! qui ne sait que, sans le sentiment interne, il ne resterait bientôt plus de traces de vérité sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendraient auraient plus de génie, d'adresse et d'esprit; et qu'enfin, réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser?

Mais les objections.... Sans doute il y en a d'insolubles pour nous, et beaucoup, je le sais; mais encore un coup, donnez-moi un système où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus, par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'ar-

(*) Diderot.

rêter, vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non-seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous et moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et, par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matière, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leur résultat par les seules lois de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous, épicurien, vous composez l'âme d'atomes subtils. Mais qu'appelez-vous *subtils*, je vous prie? vous savez que nous ne connaissons point de dimensions absolues, que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atomes : je vois un grand quartier de rocher crochu; de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous, moderniste, vous me montrez une molécule organique; je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre; j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voie ré-

sulter du tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif et qui soit rigoureusement un, etc. Vous me marquiez, monsieur, que le monde s'était fortuitement arrangé comme la république romaine : pour que la parité fût juste, il faudrait que la république romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent, je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'œuvre d'un être intelligent, puissant, bienfaisant, d'où vient le mal sur la terre? Je vous avoue que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé, soit que je ne l'aie pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paraît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connais personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par le *mal?* qu'est-ce que le *mal* en lui-même? où est le *mal* relativement à la nature et à son auteur? L'univers subsiste; l'ordre y règne et s'y conserve; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels et mus; mais tout s'y renouvelle, et rien n'y dégénère, parce que tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela; mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal? quand je meurs, n'est-ce pas un mal? Doucement: je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie;

il n'y avait pour moi qu'un moyen de ne point mourir, c'était de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appelons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens; mais la douleur et le plaisir étaient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Etre suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. M'oserait-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë? La douce jouissance de la vie est permanente; il suffit, pour la goûter, de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardais de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguisé; sans leurs raffinemens insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous atteindraient pas, ne nous affecteraient guère, et nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait

libre, et en cela semblable à lui. Faudra-t-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes et des maux qu'ils leur attirent? faudra-t-il, en voyant un champ de bataille, lui reprocher d'avoir créé tant de jambes et de bras cassés?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puisqu'il devait abuser de sa liberté? Ah! M. de ***, s'il exista jamais un mortel qui n'en ait pas abusé, ce mortel seul honore plus l'humanité que tous les scélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donne-moi des vertus, et me place un jour auprès des Fénélon, des Caton, des Socrate. Que m'importera le reste du genre humain? je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, monsieur, il s'agit ici de mon sentiment, non de mes preuves, et vous ne le voyez que trop. Je me souviens d'avoir jadis rencontré sur mon chemin cette question de l'origine du mal, et de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâcheries, et moi je les ai oubliées : nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je sais est que la facilité que je trouvais à les résoudre venait de l'opinion que j'ai toujours eue de la coexistence éternelle de deux principes : l'un actif, qui est Dieu; l'autre passif, qui est la matière, que l'être actif combine et modifie avec une pleine puissance, mais pourtant sans l'avoir créée et sans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philosophes à qui je l'ai dite; ils l'ont dé-

cidée absurde et contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, et j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer sans peine et clairement à mon gré tant de questions dans lesquelles ils s'embrouillent, entre autres celle que vous m'avez proposée ici comme insoluble.

Au reste, j'ose croire que mon sentiment, peu pondérant sur toute autre matière, doit l'être un peu sur celle-ci; et, quand vous connaîtrez mieux ma destinée, quelque jour vous direz peut-être en pensant à moi : Quel autre a droit d'agrandir la mesure qu'il a trouvée aux maux que l'homme souffre ici-bas?

Vous attribuez à la difficulté de cette même question, dont le fanatisme et la superstition ont abusé, les maux que les religions ont causés sur la terre.

Cela peut être, et je vous avoue même que toutes les formules en matière de foi ne me paraissent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fausseté, d'hypocrisie et de tyrannie. Mais ne soyons jamais injustes; et pour aggraver le mal, n'ôtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'est y détruire toute vertu. C'est mon opinion, monsieur : peut-être elle est fausse; mais, tant que c'est la mienne, je ne serai point assez lâche pour vous la dissimuler.

Faire le bien est l'occupation la plus douce d'un homme bien né : sa probité, sa bienfaisance, ne sont point l'ouvrage de ses principes, mais ce-

lui de son bon naturel; il cède à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat; il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus, rendant heureux le peuple romain, versant partout les grâces et les bienfaits, pouvait ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux; il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfans pouvait n'être que juste. Mais Brutus était un tendre père; pour faire son devoir il déchira ses entrailles, et Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, et je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des dieux; c'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image, qui dans le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir; supposons seulement qu'un cœur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami; qu'il soit maître de jouir d'elle entre le ciel qui n'en voit rien, et lui qui n'en veut rien dire à personne; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté et de la volupté : au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle disputer son cœur à l'objet réel qui le frappe? lui paraîtra-t-elle en cet instant la plus belle? l'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité? finira-t-il comme Joseph, et laissera-t-il son manteau? Non, monsieur; il fermera les yeux et succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme faible; celui, par exemple, qui vous écrit; mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, et voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, monsieur, de résister à des tentations violentes, quand on peut leur céder sans

crainte en se disant : A quoi bon résister? Pour être vertueux, le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes, mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort; il compte cette vie, et ses biens, et ses maux, et toute sa gloriole pour si peu de chose! il aperçoit tant au-delà! Force invincible de la vertu, nul ne te connaît que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer? Lisez-vous quelquefois la *République de Platon?* voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvait décourager la vertu! Socrate lui-même effrayé s'écrie, et croit devoir invoquer les dieux avant de répondre; mais sans l'espoir d'une autre vie, il aurait mal répondu pour celle-ci. Toutefois, dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste, et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence serait encore pour l'homme un encouragement à la vertu, et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui, se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident

de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en âme forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant, qui se sent partout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inaliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule règle, selon vous, la marche du monde et tous les événemens, règle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs cœurs; que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable; que tous les mouvemens de l'homme, dirigés par la matière aveugle, ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité; qu'il n'y a par conséquent ni vertus, ni vices, ni mérite, ni démérite, ni moralité dans les actions humaines; et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens? Ils ne le sont pas toutefois, j'en suis très sûr; votre honnête cœur, en dépit de vos argumens,

réclame contre votre triste philosophie; le sentiment de la liberté, le charme de la vertu, se font sentir à vous malgré vous. Et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finirait par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience; et, toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage hébreu et du sage grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas : je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage; vous n'avez pas assez fait connaissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athènes, et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et

Mathieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'âme plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avait besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jésus contre les prêtres; avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande âme l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels; et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet était de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être; car c'était par là qu'il fallait commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les cœurs, montrèrent son but, autant qu'il était possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochaient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son

projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère; douceur qui tient plus de l'ange et du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté et transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendaient pas : ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui; et c'est là qu'on reconnaît l'homme divin, qui, de si piètres disciples, a fait pourtant, dans leur grossier, mais fier enthousiasme, des hommes éloquens et courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection serait terrible, si elle était juste; mais vous savez, monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en ferait point, et a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandaient.

Que de choses me resteraient à dire! Mais cette lettre est énorme; il faut finir : voici la dernière fois que je reviendrai sur ces matières. J'ai voulu vous complaire, monsieur; je ne m'en repens

point : au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, monsieur; souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe guère que de soi-même.

865. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 17 mars 1769.

J'AI reçu, monsieur, avec votre dernière lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé : outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et frelatent ici leurs vins avec de l'alun; et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi.

J'ai appris par M. du Peyrou que le discours en question avait été absolument défiguré et mutilé

à l'impression, et que non-seulement on n'avait pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avait même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console en quelque sorte de ce larcin où personne de bon sens ne peut reconnaître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliais de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au cœur, et dont vous ne me parlez point, est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y prenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi, ce me semble, et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fît autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, monsieur, de vos nouvelles à vos momens de loisir. Madame Renou vous souhaite; ainsi que moi, bonheur et santé, et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

866. — A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 23 mars 1769.

Le changement d'air m'a fait du bien, chère Marianne, et je me trouve beaucoup mieux, quant à la santé, que quand j'ai quitté Bourgoin.

Cependant mon estomac n'est pas assez rétabli pour que je puisse écrire sans peine, ce qui m'oblige à ne faire que de courtes lettres autant que je puis, et seulement pour le besoin. C'en sera toujours un pour moi, mon aimable amie, d'entretenir avec vous les liens d'une amitié maintenant aussi chère à mon cœur qu'elle parut jadis l'être au vôtre.

867. — A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 31 mars 1769.

VOTRE dernière lettre sans date, mon cher hôte, a bien vivement irrité les inquiétudes où j'étais déjà sur l'état tant de madame la commandante que sur le vôtre. Je vois que vous en êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour celle de l'âme. Cela m'apprend ou me confirme bien combien tous les systèmes philosophiques sont faibles contre la douleur tant de l'un que de l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon. Il n'y a pas six mois que, pour m'armer contre ma faiblesse, vous me souteniez que, hors les remords inconnus aux gens de votre espèce, les peines morales n'étaient rien, qu'il n'y avait de réel que le mal physique; et vous voilà, faible mortel ainsi que moi, appelant, pour ainsi dire, ce même mal physique à votre aide contre celui que vous sou-

teniez ne pas exister. Mon cher hôte, revenons-en donc pour toujours, vous et moi, à cette maxime naturelle et simple, de commencer par être toujours bien avec soi, puis, au surplus, de crier tout bonnement et bien fort, quand on souffre, et de se taire, quand on ne souffre plus; car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible Faisons comme les enfans et les ivrognes, qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber, et revenons à ma grande maxime de laisser aller le cours des choses tant qu'il n'y a point de notre faute, et de ne jamais regimber contre la nécessité.

868. — A M. BEAUCHATEAU.

Bourgoin, le 4 avril 1769.

Vous vous moquez de moi, monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connaîtront mes sentimens et ma destinée. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

869. — A M. DU PEYROU.

Monquin, 21 avril 1769.

QUE votre situation, mon cher hôte, me navre! Que je vous trouve à plaindre, et que je vous plains ainsi que votre digne et infortunée mère!

Mais vous êtes sans contredit le plus à plaindre des deux; tant qu'elle voit son fils tendre et bien portant auprès d'elle, elle a dans ses terribles maux des consolations bien douces; mais vous, vous n'en avez point. Elle peut encore aimer sa vie, et vous, vous devez soigner la vôtre, parce qu'elle lui est nécessaire. Ce n'est pas une consolation pour vous, mais c'est un devoir qui doit vous rendre bien sacré le soin de vous-même.

Vous me demandez conseil sur ce que vous devez lui dire au sujet du choix que vous vous êtes fait. Personne ne peut vous donner ce conseil que vous-même, parce que personne ne peut prévoir, comme vous, l'effet que cette déclaration peut faire sur son esprit; car, sans contredit, vous ne devez rien lui dire dans son triste état que vous ne sachiez devoir lui être agréable et consolant. Vous êtes convaincu, me dites-vous, que ce choix lui fera plaisir; cela étant, je ne vois pas pourquoi vous balanceriez. Mais vous n'avez pas le courage, ajoutez-vous, de lui en parler de but en blanc dans son état? Eh bien! parlez-lui-en par forme de consultation plutôt que de déclaration. Cette déférence ne peut que lui plaire et la toucher; et, dût-elle ne pas approuver votre choix, vous n'en restez pas moins le maître de passer outre sans la contrister, lorsque le ciel aura disposé d'elle. Voilà tout ce que la raison et le tendre intérêt que je prends à l'un et à l'autre me prescrit de vous dire à ce sujet.

J'ai le cœur si plein de vous et de votre cruelle situation, que je n'ai pas le courage de vous parler de moi; et tout ce que j'ai de bon à vous en dire est que ma santé continue d'aller assez bien. Faites parler mon cœur avec le vôtre auprès de votre bonne maman. Mille amitiés au bon Jeannin. Nous vous embrassons, madame Renou et moi, de tout notre cœur.

870. — AU MÊME.

Ce 19 mai 1769.

J'APPRENDS votre perte, mon cher hôte, et je la sens bien; mais ce n'est pas une perte récente à laquelle vous ne fussiez pas préparé. Je ne voudrais pour vous en consoler que le détail que vous me faites de l'état de la défunte. Il y avait longtemps qu'elle avait cessé de vivre, elle n'a fait que cesser de souffrir, et vous de partager ses souffrances. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Mais votre perte, pour être ancienne en quelque sorte, n'en est pas moins réelle et pas moins irréparable; et voilà sur quoi doivent tomber vos regrets; vous avez un véritable ami de moins, et un ami qui ne se remplace pas. Puissiez-vous n'avoir jamais plus à le pleurer dans la suite que vous ne le pleurez aujourd'hui! Mais telle est la loi de la nature, il faut baisser la tête et se résigner.

La nature qui se ranime me ranime aussi. Je reprends des forces et j'herborise. Le pays où je

suis serait très-agréable s'il avait d'autres habitans; j'avais semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites. Cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autre jardin que les prés et les bois. Tant que j'aurai la force de m'y promener, je trouverai du plaisir à vivre; c'est un plaisir que les hommes ne m'ôteront pas, parce qu'il a sa source en dedans de moi.

871. — A M. LE PRINCE DE CONTI.

Bourgoin, le 31 mai 1769.

MONSEIGNEUR,

Puisque votre altesse sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque pour porter à vos pieds les éclaircissemens qu'il m'importe qui soient connus de vous, et de vous seul. Avant de céder à cette tentation qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avoir pas plus d'égard à mes périls que je n'en veux avoir moi-même, parce qu'il n'est pas de la magnanimité de votre âme de vouloir ma sûreté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux pour que votre altesse sérénissime se refuse à cette audience, je la supplie au moins d'approuver que je choisisse moi-même, dans le royaume, le lieu de mon habitation; que je le choisisse en toute liberté, sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance, parce que je ne puis juger de celui qui me conviendra qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de votre altesse sérénissime, je le lui demande au moins pour sortir du royaume à la faveur d'un passe-port pareil au précédent que m'accorda M. de Choiseul, et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin, monseigneur, si vous n'approuvez aucune de ces propositions, ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse, je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres et de l'ardent désir que j'ai de mériter toujours vos bontés; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même, dans l'extrémité où je suis, je disposerai de moi comme mon cœur me l'inspirera.

Veuillez, monseigneur, agréer avec bonté mon profond respect.

872. — A M. DU PEYROU.

Ce 12 juin 1769.

RECEVEZ, mon cher hôte, mes félicitations et celles de madame Renou sur votre mariage; nous faisons l'un et l'autre les vœux les plus sincères pour que vous y trouviez et que vous y rendiez à votre épouse ce rare et précieux bonheur qui en fait un lien céleste, et sans lequel il n'est qu'une chaîne de misère; car il n'y a point de milieu. Elle nous a paru fort aimable à l'un et à l'autre, et d'un fort bon caractère, autant que nous en avons pu juger sur une connaissance aussi superficielle. Nous apprendrons avec joie que le jugement avantageux que nous en avons porté est confirmé par votre expérience. Vous avez, mon cher hôte, une grande et belle tâche à remplir. La sienne est plus grande et plus belle encore. Si elle la remplit, comme le choix d'un homme sensé nous le fait espérer, elle méritera l'estime et le respect de toute la terre, et c'est un tribut que nos cœurs lui paieront avec plaisir.

Le ressentiment de goutte dont vous paraissez menacé nous tient en peine sur l'état présent de votre santé. Donnez-m'en des nouvelles, je vous prie. Ménagez-la, c'est un soin que votre état rend très-nécessaire. Nous vous embrassons l'un et l'autre, et vous prions de faire agréer nos salutations à madame du Peyrou.

873. — A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 19 juin 1769.

CONNAÎTRE mon cœur et lui rendre justice, c'est en montrer un bien digne de son attachement. Il y a trois lignes dans votre dernière lettre, chère Marianne, qui m'ont encore plus touché que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'ici. Vous comptez sur mes sentimens; vous avez d'autant plus raison, que vous m'avez appris à compter sur les vôtres, et que toute personne dont je serai sûr d'être aimé, fût-elle bien moins aimable que vous, aura toujours de ma part plus que du retour. Je sens plus que vous, croyez-moi, notre éloignement; mais quand vous pourriez me venir voir ici, je n'y consentirais pas; plus vous m'aimez, plus vous seriez affligée. Nous étions amis sans nous être jamais vus, nous le serons, et, s'il le faut, sans nous revoir. J'étais négligent à écrire; à présent que vous m'imitez un peu, je ne serai pas plus exact; mais dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire, le besoin de vous aimer et la douceur de le satisfaire feront partie de mon être aussi long-temps qu'il sera ce qu'il est.

874. — A LA MÊME.

A Monquin, le 4 juillet 1769.

RASSUREZ vous, belle Marianne, j'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu

mettre à l'épreuve votre sensibilité; le succès a passé mon attente; je vous promets de ne plus faire avec vous de pareils essais. Adieu, belle Marianne; puissiez-vous ne voir jamais autour de vous que bonheur et prospérité! Quand on s'affecte ainsi des peines de ses amis, ou n'en doit avoir que d'heureux.

875. — A M. DU PEYROU.

A Nevers, le 21 juillet 1769.

JE n'aurais pas tardé si long-temps, mon cher hôte, à vous remercier du livre de M. Haller, et à vous en accuser la réception, sans mon départ un peu précipité, pour venir rendre mes devoirs à mon ancien hôte de Trye, tandis qu'il se trouvait rapproché de moi. Après huit jours de séjour en cette ville, je compte en repartir demain pour Lyon, et de là pour Monquin, où j'ai laissé madame Renou, et où j'espère trouver de vos nouvelles, n'en ayant pas eu depuis votre mariage, au bonheur duquel vous ne doutez pas, je m'en flatte, de l'intérêt vif et vrai que prend votre concitoyen. Je ne doute pas que l'habitation de la campagne ne tire en ce moment un nouveau charme de celle avec qui vous la partagez, et que vous n'y repreniez même le goût de l'herborisation, ne fût-ce que pour lui offrir des guirlandes mieux assorties. J'aurais bien voulu pouvoir y joindre de très-jolies fleurs que j'ai trouvées sur

ma route; ce beau pays, peu connu des botanistes, est abondant en belle plantes, dont j'aurais enrichi mon herbier si j'avais eu l'esprit de porter avec moi un portefeuille. Je ne puis vous parler encore du catalogue de M. de Gagnebin, à qui j'en fais, ainsi qu'à vous, bien des remercîmens, non plus que du Haller, n'ayant fait que parcourir bien rapidement l'un et l'autre. J'ai déjà dans mon herbier une grande partie des plantes que contient le premier; et quant à l'autre, je le trouve imprimé avec une extrême négligence et plein de fautes impardonnables, j'entends fautes d'impression. Il ne laissera pas pour cela de m'être toujours précieux par lui-même et par la main dont il me vient. Adieu, mon cher hôte; mes hommages, je vous supp ie, à votre chère épouse; et mes amitiés à M. Jeannin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

876. — AU MÊME.

Monquin, le 12 août 1769.

De retour ici, mon cher hôte, de Nevers, d'où je vous ai écrit une lettre qui, j'espère, vous sera parvenue, j'y ai trouvé la vôtre du 9 juillet, où je vois et sens en la lisant les douloureuses incisions que vous avez souffertes, et qui ont abouti à vous tirer du tuf du bout des doigts. Voilà, je l'avoue, une manière d'escamoter dont je n'avais pas l'idée. Comment peut-on avoir du tuf dans le bout des

doigts? Cela me passe, et j'aimerais autant, pour la vraisemblance, l'histoire de cet homme qui vomissait des canifs et des écritoires. Mais enfin, là où le vrai parle, la vraisemblance doit se taire, et puisqu'il faut convenir qu'il peut y avoir du tuf là où il s'en trouve, je suis toujours fort aise que vous soyez délivré de celui-là, et que vos douleurs de goutte en soient soulagées.

Vous voulez que je vous parle à mon tour de ma santé; j'ai peu de chose à vous en dire. Mon voyage m'a extrêmement fatigué par la chaleur, la poussière et la voiture; mais, chemin faisant, j'ai vu des plantes nouvelles qui m'ont amusé, et après quelques jours de repos me voilà prêt à repartir demain pour aller herboriser sur le mont Pila avec M. le gouverneur de Bourgoin, et quelques autres messieurs à qui je tâche de persuader qu'ils aiment la botanique, et qui en effet y ont fait quelque progrès. Notre pélerinage doit être de sept ou huit jours, et toujours pédestre, comme celui que nous fîmes ensemble à Bienne. La première journée d'ici à Vienne est très-forte pour moi, qui d'ailleurs ne me sens pas extrêmement bien, et il faut que je compte beaucoup sur le bien que me font ordinairement les voyages pédestres, pour ne pas renoncer à celui-là. Mais, après avoir mis la partie en train, la rompre serait à moi de mauvaise grâce, et j'aime mieux courir quelques risques que paraître trop inconstant. Je compte à mon retour trouver ici de vos nouvelles, et ap-

prendre que votre singulière opération vous a en effet délivré d'une attaque de goutte, comme vous l'avez espéré.

Votre Haller me fait toujours grand plaisir, mais je le trouve toujours plus rempli de fautes d'impression. La moitié des phrases de Linnæus qu'il cite sont estropiées, et un très-grand nombre de chiffres des tables et citations sont faux, de sorte qu'on ne sait presque où aller chercher tout ce qu'il indique; j'ai vu peu de livres aussi considérables imprimés si négligemment. Le catalogue de M. Gagnebin est exact, net, mais sans ordre, de sorte qu'on ne sait comment y chercher la plante dont on a besoin. Au reste, l'un et l'autre de ces deux ouvrages peut donner des instructions utiles, dont je profite de mon mieux en pensant à vous. Quand je serai revenu de Pila (si j'en reviens heureusement), je vous marquerai ce que j'y aurai trouvé de plus ou du moins que dans le catalogue de M. Cagnebin.

877. — A MADAME ROUSSEAU.

Monquin, ce samedi 12 août 1769.

DEPUIS vingt-six ans, ma chère amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre, je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse; et vous avez vu par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bon-

heur ne m'étaient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentimens de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altéreront jamais en vous; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étaient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon côté. Ma chère amie, non-seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques momens par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde, hors avec moi; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets, excepté moi, et votre seul véritable ami est le seul exclus de votre confidence. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts, et je dois vous passer les vôtres comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi, je serais content; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas, et voilà ce qui me déchire. Si je pouvais faire mieux pour y contribuer, je le ferais et je me tairais; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité; je ne saurais faire davantage, quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions; vous y avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avait qu'un tendre attachement de votre part qui

pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chère amie, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous : c'était pourtant mon intention, je vous le jure; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer, lorsque le cœur me repousse. En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de désir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite, et de n'avoir plus qu'un lit, lorsque nous n'aurons plus qu'une âme.

Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisans. Le cœur, ma chère amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remède. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse à quelque prix que ce soit, je n'aurais jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la première à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connaissez mon sort, il est tel qu'on n'oserait pas même le décrire, parce qu'on n'y saurait ajouter foi. Je n'avais, chère amie, qu'une seule consola-

tion, mais bien douce, c'était d'épancher mon cœur dans le tien; quand j'avais parlé de mes peines avec toi, elles étaient soulagées; et quand tu m'avais plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des cœurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrais cent fois plus cruellement encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah, mon enfant! à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misère! Il vaut mieux cent fois cesser de se voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heureuse, sois-le à quelque prix que ce soit, et je suis content.

Je te conjure donc, ma chère femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton cœur, et de bien examiner s'il ne serait pas mieux pour l'un et pour l'autre que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté pour t'épargner les désagrémens de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur; car, dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre : je ne puis rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien

changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asile et d'en changer sitôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien, j'aurai soin de toi plus que de moi-même; et sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre, et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerais pas l'idée d'une séparation éternelle; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon; je ne l'exige point même, je ne l'impose point; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge, et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'exige, si nous en venons là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre se prenne de concert entre nous : je te promets de me prêter là-dessus en tout à ta volonté, autant qu'elle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulais prendre dans ta colère de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse et sans que je susse même où tu voudrais aller, je n'y consentirai de ma vie, parce qu'il serait honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagemens.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes

depuis long-temps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier; mais, grâces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes : n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux; cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connaissez trop mes vrais sentimens pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espère me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard; mais s'il en était autrement, et que nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires en

quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne; mais n'importe, profitez de cet avis, ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur et calamité sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de Saint-Germain pour sortir d'ici; tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami; vous n'en avez point ni moi non plus, soyez-en sûre; mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sûre que la bonté de cœur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel (1). Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parce qu'il m'a bien connu et qu'il est juste; mais il ne se compromettra pas, et je ne désire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Pro-

(*) Duclos, mort en 1772.

vidence et le temps faire leur œuvre; cette œuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte madame Dupin et madame de Chenonceaux; l'une et l'autre sont sûres à mon égard et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentimens pour elles; ils vous sont connus. Vous aurez assez de quoi vivre indépendante avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner, et qu'il vous doit, puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez; mais ne vous laissez pas subjuguer, ne vous livrez pas à vos voisines, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connaître. Je finis ma lettre si à la hâte que je ne sais plus ce que je dis. Adieu, chère amie de mon cœur : à vous revoir; et, si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou,* puisque ce nom fut fatal à votre tendresse; mais, pour ce moment, j'en veux reprendre un que votre cœur ne saurait oublier.

J. J. Rousseau.

878. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 27 août 1769.

Un voyage de botanique, monsieur, que j'ai fait au mont Pila, presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussitôt que je l'aurais dû. Ce voyage a été désastreux, toujours de la pluie; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien, blessé par un autre et fugitif : je le croyais mort dans les bois de sa blessure, quand à mon retour je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues et repasser le Rhône dans l'état où il était. Vous avez, monsieur, la douceur de revoir vos pénates et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrais part à ce bonheur en vous en voyant jouir, mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai trouvé madame Renou en assez bonne santé; elle vous remercie de votre souvenir, et vous salue de tout son cœur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées, et quelques graines que je destinais à madame de Portland, le tout étant arrivé ici à demi pouri par la pluie. Je voudrais du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout-à-fait mon voyage, et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher M. Lalliaud; conservez-vous, et vivez content.

Google

879. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 8 septembre 1769.

SANS une foulure à la main, cher Moultou, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerais à mon aise au plaisir de causer avec vous; mais je ne désespère pas d'en retrouver une occasion plus commode : en attendant, recevez mon remercîment de votre bon souvenir, et de celui de madame Moultou, dont je me consolerai difficilement d'avoir été si près sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon approbation : il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre; car sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ne saurions penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secrètes des gens qui vous entourent : il y a long-temps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme, et l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs cœurs que la haine des partis. Garantissez le vôtre, ô cher Moultou, de ce sentiment pénible qui donne toujours plus de tourment que de jouissance, et qui, lors même qu'il l'assouvit, venge dans le cœur de celui qui l'éprouve le mal qu'il fait à son en-

nemi. Paradis aux bienfaisans, disait sans cesse le bon abbé de Saint-Pierre : voilà un paradis que les méchans ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneraient, s'ils en connaissaient le prix.

Adieu, cher Moultou; je vous embrasse.

880. — A M. DU PEYROU.

Monquin, le 16 septembre 1769.

JE n'aurais pas attendu, mon cher hôte, votre lettre du 5 septembre pour répondre à celle du 6 août, si à mon retour du mont Pila je ne me fusse foulé la main droite par une chute qui m'en a pendant quelque temps gêné l'usage. Je suis bien charmé de n'apprendre votre accès de goutte qu'à votre convalescence; c'est une grande consolation, quand on souffre, d'attendre ensuite de longs intervalles durant lesquels on ne souffrira plus; et je ne suis pas surpris que les tendres soins de votre aimable Henriette fassent une assez grande diversion à vos souffrances pour vous les laisser beaucoup moins sentir. Vous devez vous trouver trop heureux de gagner à son service des accès de goutte dans lesquels vous êtes servi par ses mains. Vous êtes assurément bien faits, l'un pour donner, l'autre pour sentir tout le prix des soins du plus pur zèle et de la plus tendre amitié; mais cependant, aux charmes près qu'elle seule y peut ajouter, des soins de cette espèce ne doivent pas être absolu-

ment nouveaux pour vous. Je suis plus que flatté, je suis touché qu'elle se souvienne avec plaisir de notre ancienne connaissance. J'aurais été trop heureux de pouvoir la cultiver; mais les attachemens fondés sur l'estime, tels que celui que j'ai conçu pour elle, n'ont pas besoin de l'habitude de se voir pour s'entretenir et se renforcer. Fût-elle beaucoup moins aimable, les respectables devoirs qu'elle remplit si bien près de vous la rendent trop estimable à tout le monde pour ne la pas rendre chère aux honnêtes gens, et surtout à vos amis. A l'égard des échecs, malgré tout ce que vous me dites de son habileté, vous me permettrez de douter que ce soit le jeu auquel elle joue le mieux; et, si jamais j'ai le plaisir de faire une partie avec elle, je lui dirai, et de bien bon cœur, ce que je disais jadis à un grand prince (*) : « Je vous ho-« nore trop pour ne pas gagner toujours. »

Vous aviez grande raison, mon cher hôte, d'attendre la relation de mon herborisation de Pila; car, parmi les plaisirs de la faire, je comptais beaucoup sur celui de vous la décrire. Mais les premiers ayant manqué me laissent peu de quoi fournir à l'autre. Je partis à pied avec trois messieurs, dont un médecin, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, et qui, désirant me cajoler, je ne sais pourquoi, s'imaginèrent qu'il n'y avait rien de mieux pour cela que de me faire bien des

(*) Le prince de Conti.

façons. Jugez comment cela s'assortit non seulement avec mon humeur, mais avec l'aisance et la gaieté des voyages pédestres. Ils m'ont trouvé très-maussade, je le crois bien; ils ne disent pas que c'est eux qui m'ont rendu tel. Il me semble que malgré la pluie nous n'étions point maussades à Brot ni les uns ni les autres. Premier article. Le second est que nous avons eu mauvais temps presque durant toute la route; ce qui n'amuse pas quand on ne veut qu'herboriser, et que, faute d'une certaine intimité, l'on n'a que cela pour point de ralliement et pour ressource. Le troisième est que nous avons trouvé sur la montagne un très-mauvais gîte; pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas rembourré de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié. Le quatrième, des accidens de toute espèce : un de nos messieurs a été mordu d'un chien sur la montagne. Sultan a été demi-massacré d'un autre chien; il a disparu, je l'ai cru mort de ses blessures ou mangé du loup; et ce qui me confond est qu'à mon retour ici je l'ai trouvé tranquille et parfaitement guéri, sans que je puisse imaginer comment, dans l'état où il était, il a pu faire douze grandes lieues et surtout repasser le Rhône, qui n'est pas un petit ruisseau, comme disait du Rhin M. Chazeron. Le cinquième article, et le pire, est que nous n'avons presque rien trouvé, étant allés trop tard pour les fleurs, trop tôt pour les graines, et n'ayant eu nul

guide pour trouver les bons endroits. Ajoutez que la montagne est fort triste, inculte, déserte, et n'a rien de l'admirable variété des montagnes de Suisse. Si vous n'étiez pas devenu un profane, je vous ferais ici l'énumération de notre maigre collection; je vous parlerais du *méum*, de l'*oreille d'ours*, du *doronic*, de la *bistorte*, du *napel*, du *thymelæa*, etc. Mais j'espère que quand M. d'Escherny, qui a appris la botanique en trois jours, sera près de vous, il vous expliquera tout cela. Parmi toutes les plantes alpines très-communes, j'en ai trouvé trois plus curieuses qui m'ont fait grand plaisir. L'une est l'*onagra* (*œnothera biennis*), que j'ai trouvée aux bords du Rhône, et que j'avais déjà trouvée à mon voyage de Nevers au bord de la Loire. La seconde est le *laiteron bleu* des Alpes, *sonchus alpinus*, qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu peine à le déterminer, m'obstinant à le prendre pour une laitue; la troisième est le *lichen islandicus*, que j'ai d'abord reconnu aux poils courts qui bordent les feuilles. Je vous ennuie avec mon pédant étalage; mais si votre Henriette prenait du goût pour les plantes, comme mon foin se transformerait bien vite en fleurs! Il faudrait bien alors, malgré vous et vos dents, que vous devinssiez botaniste.

881. — A M. L. C. D. L.

Monquin, le 10 octobre 1769.

Me voici, monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souvienne, mais parce que je ne me souviens plus de rien. J'avais mis à part votre lettre pour y répondre, et, après avoir vingt fois renversé ma chambre et tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre : toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas, si vous voulez, une réponse; ce sera un bavardage de rencontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, monsieur, du nouveau-né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations : voilà vos pertes réparées; que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous! Je vous le dis, et bien du fond de mon cœur, quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, et les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux! Je plains un père de famille obligé d'aller chercher au loin la

fortune; car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin : et pourquoi y renoncer? qu'est-ce qui empêcherait que, dans une saison plus douce, je n'allasse vous voir, et voir avec vous les habitations qui pourraient me convenir? S'il s'en trouvait une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société il y aurait là de quoi racheter bien des inconvéniens, et, pourvu que je trouvasse à peu près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le serait moins.

Vous me parliez de littérature; et précisément cet article, le plus plein de choses et le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet qui ne me rappelle que des idées tristes, et que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité : je me suis souvenu seulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un sujet que je n'aimais plus.

Vous me parliez de botanique et d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, et qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque ignorant que je sois en botanique, je ne la

suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur; et je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses, tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité et quelquefois la méchanceté prêtent aux plantes, et qui, bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allais à Pila faire avec trois messieurs, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet était un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avais tâché d'inspirer le goût de cette douce et aimable étude. Tout en marchant, M. le médecin M*** m'appela pour me montrer, disait-il, une très-belle ancolie. Comment, monsieur, une ancolie! lui dis-je en voyant sa plante; c'est le napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le napel; et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimère et ris avec ces messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avais pas songé, j'ai vraiment et vainement cherché à Pila une fontaine glaçante, qui tuait, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvait. Je déclarai que j'en voulais faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser

ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mère, et ne voyant partout que les périls et la mort. J'aurais bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche, dont nous bûmes tous avec grand plaisir, et qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très-gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avais espéré que ce serait ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville : pour mettre en train ces messieurs, je leur dis des canons, je voulus leur en apprendre; je m'imaginais que nous allions chanter, criailler, folâtrer toute la journée; je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusemens, ni de gaieté, ni de familiarité; voulant être badin tout seul, je ne me trouvais que grossier; toujours le grand cérémonial, et toujours monsieur don Japhet. A la fin je me le tins pour dit; et, m'amusant avec mes plantes, je laissai ces messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent; je sais seulement que, si je les prolongeais encore, elles vous ennuiraient.

certainement à la fin. Voilà, monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pélerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

882. — A MADAME B.

Monquin, le 28 octobre 1769.

Si je n'avais été garde-malade, madame, et si je ne l'étais encore, j'aurais été moins lent et je serais moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, et du désir que j'ai de mériter et cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable et vos bons sentimens m'étaient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne, lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche suppléer au charme de voir animer vos yeux et vos traits par ces sentimens vivifians et honnêtes dont votre cœur me paraît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous voulez bien m'honorer, et dont je ne suis pas indigne.

Adieu, madame; soyez sûre, je vous supplie,

que mon cœur répond très-bien au vôtre, et que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

883. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le mardi 31 octobre 1769.

IL me reste, monsieur, un seul plaisir dans la vie, et qui m'est aussi doux que rare, celui de voir la face d'un honnête homme. Jugez de l'empressement avec lequel vous serez reçu quand vous voudrez bien faire l'obligeante course que vous me promettez. Les cadeaux que veut me faire M..... ont l'air d'une plaisanterie. Je vous prie de vouloir lui faire bien des salutations de ma part, quand vous lui écrirez.

Permettez, monsieur, que j'assure ici madame de Saint-Germain de mon respect, que je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

884. — A M. DU PEYROU.

Monquin, le 15 novembre 1769.

Vous voilà, mon cher hôte, grâce à la rechute dont vous êtes délivré, dans un de ces intervalles heureux durant lesquels, n'entrevoyant que de loin le retour des atteintes de goutte, vous pouvez jouir de la santé, et même la prolonger; et je suis bien sûr que le plus doux emploi que vous en pourrez faire sera de rendre la vie heureuse à cette

aimable Henriette qui verse tant de douceurs et de consolations dans la vôtre. Les détails que vous me faites de la manière dont vous cultivez le fonds de sentiment et de raison que vous avez trouvé en elle, me font juger de l'agrément que vous devez trouver dans une occupation si chérie, et me font désirer bien des fois dans la journée d'avoir la douceur d'en être le témoin : mais, appelé par de grands et tristes devoirs à des soins plus nécessaires, je ne vois aucune apparence à me flatter de finir mes jours auprès de vous. J'en sens le désir, je l'exécuterais même s'il ne tenait qu'à ma volonté; la chose n'est peut-être pas absolument impossible : mais je suis si accoutumé de voir tous mes vœux éconduits en toute chose, que j'ai tout-à-fait cessé d'en faire, et me borne à tâcher de supporter le reste de mon sort en homme, tel qu'il plaise au ciel de me l'envoyer.

Ne parlons plus de botanique, mon cher hôte; quoique la passion que j'avais pour elle n'ait fait qu'augmenter jusqu'ici; quoique cette innocente et aimable distraction me fût bien nécessaire dans mon état, je la quitte, il le faut; n'en parlons plus. Depuis que j'ai commencé de m'en occuper, j'ai fait une assez considérable collection de livres de botanique, parmi lesquels il y en a de rares et de recherchés par les botanophiles, qui peuvent donner quelque prix à cette collection. Outre cela, j'ai fait sur la plupart de ces livres un grand travail par rapport à la synonymie, en ajoutant à la

plupart des descriptions et des figures le nom de Linnæus. Il faut s'être essayé sur ces sortes de concordances pour comprendre la peine qu'elles coûtent, et combien celle que j'ai prise peut en éviter à ceux à qui passeront ces mêmes livres, s'ils en veulent faire usage. Je cherche à me défaire de cette collection, qui me devient inutile et difficile à transporter. Je voudrais qu'elle pût vous convenir; et je ne désespère pas, quand vous aurez un jardin de plantes, que vous ne repreniez le goût de la botanique, qui, selon moi, vous serait très-avantageux. En ce cas, vous auriez une collection toute faite, qui pourrait vous suffire, et que vous formeriez difficilement aussi complète en détail; ainsi j'ai cru devoir vous la proposer avant que d'en parler à personne : j'en fais faire le catalogue; voulez-vous que je vous le fasse passer?

Je ne suis point surpris des soins, des longueurs, des frais inattendus, des embarras de toute espèce que vous cause votre bâtiment : vous avez dû vous y attendre, et vous pouvez vous rappeler ce que je vous ai écrit et dit à ce sujet quand vous en avez formé l'entreprise. Cependant vous devez être à la fin de la grosse besogne, et ce qui vous reste à faire n'est qu'un amusement en comparaison de ce qui est fait : à moins pourtant que vous ne donniez dans la manie de défaire et refaire; car, en ce cas, vous en avez pour la vie, et vous ne jouirez jamais. Refusez-vous

totalement à cette tentation dangereuse, ou je vous prédis que vous vous en trouverez très-mal.

885. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 30 novembre 1769.

J'APPRENDS avec plaisir, monsieur, que vous jouissez, en bonne santé et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste que, tandis que l'ardeur du soleil vous forçait encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étais réduit à garder mes tisons; et nous avions eu déjà de fortes gelées et des neiges durables long-temps avant la réception de votre lettre. Cela, monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisque ayant depuis long-temps perdu toutes leurs feuilles, ils seraient à présent impossibles à distinguer, et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine; et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très-agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, monsieur, bien des remercîmens des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait

été question entre nous : ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir aussi long-temps que je resterai possesseur de mon herbier; car il pourrait dans peu changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de madame de Lessert, et je ne doute pas que, dans sa première lettre, elle ne me charge de ses remercîmens et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver; cet instrument me fait plaisir encore, et me donne quelques momens d'amusement; mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques-unes sur le papier, rien n'est venu, et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste : cela n'est pas surprenant.

Bonjour, monsieur; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes; et, si j'y étais aussi, j'aimerais bien à les faire avec vous.

Bonjour derechef; portez-vous bien, amusez-vous, et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

886. — A MADAME B.

Monquin, le 7 décembre 1769.

Je présume, madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyans dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez, à l'épreuve, plus substantiels pour un cœur tel que le vôtre me paraît être, que vous ne les avez estimés mais il pourrait résulter de leur habitude une chose bien cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des alimens; et vous voyez dans quel état cruel cela jette quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur, quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois guère qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, et de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjuguer. Le mal est que, dans ce cas comme dans un autre plus grave, on ne commence guère à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus temps de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins aus-

tère que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez : votre âge, madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermonneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là : l'état ou vous m'apprenez que vous êtes actuellement, et le vide du cœur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, madame, un vif désir de rechercher avec vous s'il n'y aurait pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remède à l'autre; mais cela me mènerait à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose, et que le carnaval dont nous

approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudrait de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matière dans un moment aussi désavantageux. Si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi, de grâce, si je dois parler ou me taire; et soyez sûre, madame, que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

887. — A M. DE PEYROU.

Monquin, 7 janvier 1770.

Excusez, mon cher hôte, le retard de ma réponse. Je ne vous ai jamais promis de l'exactitude, encore moins de la diligence; et j'ai maintenant une inertie plus grande qu'à l'ordinaire par la rigueur de la saison et par le froid excessif de ma chambre, où, le nez sur un feu presque aussi ardent que ceux que vous faisiez faire à Trye, je ne puis garantir mes doigts de l'onglée.

J'ai prévu et je vous ai prédit tout ce qui arrive au sujet de votre bâtiment, et dans le fond autant vaut qu'il vous occupe qu'autre chose; si c'est un tracas, c'est aussi un amusement. C'est d'ailleurs la charge de votre état : il faut opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé; trop heureux d'éviter un troisième état que je connais bien, c'est d'être à la fois l'un et l'autre.

Grand merci, mon cher hôte, de la subite vel-

léité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le temps que l'exécution de ce projet eût fait le bonheur de ma vie; et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute. Vous m'exhortez à vous traiter tout-à-fait en étranger ou tout-à-fait en ami; l'alternative me paraît dure, car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et votre cachet m'avertit sans cesse que nos deux âmes ne sauraient jamais se monter au même ton. Vous voulez que nous fassions un saut en arrière de trois ou quatre ans; vous voilà bien leste avec votre goutte: pour moi, je ne me sens pas si dispos que cela; et quand je pourrais me résoudre à faire ce saut une fois, je voudrais du moins être sûr de n'en avoir pas dans trois ou quatre ans un second à faire. Je vous avoue naturellement que si ce saut était en mon pouvoir, je ne le ferais pas seulement de trois, mais de huit.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerai difficilement de mes souvenirs la douce idée que je m'étais faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôtesse que vous m'avez donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvais lui faire ma cour au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paraîtrait fort plaisant et surtout fort agréable; et croyez-moi, mon cher hôte, vous aurez beau vous vanter d'en vouloir courir les risques, je vous connais, votre mine stoïque est ad-

mirable, mais seulement tant que vous êtes loin du danger.

Votre conseil de ne point renoncer subitement et absolument à la botanique me paraît de fort bon sens, et je prends le parti de le suivre. Il est contre la nature de la chose de se prescrire ou de s'interdire d'avance un choix dans ses amusemens. Quand le dégoût viendra, je cesserai d'herboriser; quand le goût reviendra, je recommencerai jusqu'à ce qu'il me quitte derechef. Il est déjà revenu. Des plantes qu'on m'a envoyées et des correspondances de botanique me l'ont rendu, et je doute qu'il s'éteigne jamais tout-à-fait. Cela n'empêchera pourtant pas que je ne me défasse de mes livres et même de mon herbier; et, si vous voulez tout de bon vous accommoder de l'un et de l'autre, je serai charmé qu'ils tombent entre vos mains, qui, quoi que vous en disiez, ne seront jamais pour moi des mains tout-à-fait étrangères. Le désir que j'avais de vous envoyer le catalogue est une des causes qui ont retardé cette lettre. Le grand froid ne me permet pas, quant à présent, ce bouquinage; et, puisque vous ne voulez pas encore avoir ces livres, rien ne presse. Mais vous ne serez pas oublié, et vous aurez la préférence que vous avez l'honnêteté de me demander, et qui en devient réellement une, car depuis ma dernière lettre on m'a demandé cette collection.

888. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 10 janvier 1770.

Je comprends, mon cher Moultou, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeais plus quand il est venu me surprendre en guet-apens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin? voulez-vous que je me mette marchand de sucre? il me semble que je n'étais pas trop appelé à ce métier; voulez-vous que je le mange? il en faudrait beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse, qui ne saurait s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moultou, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer; j'en goûterais alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudrait attendre, il est vrai, que la saison fût plus douce elle-même; car, quant à présent, la campagne n'est pas tenable; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gèle en me rôtissant, et l'onglée me fait tomber la plume des doigts.

Adieu, cher Moultou; mes deux moitiés embrassent les deux vôtres, et tout ce qui vous est cher.

889. — A MADAME B.

Monquin, le 17 janvier 1770.

Votre lettre, madame, exigerait une longue réponse; mais je crains que le trouble passager où je suis ne me permette pas de la faire comme il faudrait. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages et à l'imposture, même la plus comique, pour ne pas sentir, à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnemens d'un cœur fier qui s'indigne précéder le ris moqueur qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup : j'espère gagner davantage; et je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre dans leurs manœuvres souterraines ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue : mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romanesque, et j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant. Excusez donc, madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées; et, s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme et avec quelque cortége qu'elle se présente. Votre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais intéressante, un acte de vertu dont je connais bien tout

le prix, un besoin de nourriture à votre âme qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer, et la santé qui en est la source. Ce vide interne dont vous vous plaignez ne se fait sentir qu'aux cœurs faits pour être remplis : les cœurs étroits ne sentent jamais de vide, parce qu'ils sont toujours pleins de rien; il en est, au contraire, dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare et funeste présent d'un cœur trop sensible au besoin d'être heureux, ne cherchez rien au dehors qui lui puisse suffire : ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger est un bonheur faux : les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre font bien de s'en contenter : mais si vous êtes celle que je suppose, vous ne serez jamais heureuse que par vous-même; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral, si rare parmi les hommes, ce sentiment exquis du beau, du vrai, du juste, qui réfléchit toujours sur nous-mêmes, tient l'âme de quiconque en est doué dans un ravissement continuel qui est la plus délicieuse des jouissances : la rigueur du sort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute espèce peuvent l'engourdir pour quelques momens, mais jamais l'éteindre; et, presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une explosion subite peut lui rendre son

premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là; et moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, et que le cœur s'y peut ouvrir : plus tôt, il ne saurait les entendre; plus tard, son habitude est déjà prise, il ne saurait les goûter.

Comment s'y prendre? me direz-vous; que faire pour cultiver et développer ce sens moral? Voilà, madame, à quoi j'en voulais venir : le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple et saine : on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif : je vous en offre un que votre état me suggère; nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections : tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune.... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs.... Des plaisirs? Je vous en promets, et qui rempliront vraiment votre âme. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts : si le bonheur n'entre, pour ainsi dire, en dissolution dans notre âme, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique, qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre : rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfans, les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre; au lieu que l'amour et l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus purs, puisqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, et, par leur seule force, nous éloignent du vice et des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là.... Les comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais; elles ne se font pas nourrices et gouvernantes; mais il faut qu'elles sachent se passer d'être heureuses; il faut que, substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussitôt qu'elles respirent; et il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, et qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir et soupirer leur cœur, tandis que leurs sens s'amusent.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans.... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un

pareil bonheur; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égaremens mes maximes à ma conduite; jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Condamnez-moi donc, madame, mais écoutez-moi : vous trouverez un homme ami de la vérité jusque dans ses fautes, et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir, lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends grâces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et d'en avoir garanti mes enfans : j'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connaître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, ardens à les instruire à haïr, et peut-être à trahir leur père; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui négligea son devoir par faiblesse, et qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme, voulez-vous travailler à vous rendre heureuse? commencez d'abord par nourrir votre enfant : ne mettez pas votre fille dans un

couvent, élevez-la vous-même; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel; voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous; n'importe : fût-il livré à tous les goûts de son âge et de son temps, vous l'en arracherez par les vôtres sans lui rien dire; vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts et plus constans que ceux de l'amour : vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce et la plus heureuse dont j'aie l'idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte, et si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'étancherez jamais.

Voilà mes idées : si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez l'erreur à l'intention; je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, madame; l'intérêt que vous prenez à moi me touche, et je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes; la dernière l'a été, celle-ci le sera; rien n'est plus certain. Je vous en dirais bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas; comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, et que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire fût exposé à beaucoup d'indiscrétion; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

890. — A LA MÊME.

Monquin, le 2 février 1770.

Si votre dessein, madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, était de me circonvenir et de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtais à votre âme la candeur de votre âge; dans l'attendrissement de mon cœur, je vous regardais déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs et de ma vieillesse, et l'idée charmante que je me faisais de vous effaçait l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre : son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert et franc de la droiture. Pour moi, ce langage ne cessera jamais d'être le mien : je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh! mon Dieu, madame, vous voilà, bien jeune, initiée à des mystères bien noirs! J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous.... à vingt-deux ans!.... Adieu, madame.

ROUSSEAU.

P. S. En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure et même injuste; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées est qu'une involontaire sincérité s'y

mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement, je ne veux pourtant pas vous le cacher; non, madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens; c'est vous qu'on trompe, et bien cruellement. Mais, cela posé, il me reste une question à vous faire. Dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire? pourquoi me rechercher? que me voulez-vous? recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas? Eh! je fuirais jusqu'au bout du monde un homme que je verrais comme vous paraissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés et d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder; mais ce sont des traîtres, ils font leur métier. Mais vous, madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grâce que me voulez-vous? Je vous demande sur ce point une réponse précise, et, pour Dieu, suivez en la faisant le mouvement de votre cœur et non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, et j'espère avoir longtemps la douceur de vous parler de vous : mais, pour ce moment, commençons par moi; commençons par nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, et que je n'aurais jamais dû quitter.

891. — A M. L'ABBÉ M.

Monquin, par Bourgoin, le 17 70 (*).

Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

En vérité, monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé : si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à désirer pour le bien de votre élève que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis, et depuis si long-temps, si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères : toutefois je remplirai, selon ma portée, le devoir que vous m'imposez; mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi sur la meilleure manière de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger que nécessairement tout ce qui l'envi-

(*) Le chiffre inférieur désigne le mois, et le supérieur indique le quantième. Ainsi, cette lettre est datée du 9 février 1770.

ronne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir : c'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raison, qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zèle; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau qu'un courant très-rapide entraîne en arrière, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise, et que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le sera pas toujours sans doute; mais elle me paraît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les âmes humaines, la raison, le sentiment et la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet : reste le troisième; et mon avis est que, pour quelque temps, vous devez vous y tenir, d'autant plus que la première et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité : *Clavos trabales et cuneos manu gestans ahenâ.*

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui dévore le genre humain, a déjà farci de ses préjugés la

tête du petit bonhomme : il vous regarde comme un homme à ses gages, une espèce de domestique, fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices; et, dans son petit jugement, il lui paraît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez : toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paie de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison? C'est lui qui paie.

Essayez, chemin faisant, d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés : tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses; et pour le lui faire comprendre il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite âme vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres, les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde. Je ne sache qu'un seul modèle qui puisse avoir à ses yeux de la réalité; et ce modèle, c'est vous, monsieur; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme. Si vous

vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même! qu'elle peut vous rendre grand en effet! et c'est ce qu'il faut; car, si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bonhomme vous pénétrerait infailliblement, et tout serait perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous; si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets; si vous le forcez, en un mot, à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non, surtout si, en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même temps faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour : *Qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non?* et qu'il trouvera, lui, que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid la dureté qui vous rendrait haïssable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « J'aurais « fait mes délices de rendre son enfance heureuse,

« mais il ne l'a pas voulu, et j'aime encore mieux « qu'il soit malheureux étant enfant que mépri- « sable étant homme. » A l'égard des punitions, je pense comme vous qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans le seul cas où il aurait commencé lui-même : ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences, et tirées, autant qu'il se peut, de la nature du délit; je voudrais même que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela serait possible, et cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, et de façon qu'il pût en quelque sorte lire dans votre cœur, sans que vous le lui disiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot, pour réussir il faudrait vous rendre presque impassible, et ne sentir que par votre élève ou pour lui. Voilà, je l'avoue, une terrible tâche; mais je ne vois nul autre moyen de succès : et ce succès me paraît assuré de part ou d'autre; car, quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses bonnes auront boursouflé sa petite âme; mais il pourrait arriver aussi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractère indomptable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même. Cette dureté, propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, et qui ne se trouve guère au pays où vous

vivez, n'est pas probablement celle de votre élève : si cependant cela se trouvait (et c'est un discernement facile à faire), alors il faudrait bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler, et de heurter la rudesse avec la rudesse. Les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force; il n'y a sur eux qu'une prise, mais aimable et sûre, c'est l'attachement et la bienveillance : il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses. On risque peu de gâter de pareils enfans; tout consiste à s'en faire aimer une fois; après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée : je n'ai pas le courage de relire ma lettre, de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai désir que j'aurais de vous complaire et d'applaudir à vos respectables soins; mais je suis très-persuadé qu'avec les talens que vous me paraissez avoir et le zèle qui les anime, vous n'avez besoin que de vous-même pour conduire aussi sagement qu'il est possible le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

892. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Cher Moultou, quoique vous paraissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines avant de me rendre à Lyon : ces trois semaines me seraient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens, si la neige n'y portait obstacle; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le temps, qui paraît vouloir se remettre, peut permettre un essai; et, après avoir été longtemps bien malingre, je compte tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu; je vous embrasse tendrement, et je vous exhorte à m'aimer, car je le mérite.

J. J. ROUSSEAU.

Je reprends un nom que je n'aurais jamais dû quitter: n'en employez plus d'autre pour m'écrire.

893. — A MADAME GONCERU,
NÉE ROUSSEAU,

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Ma bonne, ma chère, ma respectable tante, ne mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre,

et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la première lueur d'une meilleure fortune, je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance qui pût rendre la vôtre un peu plus commode : je vous en fis aussitôt donner avis, et votre petite pension commença de courir en même temps, savoir à la fin de mars 1767 (*). Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus, et ces trois ans vous ont été payés d'avance, année par année : ainsi, quand vous ne recevriez rien d'un an d'ici, tout serait encore en règle, et il n'y aurait encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance et l'année qui commencera bientôt de courir et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront; mais, ma chère tante, je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même, sans quoi je ne me résoudrais jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience dans la certitude de n'être pas oubliée; et s'il arrivait dans la suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : *Je connais le cœur de mon neveu; et, sûre qu'il ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état de*

(*) Voyez la lettre à d'Ivernois, du 29 janvier 1768.

mieux faire. Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence; faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations.

894. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Je suis pénétré, monsieur, de l'honneur que vous me faites de m'envoyer vos *Essais d'analyse*, et je m'en sens digne par ma sensibilité, quoique je le sois si peu par mon intelligence, trop bornée pour me mettre en état de lire cet ouvrage, que ma tête affaiblie ne me permettrait même plus de suivre, quand j'aurais les connaissances nécessaires pour cela. Que je vous envie de cultiver de profondes études qui mènent à des vérités qu'un homme isolé peut dire impunément à ses semblables, sans avoir besoin de tenir à des partis et de se donner des appuis! Si j'avais à renaître, je tâcherais d'être votre disciple pour mériter l'honneur d'être un jour votre émule et votre ami; mais ne pouvant, dans mon ignorance, être que votre stupide admirateur, je vous remercie au moins du moment de véritable douceur que votre obligeante attention jette sur ma triste existence. Je vous salue, monsieur, et vous honore de tout mon cœur.

895. — A M. DE BELLOY.

Monquin, par Bourgoin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

J'honorais vos talens, monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, et j'admirais comment le même esprit patriotique nous avait conduits par la même route à des destins si contraires, vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie et à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne et à des opprobres inouïs.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvais vous en croire. Etes-vous seul en terre étrangère, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connaître, à les démêler? Etes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble; mais, en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisais votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon Edouard digne de lui servir de modèle en quelque chose; et vous me faisiez vénérer

ces antiques Français auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir et parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma seconde lecture, je suis tombé sur un vers qui m'avait échappé dans la première, et qui par réflexion m'a déchiré (*). J'y ai reconnu, non, grâces au ciel, le cœur de Jean-Jacques, mais les gens à qui j'ai affaire, et que, pour mon malheur, je connais trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins qu'on vous avait suggéré ce vers-là : Misère humaine! me suis-je dit. Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? leurs âmes n'ont-elles pas pour se reconnaître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même temps, j'ai reçu votre lettre et votre Gabrielle, que j'ai lue et relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avait donné le guerrier Bayard; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les âmes bien nées. L'attachement que cette pièce m'inspire pour son auteur est un de ces mouvemens, peut-être aveugles,

(*) Il est probable que ce vers était le second de ces deux-ci

Que de vertu brillait dans son faux repentir!
Peut-on si bien la peindre, et ne la pas sentir?

mais auxquels mon cœur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie à laquelle il ne résiste pas mieux, c'est de faire de mon Héloïse le *criterium* sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, et trouver ce roman détestable : quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié; quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne sent pas ce qu'il faut aimer; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux, ne saurait être le mien : d'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pygmalion, j'ai cru, sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avait faits amis; et, revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

M. de Belloy, je ne pense pas de l'honneur, comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, et d'en parler toujours d'un ton qui touche

et remue ceux qui en ont, sans l'aimer et sans en avoir soi-même : ainsi, sans vous connaître autrement que par vos pièces, je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien chevalier, et je vous demande de vouloir me dire sans détour s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'ayez voulu faire l'application; dites-moi simplement oui ou non, et je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes par l'image des antiques vertus de leurs pères, il est beau, mais il est vain : l'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénélon, vous auriez pu dire : Voilà encore des Français dont je vous parle, leur race n'est pas éteinte; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scène des gens d'un autre siècle; mais d'un autre monde; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation, pour se consoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire et de la diffamer dans les autres. Oh! s'il était encore des Bayards en France, avec quelle noble colère, avec quelle vive indignation!..... Croyez-moi, de Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens Français, de peur qu'on ne soit tenté, par la justesse de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, monsieur. Si cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne sois pas injuste : je vous salue de tout mon cœur.

896. — A M. DE SAINT-GERMAIN (*).

A Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Vous verrez, monsieur, que la lettre ci-jointe était commencée avant votre retour de Grenoble, et que, par conséquent, j'ai bien eu le temps de la mettre en meilleur état; mais je vous avoue que l'angoisse et les serremens de cœur que j'éprouvais en l'écrivant ne m'ont pas permis d'en faire une autre copie plus au net. L'indignation qui m'arrêtait à chaque ligne m'a trop fait sentir que le rôle d'accusé n'était pas fait pour moi. Malgré le désordre qui règne dans cette lettre, elle contient des éclaircissemens dont j'ai cru que vous ne dédaigneriez pas d'être le dépositaire, et qui peuvent importer un jour au triomphe de la vérité. Je ne vous demande point, monsieur, de secret sur cette lettre; j'ose prévoir qu'un jour elle sera dans votre famille un monument non méprisable de vos bontés pour celui qui l'a écrite, et de l'honneur qu'il sut rendre à vos vertus.

Mon état ne me permet point de tenter le voyage

(*) Cette lettre était incluse dans celle qui suit.

de Bourgoin par le temps qu'il fait, et je m'oppose absolument à tout désir que vous pourriez avoir de renouveler pour moi cette œuvre de miséricorde; au lieu du plaisir que me donne toujours votre présence, vous ne m'apporteriez que des alarmes pour votre santé et pour votre retour. Cependant, avant de nous séparer vraisemblablement pour toujours, que j'aie au moins, s'il m'est possible, la douceur d'embrasser encore une fois mon consolateur. Je compte, monsieur, sur ce que vous me dîtes dernièrement, que vous aviez encore au moins huit à dix jours à rester à Bourgoin, et je tâcherai d'en prendre un, s'il m'est possible, pour me rendre auprès de vous. Si malheureusement votre départ était accéléré, je vous prierais de vouloir bien me le faire dire, afin que je ne fisse pas un voyage inutile.

Monsieur, veuille le ciel vous payer en prospérités, tant sur vous que sur madame de Saint-Germain et sur votre aimable et florissante famille, le prix des bontés dont vous m'avez comblé! Souvenez-vous quelquefois d'un infortuné qui ne mérite point ses malheurs, qui vous prouva sa vénération pour vous par sa confiance, et qui, par le droit qu'il se sent à votre estime, se glorifiera toujours d'y avoir part.

897. — AU MÊME.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Où êtes-vous, brave Saint-Germain? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir! Quoi! l'implacable animosité des méchans peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération? lui montrer noir ce qui est blanc; lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer; lui faire estimer l'iniquité justice; la trahison, générosité? Ah! c'est aussi trop accorder à la puissance que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul? Un seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite, je ne connaissais de lui que son ministère : son pacte de famille me prévint en faveur de ses talens. Il avait paru bien disposé pour moi : cette bienveillance m'en avait inspiré. Je ne savais rien de son naturel, de ses goûts, de ses

inclinations, de son caractère; et, dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai long-temps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'était connu, je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté : de là, sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère; car assurément je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissait mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire était le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de pire tourment que celui d'être haï; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma diffamation; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites; il m'a fait traîner par eux dans la fange; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisait entourer; et, pour dernier raffinement, il a fait en sorte que partout les égards et les attentions parussent me suivre, afin que, quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerais quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme

qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étaient simples. Tout cède à la puissance, et presque tout à l'intrigue. On connaissait mes amis, on a travaillé sur eux; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste toutes les correspondances que je pouvais avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits imploreurs de recommandations, pour savoir par eux s'il ne restait personne qui eût pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter. Je connais si bien ce manége, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serais pas sans crainte pour M. de Saint-Germain lui-même, si je le savais moins clairvoyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance, mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avais en des mains amies, ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin on m'a lié moi-même par des engagemens dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer pieds et poings liés au sort qu'on voulait me faire. On ne m'a laissé pour défense que le ciel, dont on ne s'embarrasse guère, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenu une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obs-

tacles. Les essaims d'espions malveillans et vigilans, dont je suis entouré, savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront soin de le travestir; s'il y a du mal, ils l'aggraveront; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise; ils n'ont pas peur de me trouver là pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un peut en faire cent, et vous verrez que bientôt j'irai violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que durant tout ce temps-là personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquillement sous leurs yeux, tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté! Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront

autant de faits incontestables, parce que monsieur l'un, et monsieur l'autre, et madame celle-ci, et mademoiselle celle-là, tous gens de la plus haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois, tout devient facile, et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité. Si, pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractère, et qui liront mes écrits, apprendront qu'on a fait de Jean-Jacques Rousseau un empoisonneur, ils demanderont quelle sorte d'êtres existaient de son temps, et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là? quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables? Voilà ce qui me passe, voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à mes yeux qu'un abîme impénétrable. M. de Saint-Germain, dans ce que vous connaissez de moi par vous-même, trouverez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat? Tel je parais à vos yeux depuis plus d'un an, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes, que des passions douces; je m'élevai, pour ainsi dire, moi-même; je me livrai par choix aux

meilleures études; je ne cultivai que des talens aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr, chéri de mes amis, bien voulu de mes connaissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant (*), laquelle tourna tout à ma gloire. Malheureusement ayant déjà passé l'âge mûr, je me laissai tenter enfin de communiquer au public, dans des livres qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux-arts. Me voilà devenu depuis lors un homme noir; de quelle façon? je l'ignore. Eh! quels sont ces malheureux dont les âmes sombres et concentrées couvent le crime? Sont-ce des auteurs, des gens de lettres dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres, des romans, de la musique, des opéras? Ont-ils des cœurs ouverts, confians, faciles à s'épancher? Et où de pareils secrets se cacheraient-ils un moment dans le mien, transparent comme le cristal, et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage chaque mouvement dont il est affecté? Seul, étranger, sans parti, livré dans ma retraite à de pareils goûts, quel avantage, quel moyen, quelle tentation pouvais-je avoir de mal faire? Quoi! lorsque l'amour, la raison, la vertu, prenaient sous ma plume leurs plus

(*) Le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise.

doux, leurs plus énergiques accens; lorsque je m'enivrais à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme, lorsque je planais dans l'empirée au milieu des objets charmans et presque angéliques dont je m'étais entouré, c'était précisément alors, et pour la première fois, que ma noire et farouche âme méditait, digérait, commettait les forfaits atroces dont on ne me voila l'imputation que pour m'ôter les moyens de m'en défendre, et cela sans motif, sans raison, sans sujet, sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité! Et l'on peut.... Si jamais pareille contradiction, pareille extravagance, pareille absurdité, pouvait réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme, oui, j'ose le dire sans crainte, il faudrait étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes? Je n'ai connu jamais les passions haineuses; jamais l'envie, la méchanceté, la vengeance, n'entrèrent dans mon cœur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colère, jamais fourbe, ni rancunier; et quand je cesse d'aimer quelqu'un, cela s'aperçoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire; mais, sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm surtout, le premier, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a

reçu de moi? Non, c'est pour celui qu'il m'a fait, car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui? j'en sais deux : le premier, je l'ai trop aimé; le second, *son cœur fut déchiré par la louange qui n'était pas pour lui* (1). Si lui, si Diderot, ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étais un monstre. Ah! c'est une autre affaire; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Madame la comtesse de Boufflers me hait, et en femme; c'est tout dire. Quels sont ses griefs? Les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un prince : mais, quand j'écrivis ce passage, je ne songeais ni à elle ni à aucune femme en particulier; je ne savais pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait, et je n'ai fait que long-temps après connaissance avec elle.

Le second. Madame de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon, c'est-à-dire qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus; mais je l'avertis que sa pièce ressemblait beaucoup à une pièce anglaise que je lui nommai : j'eus le sort de Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur.

(*) Passage remarquable du *Petit Prophète*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

Le troisième. Madame de Boufflers était aimable alors, et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eût fallu peut-être : elle s'en aperçut. Quelque temps après, j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise je ne savais pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à Jean-Jacques Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, monsieur, ce que vous penserez de ce crime; mais il serait singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence, dans un homme qui en eut toujours si peu.

Madame la maréchale de Luxembourg me hait; elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis elle est la seule que je croie capable de retour, mais non pas de mon vivant. Je désire ardemment qu'elle me survive, sûr d'être regretté, peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, et qui malheureusement à lui seul en vaut mille; le docteur Tronchin, avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Génevois comme lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse

gagné moins d'argent; enfin le baron d'Holbach, aux avances duquel j'ai résisté long-temps, par la seule raison qu'il était trop riche : raison que je lui dis pour réponse à ses instances, et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits, et sur le bruit qu'ils firent, il se prit pour moi d'une telle haine, et, comme je crois, par l'impulsion de Grimm, qu'il me traita, dans sa propre maison, et sans le moindre sujet, avec une brutalité sans exemple. Diderot, et M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, furent témoins de la querelle; et le dernier m'a souvent dit depuis lors qu'il avait admiré ma patience et ma modération.

Ces détails, monsieur, sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jacques? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie, comme d'Alembert, avec lequel j'ai eu très-peu de liaison; ou sur parole comme la foule; ou parce qu'en général les lâches aiment à faire leur cour aux puissans, en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela?

Les naturels haineux, jaloux, méchans, ne se déguisent guère; leurs propos, leurs écrits décèlent bientôt leurs penchans; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres; les pointes de la satire lardent leurs discours et leurs ouvrages; les mots couverts, les allusions malignes leur échap-

pent malgré eux. Mes écrits sont dans les mains de tout le monde, et vous connaissez mon ton. Veuillez, monsieur, juger par vous-même, et voyez s'il y a de la malignité dans mon cœur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai vraiment joué qu'une fois en ma vie au Redoute à Venise : je gagnai beaucoup, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Béverley.

L'ambition, l'avidité, l'avarice : je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance pour avoir des goûts qui demandent un homme laborieux, vigilant, courtisan, souple, intrigant, les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes, ou dans les antichambres des grands? ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en recherchai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus : mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de la vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au-delà; et, après avoir vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours, sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses par ma nonchalance à les retenir ou à les saisir! Citons un seul fait. Un receveur-général des finances auquel j'étais attaché depuis long-temps m'offre sa caisse; je l'ac-

cepte : au bout de quinze jours l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude surtout de cette maudite caisse me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse, et me faire copiste de musique à six sous la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas : il attend inutilement; et, voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse, et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaaut : et j'en pourrais donner des preuves récentes plus fortes que celle-là. Et de quoi me servirait l'opulence? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurais souffrir autour de moi des domestiques; et quand j'aurais cent mille livres de rentes, je ne voudrais être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrais être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes!.... Oh! voici le grand article; car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles, et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie : mais laissez faire M. de Choiseul et madame de Boufflers; ils ont bien opéré d'autres métamor-

phoses, et je les vois en train de ne s'arrêter plus guère que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avais trente ans passés sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité (*); c'était là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence (**), je n'ai pas été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse, elle est bien plus due à ma timidité; et j'avoue avoir manqué par elle bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avais tenté l'aventure, ne m'auraient peut-être pas réduit au même crime auquel, selon la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Pour contenter les besoins de mon cœur encore plus que ceux de mes sens, je me donnai une compagne honnête et fidèle, dont, après ving-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mène dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'était chère, d'autres puissantes raisons me firent confier mes enfans à l'établissement fait pour cela, et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser,

(*) Son aventure avec madame de Larnage.

(**) Le souper fait avec Grimm chez Clupffell, et ce qui en a été la suite.

je m'accuse : et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer à leurs yeux pour meilleur que je n'étais. Quel parti les barbares en ont tiré! Avec quel art ils l'ont mise dans le jour le plus odieux! Comme ils se sont plu à me peindre en père dénaturé, parce que j'étais à plaindre! comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur? Comme si pécher n'était pas de l'homme, et même de l'homme juste. Elle fut grave, sans doute, elle fut impardonnable; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée. A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. Ah! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leur conscience, et que chacun d'eux se félicite s'il sent qu'au jour où tout sans exception sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte!

La Providence a veillé sur mes enfans par le péché même de leur père. Eh! Dieu! quelle eût été leur destinée s'ils avaient eu la mienne à partager? que seraient-ils devenus dans mes désastres? Ils seront ouvriers ou paysans; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles; que n'ai-je eu le même bonheur! Je rends au moins grâce au ciel

de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains sans me connaître, que de les voir avilis et nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, qui les instruiraient à haïr, peut-être à trahir leur père; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant qui la révèle, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en supposent pas de contradictoires. Les débauchés sont peu dans le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui s'occupent dans le port à charger des vaisseaux, que bientôt ils perdent de vue, ne songent guère à les assurer. Mes attachemens me préservèrent du désordre; et toujours, je le répète, je fus réglé dans mes mœurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite à répandre dans mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne saurait fournir un sang appauvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils qui m'osent accuser d'avoir gagné, dans des lieux que je ne connais point, des maux que je connais encore moins, je ne voudrais que

la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule? Qu'on prenne autant de débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les défie entre eux tous de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes dont ce roman n'abonde que trop. Non, non; il est pour l'âme un prix aux bonnes mœurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauraient aller ensemble; il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connaissent que la dernière; c'est sur leur propre état qu'ils jugent du mien : mais ils se trompent; adorer les femmes et les posséder sont deux choses très-différentes : ils ont fait l'une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs, mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir, s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé; et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu, car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie : mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés et ne transforment point un cœur noble en une âme noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudrait m'en punir et m'en plaindre; mais il ne me rendrait pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude; car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut juger que j'étais un scélérat. Ses mystérieuses trames avec Grimm étaient commencées quand j'allai vivre à l'Hermitage. Il publia quelque temps après *le Fils naturel*, dans lequel il inséra cette sentence : *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Je lui écrivis avec tendresse pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage aucun adoucissement; il me répondit durement et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul; car à qui ferait-il du mal, et avec qui formerait-il ses intrigues? La sentence en elle-même exigeait donc tout au moins une explication : elle l'exigeait bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parlait de la sorte au public, avait un ami retiré depuis six mois dans une solitude; et il était également choquant et malhonnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devait non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écri-

vain s'avise, avec un trait de plume, de faire autant de scélérats : mais Diderot avait ses vues, et ne s'embarrassait pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paraître légère, mais qui me paraît à moi des plus sûres pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent, dans les ouvrages que j'écrivais à Paris, la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville, et aigri par le spectacle continuel de ses vices (1). Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Hermitage respirent une tendresse de cœur, une douceur d'âme, qu'on ne trouve que dans les bocages, et qui prouvent l'effet que faisaient sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme et y vivre aussi volontiers que moi. *Les pensées mâles de la vertu*, dit le nerveux Young, *les nobles élans du génie, les brûlans transports d'un cœur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit qu'être seul est une solitude : le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison! quelle immense société! que leurs*

(1) Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, m'allait sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Sitôt que je fus à la campagne, et que ces impulsions cessèrent, le caractère et le ton de mes écrits changèrent et je rentrai dans mon naturel.

entretiens sont sublimes! que leur commerce est plein de douceur! Voilà MM. Young et Diderot d'avis un peu différens, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin? L'amour de la gloire. Quoi! ce noble sentiment qui élève l'âme aux sublimes contemplations, qui l'élance dans les régions éthérées, qui l'étend pour ainsi dire sur toute la postérité, pourrait lui dicter des forfaits! Il prendrait, pour s'honorer, la route de l'infamie! Eh! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et ne concentre l'âme comme le crime; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un intérieur corrompu? Non, non; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un malhonnête homme et faire un bon livre; mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'âme d'un malfaiteur; et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerais pouvaient à ce point ravaler la mienne, je lui présenterais mon *Discours sur l'Inégalité* (1) pour toute réponse, et je lui dirais : Lis, et rougis (2).

(1) En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avait ajouté de plus durs encore; mais je ne pus me résoudre à les employer.

(2) Que serait-ce si je lui présentais ma *Lettre à d'Alembert*

Vous me citerez Erostrate. A cela voici ma réponse. L'histoire d'Erostrate est une fable : mais supposons-la vraie; Erostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avait aucun droit; il prit la seule et courte voie que son mauvais cœur et son esprit étroit pût lui suggérer : mais comptez que, s'il se fût senti capable de faire l'*Emile*, il n'eût point brûlé le temple d'Ephèse. Non, monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir par la vertu; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avais-je besoin de gloire et de célébrité? je l'avais déjà tout acquise, non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talens distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avais pu faire selon mon pouvoir : elle était belle, elle était sans tache; qu'y pouvais-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyais déjà d'assez près le terme? Que dis-je? je l'avais atteint; je n'avais plus qu'à me reposer, et jouir. Peut-on concevoir

---

sur les Spectacles, ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdéritains qu'il n'était pas fou en leur lisant une de ses pièces; et moi, je défie tout homme sensé qui lira cette lettre de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

que, de gaieté de cœur et par des forfaits, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter, dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avais légitimement acquis? Quoi! le sage, le brave Saint-Germain retournerait-il exprès à la guerre pour y flétrir par des lâchetés infâmes les lauriers sous lesquels il a blanchi? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée s'aille exprès plonger dans le crime pour la souiller! Non, cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être; et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà tout acquise par mieux que des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité? Oh! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul. Pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amère de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière l'offre jamais

à ma vue, et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux; tout sera pour moi secret, mystère et mensonge; on me rendra étranger à la société, sans paraître m'en chasser; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres; on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger, qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours fait, le roi, les lois, les magistrats et la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge et qu'on le punisse; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, monsieur, ce qui est juste; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni, en apparence; mais on s'attachera, sans qu'il y paraisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort : on me fera garder à vue; je ne ferai pas un pas sans être suivi; on m'ôtera tous moyens de rien savoir et de ce qui me regarde, et de ce qui ne me regarde pas; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même me seront interdites; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent, on coupera

ma correspondance avec tout autre; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace comme chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout d'avance pour disposer de moi partout où je veux aller; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers; à peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges, à peine trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé; enfin l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route, qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon âme soit déchirée : ce qui n'empêchera pas que, traité comme Sancho, je ne reçoive partout cent courbettes moqueuses, avec autant de complimens de respect et d'admiration : ce sont de ces politesses de tigres qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez, monsieur, s'il est possible, un traitement plus insultant, plus cruel, plus barbare, et dont le concert incroyablement unanime laisse, au sein d'une nation tout entière, un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de M. de Choiseul pour les détails; tels sont les soins avec lesquels il est servi quand il est question de nuire : mais s'il s'agissait d'une œuvre de bonté, de générosité, de justice,

trouverait-il la même fidélité dans ses créatures? j'en doute; aurait-il lui-même la même activité? j'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser, de juger, de diffamer un homme à son insu, sans vouloir l'entendre, sans souffrir qu'il réponde, et même qu'il parle; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles : mais quand, en plein midi, toute la ville verrait un homme en assassiner un autre sur la place publique, encore, en jugeant l'accusé, ne l'empêcherait-on pas de répondre; encore ne le jugerait-on pas sans l'avoir interrogé. A l'inquisition l'on cache à l'accusé son délateur, je l'avoue; mais au moins lui dit-on qu'il est accusé, au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre, au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse, il ne prouve pas; il ne peut prouver dans aucun cas possible : car comment prouverait-il? Par des témoins? mais l'accusé peut avoir contre ces témoins des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures? mais l'accusé peut y faire apercevoir des marques de fausseté que d'autres n'ont pu connaître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche : s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation, ni même en être instruit, il est un fourbe: s'il prenait en même temps avec l'accusé le masque de l'amitié, il serait un traître. Or un traître qui prouve ne prouve jamais assez, ou ne prouve que

contre lui-même; et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh! quel serait, grand Dieu! le sort des particuliers s'il était permis de leur faire à leur insu leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que les preuves sont si claires qu'il leur est inutile d'être entendus?

Remarquez, monsieur, je vous supplie, combien cette première accusation dut paraître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissais, et que soutenaient ma conduite et mes écrits. Assurément ceux qui vinrent apprendre pour la première fois aux chefs de la nation que j'étais un scélérat durent les étonner beaucoup, et rien ne devait manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant au moins une petite circonstance, savoir l'audition de l'accusé; on se cacha de lui très-soigneusement, et il fut jugé. Messieurs! messieurs! quand il serait généralement permis de juger un accusé sans l'ouir, il y a du moins des hommes qui mériteraient d'être exceptés, et Jean-Jacques pouvait espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables? En feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement

mille fois que si vous m'aviez fait mourir; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé! Les fourbes! il ne manquait plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être des traîtres : prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur bénigne contenance, on les prendrait pour les bourreaux de l'infortuné don Carlos, qui prétendaient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenaient de l'étrangler.

En vérité, monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité, de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus est que tout cela paraît se faire de l'aveu de la nation entière; que non-seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paraissent acquiescer; et que M. de Saint-Germain lui-même ne m'en paraît pas encore assez scandalisé Cependant, fussé-je coupable, fussé-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'aura pas convaincu, cette conduite envers moi serait encore injuste, fausse, inexcusable. Que doit elle me paraître à moi qui me sens innocent?

Soyons équitables toujours. Je ne crois pas que

M. de Choiseul soit l'auteur de l'imposture; mais je ne doute point qu'il n'ait très-bien vu que c'en était une, et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit : car autrement, avec la haine envenimée que tout décèle en lui contre moi, jamais il ne se refuserait le plaisir de me convaincre et de me confondre, dût-il s'ôter par là celui de me voir souffrir plus long-temps.

Quoique ma pénétration, naturellement très-mousse, mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres, me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystère est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable; mais à force d'indices combinés, comparés; à force de demi-mots échappés, et saisis à la volée; à force de souvenirs effacés, qui, par hasard, me reviennent, je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenais rien, mais que je voyais certainement couvrir quelque mystère, dont je ne m'inquiétais pas beaucoup, parce que, les aimant de tout mon cœur, je comptais qu'ils m'aimaient de même. A quoi ont abouti ces menées? autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant, comme il est peu naturel qu'on

les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier d'imiter le style et la main. Quant au style, un homme qui possède supérieurement le talent (*) d'écrire imite aisément jusqu'à certain point le style d'un autre, quoique bien marqué : c'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balzac à s'y tromper; et cette imitation du mien peut être surtout facile à Diderot, dont j'étudiais particulièrement la diction quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on ne saurait distinguer, du moins quant au style (1). Il est certain que sa tournure et la mienne, surtout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est, comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont, parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux même qui le sont peuvent si aisément s'y

(*) Variante : l'*Art d'écrire*.

(1) Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut le voir dans celle du philosophe qui s'augmente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Discours sur l'Inégalité*); car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus livré tout-à-fait à moi-même.

tromper, que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire; je crois même cela presque impossible dans un ouvrage de longue haleine : c'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres, qui n'ont pas la même difficulté, et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été plus facile à trouver à Diderot qu'à tout autre, parce que, étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclopédie*, il avait de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'aplanissent; et quand il s'agirait, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairait à M. de Choiseul.

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherais même un peu pour cette dernière opinion, parce qu'assurément le bénin Thevenin, quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce manant, et à l'adroite façon dont ceux qui l'avaient aposté l'ont accréditée (1),

(1) Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour, à Grenoble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étais à Montmorenci; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais

que de vouloir tâter d'avance comme je soutiendrais la confrontation d'un faux témoin.

Les holbachiens, qui croyaient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorenci et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert, et, profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer, par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue, et s'en fit le chef; ce qui rendit dès lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines dont Grimm avait probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux. Il fallait, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquait à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. L'*Emile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en voulait cependant venir que quand j'aurais pris le parti de fuir. Mais voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnait la menace de ce décret, je restais tranquille et ne voulais pas démarrer, on s'avisa d'un

---

logé, et à qui je ne parlerai de ma vie; et que je lui donnai, en reconnaissance, des lettres de recommandation pour MM. de Faugnes et Aldiman, que je ne connaissais pas.

expédient tout puissant sur mon cœur. Madame de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable de compromettre madame de Luxembourg, si j'étais interrogé, ou de mentir, ce que j'étais bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret que quand ma résolution fut bien prise et qu'on put le savoir. Il paraît que dès lors le projet était arrangé entre madame de Boufflers et M. Hume pour disposer de moi. Elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'était pas là le compte de la ligue, qui, par ses manœuvres, parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre; nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre milord Maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allais lui échapper. Son complot s'en allait peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de piéges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étais attendu depuis si long-temps. Dès ce moment ils m'ont tenu; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France! avec quelle ardeur, avec quelle constance je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour; et cela, pour venir essuyer dans ce pays si désiré des traitemens qui m'ont fait regretter l'Angleterre! Cependant les seize

mois que j'y passai ne furent pas perdus pour la ligue : à mon retour, je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard; et ma prévention, ma stupidité, furent telles, que, trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinais à chercher à Londres la cause des indignités que j'essuyais à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglais la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étaient ce qu'on les suppose, ils auraient dit : N'imitons pas la légèreté française; défions-nous des preuves d'accusation qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger, sans l'entendre, un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je? il est déjà consommé : me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avais, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserais dire la considération; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de Choiseul, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soin. Elle prouvera, par un exemple flétrissant pour l'espèce humaine, combien est forte l'union des méchans pour mal faire, tandis

que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si faible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume, tous les talens d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudeurs, la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier; l'art de dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seraient presque incroyables, s'il m'était possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les espèces, aventuriers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans; on a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avais en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimais, et sur lequel je comptais; je vais le voir, je vois qu'il me trompe; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avais à Paris un vieux compatriote, un ami, très-bon homme; on le met à la Bastille, j'ignore pourquoi, c'est-à-dire sous quel prétexte. Le long temps qu'il y a resté lui fait honneur; on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avait cru; je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa pa-

tience, et qu'au bout de seize mois il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je désire la même chose du libraire Guy, qu'on y a mis de même, et détenu presque aussi longtemps. On disait avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève; et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève et partout ailleurs : on disait y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitais les brouilleries de Genève; et non-seulement j'ai toujours blâmé les brouilleries de Genève, mais je n'ai rien épargné pour porter les représentans à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente? un mensonge dit en l'air fait toujours son effet, surtout quand il vient des bureaux d'un ministre, et quand il tire sur moi.

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, M. de Choiseul, qui n'oublia rien, a-t-il oublié mon libraire de Hollande? Je ne sais; mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dédier, quoique i'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour m'y défigurer de tout point, jusqu'à celle, qu'on n'imaginerait pas, de faire disparaître les portraits

de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très-grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. A ce gracieux portrait, on a mis pour pendant celui de David Hume (1), qui réellement a la tête d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses, inconcevables. Oh! si je savais tous ceux que j'ignore, si je voyais mieux ceux que je n'ai fait que conjecturer, si je pouvais embrasser d'un coup d'œil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années, ils pourraient me donner quelque orgueil, si mon cœur en était moins déchiré. Si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'état la moitié du temps, des talens, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de la Corse, cette inique et ridicule expédition, qui choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison; expédition que son succès rend encore plus ignominieuse, en ce que, n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de

(1) Quand il s'avisa de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel était son but, car j'entrevoyais déjà de reste que ce n'était pas par amitié pour moi. Je vois maintenant très-bien ce but, mais je ne me pardonnerais pas de l'avoir deviné.

cette inutile et coûteuse conquête ce que disait Pyrrhus de ses victoires : Encore une, et nous sommes perdus. Mais, hélas! l'Europe n'offrira plus à M. de Choiseul d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décèle en écoutant trop son animosité. M. de Choiseul connaissait bien la plaie la plus cruelle par laquelle il pût déchirer mon cœur, et il ne me l'a pas épargnée : mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquait et devait éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre où toute l'Europe ne voyait encore qu'un tas de rebelles et de bandits; que je vis germer les palmes de cette nation naissante; qu'elle me choisit pour les arroser, que ce choix fit son infortune et la mienne; que ses premiers combats furent des victoires; que, n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde, on présumera quelque jour, je l'espère, malgré tous les artifices de M. de Choiseul, qu'il n'y avait qu'un homme estimable qu'il pût haïr avec tant de fureur.

Voilà, monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage que n'en semblait annoncer l'accablement où vous m'avez vu; mais je

découvrais alors pour la première fois des horreurs dont je n'avais pas la moindre idée, et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Epouvanté des infernales trames dont je me sentais enlacé, je donnais trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeais trop loin l'effet sur l'avenir : je voyais mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon cœur m'être dus; je frémissais de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui que j'ai eu le temps de m'apprivoiser avec des idées qui m'étaient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison les iniques œuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y résiste : le soufre et le plomb s'en iront en fumée, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis, morts ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchans et les fuient, mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnaissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'après son cœur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes

intentions, qu'ils ne bénissent pas ma mémoire, qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'ôtait l'effroi d'une ignominie éternelle; c'est celle de la route qu'ont pris ceux qui m'oppriment pour égarer à leur suite la génération présente, mais qui n'égarera sûrement pas la postérité, sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. Ses ennemis, dira-t-on, se sont attachés, comme de vils corbeaux, sur son cadavre; mais jamais, de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face? Ils le prirent en traîtres; ils s'enfoncèrent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous ses pas, tandis qu'il marchait à la lumière du soleil, et qu'il défiait le reproche du crime de soutenir ses regards. Quoi! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténèbres? les hommes droits et vertueux se font-ils ainsi fourbes et traîtres, tandis que le coupable appelle à grands cris ses accusateurs? Si cette considération leur fait reprendre le même examen avec plus d'impartialité, je n'en veux pas davantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos, où les œuvres de l'iniquité ne pénètrent pas : en attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible; c'est tout ce qui me reste à faire ici-bas, et je n'épargnerai pour cela rien de ce qui est en ma faible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang-froid, ni pré-

sence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne et confondre les imposteurs; j'avoue même que l'indigne rôle auquel je me vois ravalé, et pour lequel la nature m'avait si peu fait, me donne un frémissement et des serremens de cœur que je ne puis vaincre, et dont j'aurais été moins subjugué dans de plus heureux temps. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût fait rire, et rien de plus; mais depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser même aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les cœurs plonge le mien dans un trouble inexprimable. Les scélérats endurcis au crime ont des fronts d'airain, mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir de fange. Une âme noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre. Dans toutes les situations de ma vie le mien me subjugue toujours : soit forcé de parler au milieu d'un cercle, soit tête à tête agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation d'un impudent, mon trouble est toujours le même, et le courage que je sens au fond de mon cœur refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répondre; je n'ai jamais su trouver qu'après coup la chose que j'avais à dire ou le mot qu'il fallait employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avait l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt : j'aurais tort d'espérer une meilleure destinée. Mais ce n'est pas de

cela qu'il s'agit : que je sache à tout prix de quoi je suis coupable; que j'apprenne enfin quel est mon crime, qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, bien qu'administrées si secrètement et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles âme vivante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir si je n'avais rien à dire; enfin qu'on daigne je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent (1), et je meurs content.

Eh! que reste-t-il ici-bas pour me faire aimer à vivre? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà la pauvreté prête à me talonner; et quand on m'aurait laissé même la liberté d'employer mes talens à gagner mon pain, de quoi jouirais-je en le mangeant? Quoi! voir toujours des hommes faux, haineux, malveillans! toujours des masques, toujours des traîtres! et loin de vous, pas un seul visage d'homme! plus d'épanchemens dans le sein

(1) Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être serait un trait de lumière qui frapperait tout le monde, et démasquerait les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute; aussi paraît-il qu'ils ont mis toute l'a- des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon sens? Voilà ce qui me passe.

d'un ami, plus de ces doux sentimens qu'une longue habitude rend délicieux! Ah! la vie à ce prix m'est insupportable; et quand sa fin ne serait que celle de mes peines, je désirerais d'en sortir : mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentais né, et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque, et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir! J'étais homme, et j'ai péché; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées, mais le crime jamais n'approcha de mon cœur. Je me sens juste, bon, vertueux, autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paraisse absolument oublié de la Providence, je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles, puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si long-temps, il me prend des momens d'abattement : ils sont rares, ils ne durent guère, et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes momens; mais quand elle y viendrait, elle me serait moins consolante, sans m'être plus redoutable. Je me dirais : Je ne serai rien, ou je serai bien; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie.

La mort est douce aux malheureux; la souffrance est toujours cruelle : par là je reste ici-bas à la merci des méchans. Mais enfin que me peuvent-ils faire? Ils ne me feront pas plus souffrir

que ne fit la néphrétique; et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces. Si mes maux sont longs, ils exerceront mon âme à la patience, à la constance, au courage; ils lui feront mériter le prix destiné à la vertu; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus guère à craindre. Aussi M. de Choiseul peut jouer de son reste avec toute sa puissance. Tant qu'il ne changera pas la nature des choses, tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine le cœur de Jean-Jacques Rousseau pour y mettre celui d'un malhonnête homme, je le mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offrirait ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrais, mort. Rien de ce qui flattait mon cœur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchans, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je

fus par ce que j'ai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix.

Adieu, monsieur. Ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon cœur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de long-temps.

ROUSSEAU.

NOTE OUBLIÉE DANS MA LETTRE A M. DE SAINT-GERMAIN.

Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie.

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Mais en outre que c'était dans un cas très-excusable, et où il ne s'agissait point d'une véritable trahison, ce vers, échappé dans la rapidité de la composition, dans une pièce non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres, ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent; mais jamais les armes des méchans ne souil-

lèrent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela, toute la morale serait subvertie, et la vertu ne serait plus qu'un vain nom ; car le nombre des malhonnêtes gens étant malheureusement le plus grand de la terre, si l'on se permettait d'adopter vis-à-vis d'eux leurs propres maximes, on serait le plus souvent malhonnête homme soi-même, et l'on en viendrait bientôt à supposer toujours que l'on a affaire à des coquins, afin de s'autoriser à l'être.

898. — A M. L'ABBÉ M.

Monquin, 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes ! etc.

Votre précédente lettre, monsieur, m'en promettait si bien une seconde, et j'étais si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyais, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir que de vous ôter ce plaisir si doux aux cœurs honnêtes de réparer leurs torts de leur propre mouvement (*).

La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont

(*) Pour l'intelligence de cette phrase et de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre était adressée avait mis en tête de sa réponse à la première un quatrain qui semblait annoncer qu'elle avait pris en mauvaise part celui de M. Rousseau, ce qui cependant n'était pas.

(*Note des éditeurs de Genève.*)

pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce, pour vouloir insulter ainsi de gaieté de cœur quelqu'un que je ne connaissais que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, et si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre; car si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenait très-légitime, et votre quatrain très-mérité : si même j'avais quelque autre reproche à vous faire, ce serait sur le ton de votre lettre qui cadrait si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? ne deviez-vous pas, au contraire, être encore plus indigné de l'ironie et de la fausseté détestable que cette contradiction mettait dans ma lettre? et la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchans, même pour repousser leurs atteintes? Je vous avoue franchement que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain que le corps de la lettre; je passe les injures dans la colère, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, monsieur, à mon tour : j'use peut-être un peu durement des droits de mon âge, mais je vous dois la vérité de-
[illegible]
bien dont je fais trop de cas pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en

prie, et ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre par la manière dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'*Emile*, j'admire votre courage; car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que, dans un pareil système, il faut tout ou rien, et qu'il vaudrait cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout, n'est pas de suivre servilement mes idées; au contraire, c'est souvent de les corriger, mais de s'attacher aux principes, et d'en suivre exactement les conséquences avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez : vous voilà pendant dix ans au moins nul pour vous-même et livré tout entier avec toutes vos facultés à votre élève; vigilance, patience, fermeté, voilà surtout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant sans risquer de tout perdre; oui, de tout perdre, entièrement tout : un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement, s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque et de

grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens et de vertus dont on l'a acheté : mais aussi quel don vous aurez fait à vos semblables, et quel prix pour vous-même de vos grands et pénibles travaux! Vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime et de la reconnaissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, monsieur..... dix ans de travaux immenses, et toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours et au-delà : voilà les avances que vous avez faites, et voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise, vous me trouverez toujours prêt; si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté; mais vous la trouverez toujours pleine et sincère : soit dit une fois pour toutes, et, lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

899. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Votre lettre, monsieur, m'attendrit et me touche; je croyais n'être plus susceptible de plaisir, et vous venez de m'en donner un moment bien

pur. Il n'est troublé que par le regret de ne pas pouvoir me rendre à vos généreuses et obligeantes sollicitations; mais mon parti est pris. Je connais trop les gens à qui j'ai affaire pour croire qu'ils me laisseront exécuter mon projet; je m'attends d'avance à ce qui doit m'arriver : je ne me dois pas le succès, il est dans les mains de la Providence; mais je me dois la tentative et l'emploi de mes forces : rien ne m'empêchera de remplir ce devoir.

Je ne suis point encore dans la situation que vos offres généreuses vous font prévenir, ni même près d'y tomber; je prévois seulement que si j'avançais dans la vieillesse, elle me deviendrait dure à plus d'un égard, et c'est moins là pour moi un sujet d'alarme qu'une consolation de n'y pas parvenir. Je crois si bien connaître votre âme noble, que, dans la situation supposée, je vous aurais de moi-même prouvé la vérité de mes sentimens pour vous, en vous mettant dans le cas d'exercer les vôtres.

Si la crainte de contrister votre bon cœur m'empêche, monsieur, de suivre les mouvemens du mien dans les adieux que je désirais vous aller faire, je sens ce que me coûtera cette déférence; mais je sens aussi, dans la résolution que j'ai prise, le danger de l'exposer à des attaques d'autant plus redoutables, que mon penchant ne seconderait que trop bien vos efforts. Adieu donc, homme respectable; je partirai sans vous voir, puisqu'il le faut, mais vous laissant la meilleure

partie de moi-même dans les sentimens d'un cœur toujours plein de vous.

900. — A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 17 70.

HAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Vous me marquez, mon cher hôte, que votre rôle est passif vis-à-vis de moi, que l'habitude a dû vous le rendre familier, et que ma réponse vous prouve cette vérité affligeante pour l'humanité, que les battus paient encore l'amende; ce qui veut dire que c'est vous qui êtes le battu, et que c'est vous qui payez l'amende.

Qu'entre nous votre rôle soit passif et le mien actif, voilà, je vous avoue, ce qui me passe. Je ne vous propose jamais rien, je ne vous demande jamais rien, je ne fais jamais que vous répondre, je ne me mêle en aucune sorte de vos affaires, je n'ai avec personne aucune relation, ni secrète ni publique, qui vous regarde, je ne dispose de rien qui vous appartienne; enfin, excepté un sentiment d'affection qui ne peut s'éteindre, je suis pour vous comme n'existant pas. En quel sens donc puis-je être actif vis-à-vis de vous? Je le fus une fois, et bien vous en prit. Depuis lors je résolus de ne plus l'être. Je crois avoir tenu jusqu'ici cette résolution, et ne la tiendrai pas moins dans la suite. Expliquez-moi donc, je vous prie, com-

ment vous êtes passif vis-à-vis de moi; car cela me paraît curieux à savoir.

Dans votre précédente lettre, vous m'exhortez à un épanchement de cœur, en me disant de vous traiter tout-à-fait en ami ou tout-à-fait en étranger. Votre devise sur le cachet de cette même lettre m'avertissait que vous vous faisiez gloire de n'avoir vous même aucun de ces épanchemens de cœur auxquels vous m'exhortiez. Or il me paraissait injuste d'exiger dans l'amitié des conditions qu'on n'y veut pas mettre soi-même; et me dire que c'est traiter un homme en étranger que de ne pas s'ouvrir avec lui, c'était me dire assez clairement, ce me semble, en quel rang j'étais auprès de vous. Votre exemple a fait la règle de ma réponse. Si vous êtes le battu dans cette affaire, convenez au moins que je n'ai fait que vous rendre les coups que vous m'aviez donnés le premier.

Je n'avais pas besoin, mon cher hôte, de la note que vous m'avez envoyée pour être convaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que j'y vois approcher le temps où nous serons tout-à-fait quittes, et vous me faites désirer de vivre au moins jusque-là. Il n'est pas temps encore de parler des arrangemens ultérieurs, et tant de prévoyance n'entre pas dans mon tour d'esprit. Mais, en attendant, je suis sensible à vos offres, et il entre bien dans mon cœur, je vous assure, d'en être reconnaissant.

Comme je me propose de déloger d'ici dans peu, mon dessein n'est pas d'y laisser après moi mon herbier et mes livres de botanique; je compte prendre une charrette pour faire conduire le tout à Lyon, chez madame Boy de La Tour, où tout cela sera plus à portée de vous parvenir sans embarras. En emballant lesdits livres, j'en ferai le catalogue, et vous l'enverrai. Que ne puis-je les suivre auprès de vous! Je vous jure qu'il n'y a point de jour où l'idée d'aller être l'intendant de votre jardin de plantes, et l'hôte de mon hôtesse, ne vienne encore chatouiller mon cœur. Mais je suis pourtant un peu scandalisé de ne point voir venir de petits hôtes qui lui aident un jour à me faire ses honneurs. Adieu, mon cher hôte, ma femme et moi vous saluons, et embrassons l'un et l'autre. Elle est presque perclose de rhumatismes. Notre demeure est ouverte à tous les vents, nous sommes presque ensevelis dans la neige, et nous ne savons plus comment ni quand cela finira. Adieu, derechef.

Je signe, afin que vous sachiez désormais sous quel nom vous avez à m'écrire. Je n'ai pas besoin de vous avertir que le quatrain joint à la date est une formule générale qui n'a nul trait aux personnes à qui j'écris.

901. — A M. DE BELLOY.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

IL faut, monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, et que j'aime votre colère! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une âme fière, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort; c'est une indulgence dont je sens le prix, et que je n'aurais peut-être pas eue à votre place : il ne m'en reste que le désir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que, durant tout ce temps, jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, et qui m'en ont si terriblement corrigé qu'ils m'ont jeté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'environnent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnait des convulsions : sur ce point, comme sur beaucoup d'au-

tres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable que, presque toujours fondée (et je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous), elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connaît plus. Voilà, monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute, que d'autres circonstances ont amenée, et même aggravée, et qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avait fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avait parlé de vous, et je répondis avec tant d'imprudence que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, et que j'ai tout le temps de pleurer dans la suite, surtout quand elle est injuste, comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plus tôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par

l'imbécillité de ceux qui pensaient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise, mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guère d'attention, sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours vu que les méchans inspiraient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit, ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers surtout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, j'admire votre zèle, « et vos preuves me paraissent sans réplique; mais « pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne « les sache et n'y réponde? Permettez que je l'en « instruise et que je vous nomme. Il n'est pas gé- « néreux, il n'est pas même juste de diffamer un « homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. « C'est, dites-vous, par ménagement pour lui que

« vous ne voulez pas le confondre; mais il serait « moins cruel, ce me semble, de le confondre que « de le diffamer, et de lui ôter la vie que de la lui « rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu « doit être publiquement confondu; c'est là son « vrai châtiment; et l'évidence elle-même est sus- « pecte quand elle élude la conviction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte, examinez leur contenance, pesez leur réponse; suivez, en la jugeant, les mouvemens de votre cœur et les lumières de votre raison : voilà, monsieur, tout ce que je vous demande, et je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez, avec grande raison, sur la manière dont je vous parais juger votre nation : ce n'est pas ainsi que je la juge de sang-froid, et je suis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur était l'ouvrage d'un moment de dépit et de colère, qui même ne se rapportait pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustrait déjà dans son berceau, et dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice et d'injustice. S'il restait, me disais-je, de ces Français célébrés par de Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux?

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il dirait ou ferait s'il vivait aujourd'hui. Je ne sentais pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des

Bayards; qu'on peut être timide sans cesser d'être juste; et qu'en pensant à ceux qui machinent et crient, j'avais tort d'oublier ceux qui gémissent et se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus; non que j'y croie apercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, et que vous réveillez quand il était prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste et honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les Français auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent; mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes; précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, monsieur, comment je pense constamment à l'égard des Français, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages et persécution; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, et tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime et ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon cœur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin qu'à celles dont je suis la victime : il lui manque, pour ces dernières, l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me sem-

ble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame comme je verrais un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser; je le repousserais, si j'en avais la force, mais sans colère, et puis je le laisserais là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé : j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; et, maintenant que me voilà prêt, j'espère me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge et dans mon état ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, et j'en vois le terme de trop près pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essuyés : assurément je suis fait pour les plaindre; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, et je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, et j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, monsieur : vivez heureux, jouissez en paix de votre gloire, et souvenez vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

902. — A M. L'ABBÉ M.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Je voudrais, monsieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain fût assez naturelle pour être croyable : mais puisque vous aimez mieux vous excuser que vous accuser d'une promptitude que j'aurais pu moi-même avoir à votre place, soit; je n'épiloguerai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Emile*, je ne l'ai relu qu'une fois, il y a six ans, pour corriger un exemplaire; et le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restait, et que je garde à peine une idée générale du contenu de mes écrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Emile* un passage relatif à celui que vous me citez; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parce qu'il présente, ainsi défiguré, un sens trop différent de celui dont j'étais plein en l'écrivant (*). J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage le sens qu'on eût pu lui donner s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffia; mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je

(*) Voyez *Emile*, Liv. IV.

lui donnais moi-même. Vous serez peut-être bien aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu roi de Prusse, déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régimens, fut si mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV en colère avait fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de la sienne le major qui commandait. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du roi, et de l'autre se casse la tête. Ce trait, auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'*Emile*, et j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, monsieur, qu'autant le major bâtonné est grand et sublime quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur, et le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'élève par là même au-dessus de son souverain, et meurt en lui faisant grâce, autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur serait inepte : le major employant son premier coup de pistolet n'eût été qu'un forcené; le particulier perdant le sien ne serait qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son

déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur l'insuffisance des lois nous laisse toujours dans l'état de nature : je crois cela prouvé dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles*. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur ni de vrai vengeur que lui-même. Loin qu'ici la clémence, qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue; et laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir : on lui doit sa vengeance, on se la doit à soi-même; on la doit même à la société et aux autres gens d'honneur qui la composent : et c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance et à laisser le coupable triomphant. Et vous remarquerez que ce qui rend le trait du major vraiment héroïque, est moins la mort qu'il se donne que la fière et noble vengeance qu'il sait tirer de son roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte, et quels remords il lui laisse! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant, si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse : celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie, y met le comble; mais celui qui se venge et meurt est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main

dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde; et puis, se laissant tranquillement mener devant les juges, leur dit : *Je viens de faire un acte de justice que je me devais, et qui n'appartenait qu'à moi; faites-moi pendre, si vous l'osez;* il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet, parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, qu'il a dû même y compter; mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé, comme avec la mienne; et si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferraillent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, et que je répétai souvent, quand ce livre parut, à ceux qui me parlèrent de cet article, est *qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir.* Je ne dirai point ici si j'ai tort; cela pourra se discuter à loisir dans la suite : mais, tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, monsieur, à la question que vous me proposez sur votre élève. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, et celles-là

sont invincibles; les autres, qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourrait y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allègue, si (chose presque inouie) il s'agissait d'alimens de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudrait du moins tâcher de vaincre cette répugnance sans que l'enfant s'en aperçût et sans le contrarier, ce qui, par exemple, pourrait se faire en l'exposant à avoir grand faim, et à ne trouver comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas, je ne serais pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés tels qu'on en sert sur les tables des grands, la précaution paraît d'abord assez superflue; car il est peu apparent que le petit bonhomme se trouve un jour réduit, dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truffes ou à des profiteroles au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, et qui n'est pas sans fondement. Votre élève est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des rois et des princes; il doit aimer tout ce qu'ils aimeront; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront; et il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par là et par beaucoup d'autres choses que ce n'est pas un Emile que vous avez à élever: ainsi gardez-vous bien d'être un

Jean-Jacques : car, comme vous voyez, cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure, je n'ai plus d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu, monsieur.

903. — A MADAME B.

Monquin, le 16 mars 1770.

Rose, je vous crois, et je vous croirais avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation : je sais ce que je veux et dois faire; j'ignore encore ce que je ferai : je suis entre les mains des hommes; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, et ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul et à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choses et de faire que la poitrine de J.-J. Rousseau vivant cesse de renfermer le cœur d'un homme de bien. Ignorant dans cette situation en quel lieu je trouverai soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée : mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose, ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé

de l'estime sur mes écrits; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie si elle vous était connue; et davantage encore sur mon cœur, s'il était ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin, que je n'en aperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie et l'imposture ne sauraient convenir à celle-là; et les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement, et avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inouï depuis que le monde existe. Selon toutes les règles de la prévoyance humaine, je dois succomber; et toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi : quoi qu'il arrive, et quelque sort qu'on me prépare, quand on vous aura fait l'énumération de

mes crimes, quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence, souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux : JE SUIS INNOCENT. ROUSSEAU.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon cœur : je désire d'en savoir l'heureux événement aussitôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce temps-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet, que vous ferez mettre à la poste aussitôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante :

A madame Boy de La Tour, née Roguin, à Lyon.

904. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 28 mars 1770.

JE tardais, cher Moultou, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche; mais les neiges qui sont revenues m'assiéger rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables, que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire, mais j'ignore ce que je ferai.

J'avais eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie; je demandai et obtins, durant mon séjour à Bourgoin, un passe-port pour

cela, dont, sur des lumières qui me vinrent en même temps, je ne voulus point faire usage : j'ai résolu d'achever mes jours dans ce royaume, et d'y laisser à ceux qui disposent de moi le plaisir d'assouvir leur fantaisie jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du moins pour le présent, et dans la position où je suis, je ne dépense guère moins en place qu'en voyage; mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin : ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent; je les punis de m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre; et quand je me ferai des amis à mon goût, je ne les irai pas choisir au Monomotapa, quoi qu'en dise La Fontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier, dont je n'excuse pas la bizarrerie, mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé. Car autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me fait accepter : aussi je n'accepte jamais rien qu'en rechignant et vaincu par la tyrannie des importunités; mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode, et non pas à la sienne, sera toujours content de mon cœur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une exception; et je la fais en tâchant de l'oublier, afin de ne pas ôter à notre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune y doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu difficile en ressemblance pour trouver la mienne dans cette figure de Cyclope qu'on débite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à l'honnête M. Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès lors je visse assez que ce n'était pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe, et surtout en apprenant qu'on lui en donnait pour pendant une autre représentant ledit M. Hume, qui réellement a la figure d'un Cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidélité. Je comprends que les bruyans éloges qu'on vous a faits de ce portrait vous ont subjugué; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par La Tour me font plus jeune, à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant : remarquez qu'on les a fait disparaître ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez-vous pas d'où tout cela vient, et ce que tout cela signifie?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice, et d'amitié à faire : c'est à vous que j'en donne la commission.

1° Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme était enrôlé. J'aurais dû prévoir et que des gens si attentifs ne l'oublieraient pas, et

qu'il ne serait pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avais alors, et bien malheureusement, la même confiance que celle que j'ai maintenant en vous : depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé; voilà pourtant Rey qui les imprime : d'où les a-t-il eues? ce n'est certainement pas de moi; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'aurait pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parviendrait certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne serait pas envers lui, que j'honore, que j'aurais enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule peut-être inouï envers Voltaire, que j'ai laissé falsifier et défigurer mes lettres et taire les siennes, sans que j'aie voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur que ces lettres ont été im-

primées; c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de M. de Tressan.

2° J'ai fait, il y a quelques mois, à madame la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avais été herboriser pour elle au mont Pila; et que j'avais préparées avec beaucoup de soin, de même qu'un assortiment de graines que j'y avais joint. Je n'ai aucune nouvelle de madame de Portland ni de cet envoi, quoique j'aie écrit et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse; et je comprends qu'elles ont été supprimées, ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manœuvres qu'on emploie sont très-assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moultou, la complaisance d'écrire à madame de Portland ce que j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avait permis de prendre auprès d'elle, et que je me faisais un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me soumets. Je voudrais seulement que mes anciens correspondans sussent qu'il n'y a pas de ma faute, et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec M. Guan, de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de Saint-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-

moi du moins, je vous prie, la réception de cette lettre, si elle vous parvient encore : la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra me parvenir encore ici. Le papier me manque. Mes respects et ceux de ma femme à madame Moultou. Nous vous embrassons conjointement de tout notre cœur. Adieu, cher Moultou.

905. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 4 avril 1770.

C'EST par oubli, monsieur, que je n'avais pas répondu à votre précédente lettre; car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferais un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre me fait grand plaisir, ainsi que celle du climat que vous habitez, aux vents près qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie, pour laquelle j'étais né, eût été celle dans laquelle j'aurais achevé mes jours, si on m'avait laissé faire; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, monsieur; votre lettre ne m'y trouverait vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parce que, quoique je sache très-bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers; mais la nature, tardive en ces cantons, n'est pas encore éveillée; à peine avons nous déjà quel-

ques violettes, et je ne dois plus espérer de recueillir des roses. Adieu, mon cher monsieur Lalliaud; souvenez-vous de moi quelquefois : je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

906. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Votre lettre, cher Moultou, m'afflige sur votre santé. Vous m'aviez parlé dans la précédente de votre mal de gorge comme d'une chose passée, et je le regardais comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace; mais si c'est une humeur de goutte, il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de temps en temps : mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir, car ce serait vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du Peyrou, pour avoir voulu droguer la sienne, l'effaroucha, la fit remonter, et ce ne fut pas sans beaucoup de peines que nous parvînmes à la rappeler aux extrémités. Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela : j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des pieds; je vous la recommande en pareille occurrence, dont veuille le ciel vous préserver! Si jeune, déjà la goutte! que je vous plains! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous fai-

sais faire à Motiers, surtout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupers, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches: voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment! votre Conseil souverain se met à rendre des jugemens criminels! Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas! assez tôt sans tant courir. Mais,

Quos vult perdere Jupiter dementat.

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'insolence de gens qui se sentent soufflés et qui se croient soutenus; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissaient aveugler par la prospérité, et séduire par un vil intérêt, ils n'eussent été les premiers à leur offrir le partage, dans le fond très-juste, très-raisonnable, et très-avantageux à tous, que les autres leur demandaient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitans que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties j'aimerais encore mieux la première.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à madame de Portland et à

M. de Tressan : l'équité, l'amitié, dicteront vos lettres; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier disculpe absolument Rey sur cet article, mais n'infirme point, au reste, les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect; et je connais trop bien les gens à qui j'ai affaire, pour pouvoir croire que, songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin du bruit qu'il fait de son amitié pour moi n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. Coindet y brillait par excellence, et jamais il ne parlait de moi sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase; ils gémissent tout bas au contraire, observent, et se taisent jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà, cher Moultou, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne serait pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre; les mains qui se prêtent à cette œuvre de ténèbres la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut, pour monter sur la mine, attendre qu'elle ait fait son explosion; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre,

c'est ma mémoire. Voilà, cher Moultou, ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons; ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais celle, au contraire, de quelqu'un qui se connaît en hommes, en diversité d'étoffes d'âmes, qui n'attend rien des Coindet, qui attend tout des Moultou. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper; mais, avec votre pénétration, vous avez vu trop de choses, et vous en verrez trop encore pour pouvoir être trompé long-temps. Quand vous verrez la vérité, il ne sera pas pour cela temps de la dire; il faut attendre les révolutions qui lui seront favorables, et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami, dont il faut maintenant se cacher, honorera ceux qui l'auront porté, et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche, ô Moultou! elle est grande, elle est belle, elle est digne de toi, et depuis bien des années mon cœur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la dernière fois que je vous écrirai. Vous devez comprendre combien il me serait intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de Chambéry; ce n'est plus là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient; je n'entends plus que leur voix. Adieu : recevez l'embrassement que mon cœur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes; ce n'est pas là ce qui me fâche, mais plusieurs ne parviennent pas. Faites

en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorez pas où je serai, mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste, mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger. Adieu derechef. Nous vous embrassons l'un et l'autre avec toute la tendresse de notre cœur. Nos hommages et respects les plus tendres à madame.

Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique, et même de mon herbier. Cependant comme l'herbier est un présent, quoique non tout-à-fait gratuit, je ne m'en déferai qu'à la dernière extrémité, et mon intention est de le laisser, si je puis, à celui qui me l'a donné, augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

907. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Lyon, 19 avril 1770.

J'AI reçu, monsieur, avec la lettre dont vous m'avez honoré le 16 du mois dernier, celle que vous avez eu la bonté de me faire parvenir d'envoi de M. de T....., à qui, selon vos intentions, j'en accuse la réception. C'est une réponse de madame de Portland, qui me donne avis de la réception des plantes que je lui ai envoyées, il y a près de six mois. Après un voyage assez désagréable, je suis arrivé ici en assez bonne santé, de même que ma femme, qui, pénétrée de vos bontés, me charge

de vous en marquer sa très-humble reconnaissance. Je vous prie aussi, monsieur, de vouloir témoigner la mienne à madame de Saint-Germain, en lui faisant agréer mon respect. Vous connaissez, monsieur, toute ma confiance en votre bienveillance, et je me flatte que vous connaissez aussi combien j'y suis sensible et disposé à m'en prévaloir en toute occasion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvéniens, que j'aurais dû prévoir, retardent ma marche, sans rien changer à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affaiblira jamais les sentimens immortels que vous m'avez inspirés.

908. — A M. DE CESARGES

Monquin, fin d'avril 1770.

Je vous avoue, monsieur, que, vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel madame de Cesarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avait tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres;

mais je ne vous aurais jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous même. Puisqu'en cela toutefois je me suis trompé, puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque madame de Cesarges elle-même ne voit d'autre remède aux mauvais traitemens que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin qu'il n'y aura pas de ma faute, puisque, ne pouvant, sans manquer à moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait (*) cependant qu'à la dernière extrémité, et après vous en avoir prévenu.

909. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

QUOIQUE je me sois résigné, monsieur, à la privation que vous m'avez imposée pour épargner à votre bon cœur l'émotion d'un dernier adieu, je

(*) *Je ne l'ai fait.* Texte conforme à celui de l'édition originale (recueil de du Peyrou, 1790).

sens pourtant que si vous fussiez resté quelques jours de plus, je n'aurais pu résister au désir de vous revoir encore une fois, et de vous communiquer beaucoup de nouvelles idées qui m'étaient venues à force de rêver au triste sujet dont vous m'avez permis de vous parler, et qui toutes confirment mes conjectures sur les causes de mes malheurs. Puisque la consolation de vous revoir ne m'est pas donnée, je ne vous ennuierai pas de nouveau de mes longues écritures, et je me flatte que ce qui vous en est déjà connu suffira pour mettre un jour, avec votre généreuse assistance, les amis de la justice sur la voie de la vérité.

Mon libraire de Hollande vient de faire une édition générale de tous mes écrits imprimés, dont il m'a envoyé deux exemplaires, qui malheureusement sont encore en feuilles : j'ai pris la liberté de faire porter le paquet chez vous. L'un de ces exemplaires vous est destiné, et je me flatte, monsieur, que vous ne dédaignerez pas cet hommage de mon attachement et de ma reconnaissance. L'autre est pour moi, et mon intention est de ne vous offrir le vôtre qu'après les avoir fait relier tous les deux. Comme les embarras où je me trouve ne me permettent pas, quant à présent, de m'occuper de ce soin, je vous prie, en attendant que je le remplisse, de vouloir bien permettre que le paquet reste chez vous en dépôt. Si les événemens m'empêchent, dans la suite, d'exécuter là-dessus mes intentions, je vous prie d'y suppléer en dis-

posant des deux exemplaires, de façon que le mien serve à payer la reliure du vôtre (*).

J'ai eu la curiosité de chercher dans les feuilles de ce paquet un barbouillage dont M. Fréron a été le premier éditeur, et qui m'a été volé parmi mes papiers, je ne sais comment, ni par qui, et d'où. Sur cette édition furtive, Rey a jugé à propos d'augmenter la sienne. C'est un discours sur un sujet proposé par M. de Cursay, dans le temps qu'il pacifiait la Corse, et qu'il y faisait refleurir les lettres. Le dépositaire de mes papiers, qui ne m'avait rien dit de ce larcin, voyant que j'en étais instruit, m'apprit que ce discours avait été mutilé à l'impression, et qu'on en avait retranché un article tout entier, supposant que c'était une omission d'inadvertance par la hâte où le voleur avait transcrit le discours; mais il ne voulut point me dire quel était cet article oublié ou retranché. J'ai donc vérifié la chose dans l'édition de Rey, et j'ai trouvé que cet article omis était un très-bel éloge du peuple de Corse, et un éloge encore plus beau des troupes françaises et de leur général. Il ne m'en a pas fallu davantage pour comprendre tout le reste. Si jamais vous prenez la peine de parcourir ce recueil, vous connaîtrez à plus d'une enseigne en quelles mains l'auteur est tombé.

(*) Le lecteur doit bien croire que M. de Saint-Germain, dans sa réponse, en acceptant un exemplaire, n'a pas adhéré à une telle proposition.

En ce moment, monsieur, il me revient sur les matières dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir un petit fait bien minutieux en apparence, mais que je ne puis m'empêcher de vous dire à cause de ses conséquences et de la facilité que vous avez de le vérifier. Depuis notre dernière entrevue, je parlai par hasard une fois de l'*Emile* avec un officier de votre connaissance. Il me dit que, causant un jour avec M. Diderot, lorsqu'on parlait de ce livre long-temps avant sa publication, M. Diderot lui avait dit qu'il le connaissait, que je le lui avais montré, que c'était un projet pour élever chaque homme pour l'état dans lequel il devait vivre. *Par exemple*, ajoutait-il, *s'il devait vivre dans une monarchie, on lui apprendra de bonne heure à être un fripon*, etc..... Pourquoi M. Diderot mentait-il avec tant d'impudence? Je ne lui avais certainement pas montré ce livre, puisqu'il n'était pas encore commencé quand je rompis avec lui, et que le plan qu'il me prêtait est exactement contraire au mien, comme il est aisé de le voir dans l'ouvrage.

Je suis, monsieur, dans un cas embarrassant vis-à-vis de M. de Tonnerre. Je voudrais, et de tout mon cœur, lui témoigner combien je suis pénétré des bontés dont il m'a comblé durant mon séjour dans cette province, mais c'est ce que je ne saurais faire sans laisser parler en même temps mon indignation de l'astuce avec laquelle on l'a fait agir, sans qu'il s'en aperçût lui-même, dans

la ridicule affaire du galérien Thevenin, digne instrument des gens qui l'ont employé. Je connais et j'honore la droiture de M. de Tonnerre; j'ai autant de respect pour sa personne que pour son illustre naissance: je le plains d'être quelquefois surpris par des fourbes; mais quand cette surprise tombe sur moi, je me manquerais à moi-même en la passant sous silence, et je trouve trop difficile, en lui écrivant, de me faire entendre sans l'offenser, ce qu'assurément je serais au désespoir de faire. S'il n'y avait pas trop d'indiscrétion, monsieur, à vous supplier de vouloir être auprès de lui l'organe de mes sentimens, vous les feriez si bien valoir, et vous me tireriez d'un si grand embarras, que ce serait une œuvre digne de votre bienfaisance. Je ne compte partir que dans quelques jours; ainsi je puis recevoir encore ici de vos nouvelles, si vous voulez bien m'en donner. Je ne désire qu'un mot. Adieu, monsieur; je ne vous parlerai plus de mes sentimens pour vous; vous les voyez dans ma confiance qui en est le fruit; mais je finirai ce dernier adieu par un mot que je vous prie de graver dans votre âme vertueuse : Je suis innocent.

910. — A M. DE LA TOURETTE.

Lyon, le 2 juin 1770.

J'APPRENDS, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ou-

vrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivans. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous m'honorez, et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici, vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

911. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Lyon, 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Après avoir prolongé mon séjour dans Lyon plus que je ne m'y étais attendu, je n'en veux point partir sans vous réitérer mes adieux et me recommander à votre souvenir. Je prends aussi la liberté de vous envoyer une lettre et un vieux mémoire que m'a envoyé par la poste M. Granger, de Monquin, par lequel il prétend que je suis parti de là sans lui payer les dernières fournitures que sa femme m'a faites en œufs, beurre et fromages : comme je ne me sens pas le bras assez bon pour lui payer ce mémoire dans la monnaie qu'il mérite, je veux au moins que vous connaissiez la manière dont on a dressé et stylé cet homme par rapport à moi; et pour cet effet, j'ai joint à ce mémoire une feuille contenant des observations sur

chaque article, par lesquelles vous pourrez juger de sa bonne foi et de ceux qui le mettent en œuvre. Vous êtes à portée, monsieur, de vérifier tous ces faits. J'ai cru, sur votre amour pour l'équité, que vous ne dédaigneriez pas d'en prendre la peine. Je comprends qu'on a voulu renouveler la scène de.... Mais il n'est plus temps, et j'ai trop bien pris mon parti sur tout le reste pour m'affecter encore de ces choses-là. Ainsi je mets désormais au pis les fourbes, les fripons, les méchans, et tous les gens qui, pour me décrier, les emploient. J'espère, avant de partir d'ici, y recevoir encore des nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, à qui je vous supplie de faire agréer mon respect. Ma femme vous prie, monsieur, d'agréer le sien, et nous emportons l'un et l'autre le plus tendre et le plus durable souvenir des bontés dont vous nous avez honorés.

912. — A MADAME B.

Paris, le 7 juillet 1770.

Deux raisons, madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée : la première, que vous m'avez écrit vous-même que, quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec madame de ***. C'est à vous, madame, à m'instruire si ces deux obsta-

cles existent ou non : s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne saurait me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même ; mais s'il arrivait que le hasard nous y conduisit en même jour, et que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étais sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernais? Bonjour, madame : donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris ; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J.-J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire, vous vous tromperez rarement.

913. — A LA MÊME.

Paris, le 13 juillet 1770.

Je ne puis, madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci : je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne impromptu : car tous les engagemens pris d'avance m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; et, si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche et embarrassé; mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une âme assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, surtout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade que je voudrais me rendre plus agréable : de plus, je n'ai jamais su parler, surtout quand j'aurais voulu bien dire; et si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, madame : voilà votre laquais; à mardi, s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

914. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

17 70.

Me voici à Paris, monsieur. Depuis trois semaines, j'y ai repris mon ancienne habitation, j'y revois mes anciennes connaissances, j'y suis mon ancienne manière de vivre, j'y exerce mon ancien métier de copiste, et jusqu'à présent je m'y retrouve à peu près dans la même situation ou j'étais avant de partir. Si on m'y laisse tranquille, j'y resterai; si l'on m'y tracasse, je l'endurerai : ma volonté n'est soumise qu'à la loi du devoir, mais ma personne l'est au joug de la nécessité, que j'ai appris à porter sans murmure. Les hommes peuvent sur ce point se satisfaire, je les mets bien à la portée de s'en donner le plaisir. Je n'ai pu, monsieur, vous écrire à mon arrivée, quelque désir que j'en eusse, à cause de l'affluence des oisifs et des embarras du débarquement. J'ai eu plusieurs fois ce plaisir à Lyon, d'où l'on me mande qu'il m'est venu plusieurs lettres depuis mon départ. J'espère trouver dans quelqu'une de ces lettres des marques de votre souvenir, et de bonnes nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain.

J'ai eu le plaisir de parler ici de vous avec des personnes de votre connaissance et qui partagent les sentimens que vous m'avez inspirés. Je mets à leur tête M. l'archevêque.... avec lequel j'ai eu

l'honneur de dîner il y a deux jours. Nous parlâmes aussi, mais différemment, d'une personne dont vous savez les procédés à mon égard et qu'il connaît bien. Vous avez fait la conquête de trois voyageurs très-aimables qui vous demandèrent de mes nouvelles à Bourgoin et qui m'ont ici beaucoup demandé des vôtres. Je me propose aussitôt qu'on me laissera respirer d'aller rappeler à M. D.... une connaissance faite sous vos auspices et lui demander de vos nouvelles, en attendant le plaisir d'en recevoir directement. Donnez-m'en, monsieur, aussi promptement qu'il se pourra, je les recevrai avec la joie que me donnent toujours tous les témoignages de vos bontés pour moi. Je vous supplie de faire agréer mon respect à madame de Saint-Germain : ma femme vous prie d'agréer les siens.

915. — A MADAME LATOUR.

Paris, 1770.

Je n'accepte point, madame, l'honneur que vous voulez me faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites de dames, et les vôtres ne pourraient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi, qu'ennuyeuses pour vous.

L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes suffirait pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail serait superflu.

Agréez, madame, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

916. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

Paris, 17 70.

J'AI bien reçu, monsieur, et votre dernière lettre du 5 septembre et la précédente réponse dont vous m'avez honoré, de même depuis quelque temps celle que vous aviez eu la bonté de m'écrire à Lyon au sujet du fermier de Monquin, et où j'ai vu avec bien de la reconnaissance les soins que vous avez bien voulu prendre pour confondre ce misérable : je suis pénétré, monsieur, je vous assure, de retrouver toujours en vous les mêmes bontés; et l'assurance qu'elles sont à l'épreuve du temps et de l'éloignement, et de l'astuce des hommes, me rendra toujours cher le séjour de Bourgoin qui m'a valu un bonheur dont je sens bien le prix, et que je cultiverai autant qu'il dépendra de moi. Il est vrai, monsieur, que je tâche insensiblement de reprendre la vie retirée et solitaire qui convient à mon humeur. Mais je n'ai pas été jusqu'ici assez heureux pour pouvoir souvent satisfaire au jardin du roi l'ardeur qui ne s'est jamais attiédie en moi d'en connaître les richesses ; je n'ai pu encore y aller que deux fois, tant à cause du grand éloignement, que de mes occupations qui me retiennent chez moi les matinées, à quoi se joint depuis quelque temps une fluxion assez

douloureuse qui m'empêche absolument de sortir: ma femme en a eu dans le même temps une toute semblable, et nous nous sommes gardés mutuellement. Elle est mieux à présent, et nous réunissons nos actions de grâces pour l'obligeant souvenir de madame de Saint-Germain, à qui nous vous supplions l'un et l'autre de faire agréer nos respects.

Vous connaissez, monsieur, les sentimens que nous vous avons voués, ils sont inaltérables comme vos vertus, et je voudrais bien que vous me prouvassiez combien vous y comptez, en me donnant ici quelque commission par laquelle je pusse vous prouver à mon tour mon zèle à vous obéir et vous complaire.

917. — A MADAME DE CRÉQUI.

Ce dimanche matin (septembre 1770) (*).

Vous m'affligez, madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes, ne me feront jamais désespérer de la Providence; et, si son œuvre se fait de mon vi-

(*) J. J. Rousseau parlant dans cette lettre de complots, appelant Thérèse sa femme, nom qu'il ne lui donne qu'en 1768; enfin n'étant de retour à Paris qu'en 1770, cette lettre doit être de ce temps, et non de 1766, date qu'on lui a donné jusqu'à présent, oubliant qu'il passe cette année en Angleterre.

vant, je n'oublierai pas votre demande, ni le plaisir que j'aurai d'y acquiescer. Jusque-là, permettez, madame, que je vous conjure de ne m'en plus reparler.

Ma femme est comblée de l'honneur que vous lui faites de penser à elle, et de votre obligeante invitation. Si elle était un peu plus allante, elle en profiterait bien vite, moins pour voir le jardin que pour faire sa révérence à la maîtresse; mais elle est d'une paresse incroyable à sortir de sa chambre, et j'ai toutes les peines du monde à obtenir, cinq ou six fois l'année, qu'elle veuille bien venir promener avec moi; au reste, elle partage tous mes sentimens, madame, et surtout ceux de respect et d'attachement dont mon cœur est et sera pénétré pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

Je me proposais de vous porter ma réponse moi-même, mais des contrariétés me font prendre le parti d'envoyer toujours ce mot devant.

918. — A LA MÊME.

Paris, 1770 (*).

Je reçois votre lettre, madame, en arrivant

(*) Les précédens éditeurs ont daté cette lettre du Temple, le 3 janvier 1766. Or il partait ce jour même pour l'Angleterre avec David Hume. Une autre circonstance démontre l'erreur de la date. Il parle de l'insalubrité de son habitation, tandis qu'il était logé par le prince de Conti à l'hôtel Saint-Simon, dans l'enclos du Temple, et meublé somptueusement.

d'une course, et j'y réponds à la hâte, en repartant pour une autre. L'air malsain pour moi de mon habitation, et l'importunité des désœuvrés de tous les coins du monde, me forcent à chercher le soulagement et la solitude dans des pélerinages continuels.

919. — A LA MÊME.

Ce vendredi matin (Paris, 1770).

Vous ne m'imposez pas, madame, une tâche aisée en m'ordonnant de vous montrer Emile dans cette île où l'on est vertueux sans témoins, et courageux sans ostentation. Tout ce que j'ai pu savoir de cette île étrangère, est qu'avant d'y aborder on n'y voit jamais personne; qu'en y arrivant on est encore fort sujet à s'y trouver seul; mais qu'alors on se console aussi sans peine du petit malheur de n'y être vu de qui que ce soit. En vérité, madame, je crois que, pour voir les habitantes de cette île, il faut les chercher soi-même, et ne s'en rapporter jamais qu'à soi. Je vous ai montré mon Emile en chemin pour y arriver; le reste de la route vous sera bien moins difficile à faire seule, qu'à moi de vous y guider.

Je vous remercie, madame, de la chanson que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous damande pardon de ne l'avoir pas trouvée, à ma propre lecture, aussi jolie que quand vous nous la lisiez : la versification m'en paraît contrainte; je n'y trouve ni douceur ni chaleur : le pénultième

couplet est le seul où je trouve du naturel et du sentiment; dans le premier couplet, le premier vers est gâté par le second; les deux premiers vers du quatrième couplet sont tout-à-fait louches; il fallait dire : *Si l'on ne parle d'elle à tout moment, on parle une langue qui m'est étrangère.* S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante. La lenteur du chant efface les liaisons du sens, à moins qu'elles ne soient très-marquées. Je ne renonce pourtant pas à faire l'air que vous désirez; mais, madame, je voudrais que vous eussiez la bonté de faire faire quelques corrections aux paroles, car pour moi cela m'est impossible; et même, si vous ne trouvez pas mes observations justes, je les abandonne, et ferai l'air sur la chanson telle qu'elle est. Ordonnez, j'obéirai.

920. — A M. DUSAULX.

Paris (*Post tenebras lux*), 17 70.

TOUTES vos bontés pour moi, monsieur, me trouveront toujours sensible et reconnaissant, parce que je suis sûr de leur principe. Quelque tentant que fût pour moi à bien des égards l'appartement auquel vous avez bien voulu songer, je ne prévois pas qu'il puisse me convenir, parce qu'il me faut chambre garnie, et même d'un prix modique, et que personne ne prendra le bon marché dans sa poche dans toute affaire qui me regardera, et dont voudra bien se mêler M. Du-

saulx : d'ailleurs je suis en quelque sorte arrangé ici pour cette saison. J'irais avec empressement manger votre soupe et ce que vous appelez votre *rogaton*, si je n'allais dîner chez madame de Chenonceaux, qui est malade et qui m'a *errhé* depuis deux jours (*). Le mauvais temps m'empêcha hier de sortir et d'aller rendre mes devoirs à madame Dusaulx, comme je l'avais résolu. Mille très-humbles salutations.

921. — A M. DUTENS.

Paris, le 8 novembre 1770.

Post tenebras lux.

JE suis aussi touché, monsieur, de vos soins obligeans que surpris du singulier procédé de M. le colonel Roguin. Comme il m'avait mis plusieurs fois sur le chapitre de la pension dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai historiquement les raisons qui m'avaient fait renoncer à cette pension. Il me parut disposé à agir pour faire cesser ces raisons, je m'y opposai ; il insista, je le refusai plus fortement, et je lui déclarai que, s'il faisait là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvait être sûr d'être désavoué, comme le sera toujours

(*) On dit *arrher*, et non *errher*. Dusaulx, qui le premier a publié cette lettre, a souligné, comme nous le faisons ici, le mot *errhé*, que Rousseau n'a pu employer que par inadvertance.

quiconque voudra se mêler d'une affaire sur laquelle j'ai depuis long-temps pris mon parti. Soyez persuadé, monsieur, qu'il a pris sous son bonnet la prière qu'il vous a faite d'engager le comte de Rochford à me faire réponse, de même que celle de prendre des mesures pour le paiement de la pension. Je me soucie fort peu, je vous assure, que le comte de Rochford me réponde ou non; et quant à la pension, j'y ai renoncé, je vous proteste, avec autant d'indifférence que je l'avais acceptée avec reconnaissance. Je trouve très-bizarre qu'on s'inquiète si fort de ma situation, dont je ne me plains point, et que je trouverais très-heureuse si l'on ne se mêlait pas plus de mes affaires que je ne me mêle de celle d'autrui. Je suis, monsieur, très-sensible aux soins que vous voulez bien prendre en ma faveur, et à la bienveillance dont ils sont le gage; et je m'en prévaudrais avec confiance en toute autre occasion, mais dans celle-ci je ne puis les accepter; je vous prie de ne vous en donner aucuns pour cette affaire, et de faire en sorte que ce que vous avez déjà fait soit comme non avenu. Agréez, je vous supplie, mes actions de grâces, et soyez persuadé, monsieur, de toute ma reconnaissance et de tout mon attachement.

922. — A M. DU PEYROU.

Paris (*Post tenebras lux*), 17 70.

Vous avez raison, mon cher hôte, j'ai été bien négligent; mais je n'imaginais pas, je l'avoue, que vous ignorassiez si parfaitement mon séjour et mon adresse, qu'il vous fallût un voyage de Lyon pour vous en informer. Je ne savais pas non plus que vous fussiez malade; je voyais ici des gens de ma connaissance et de vos amis, qui me donnaient assez souvent de vos nouvelles, et m'assuraient toujours que vous vous portiez bien. Il n'y a qu'un guignon pareil au mien qui, tenant toujours sur ma piste mes ennemis, les inconnus, et tout le public, laisse mes amis seuls dans une si profonde ignorance sur cet article. Enfin, grâce à votre voyage et à vos perquisitions, vous êtes instruit et vous me donnez signe de vie; je vous en remercie, et je m'en réjouis, ainsi que de votre rétablissement.

J'ai apporté mes livres et mon herbier par votre conseil même, et parce qu'en effet ils m'ont fait tant de bien dans mes malheurs, que j'ai résolu de ne m'en détacher qu'à la dernière extrémité; votre intention, en les achetant, était de m'en laisser l'usage; c'est un procédé très-noble, mais dont il n'était pas dans mon tour d'esprit de me prévaloir. Du reste, leur destination n'est point changée; et puisque vous m'avez demandé la pré-

férence, selon toute apparence, ils ne tarderont pas beaucoup à vous revenir.

Si vous vous plaignez de mon peu d'exactitude, j'ai à me plaindre de l'excès de la vôtre. Pourquoi voulez-vous prendre des arrangemens positifs sur des suppositions, et m'envoyer un mandat sur vos banquiers sans savoir si je suis équitablement dans le cas de m'en prévaloir? Attendez du moins que de retour chez vous vous puissiez vérifier par vous-même l'état des choses, et ne m'exposiez pas à recevoir des paiemens avant l'échéance, à redevenir votre débiteur sans en rien savoir. Il me semble aussi qu'il y aurait une sorte de bienséance à énoncer dans l'ordre à vos banquiers d'où me vient la rente dont il m'assigne le paiement, et qu'il ne suffit pas qu'on sache de moi quel est le donateur, si l'on ne le sait aussi de vous-même. J'espère, mon cher hôte, que vous ne verrez dans mes objections rien que de raisonnable, et que vous ne m'accuserez pas de chercher de mauvaises difficultés en vous renvoyant votre billet. Ainsi, je le joins ici sans scrupule.

Je suis plus fâché que vous de n'être pas à portée de profiter de la bienveillance et des bontés de ma chère hôtesse; mon éloignement de vos contrées n'est pas, comme vous le savez, une affaire de choix, mais de nécessité; et je ne la crois pas assez injuste pour me faire, ainsi que vous, un crime de mon malheur. Mais vous qui parlez, pourquoi, venant à Lyon, ne l'y avez-vous pas

amenée? vous me mettez loin de mon compte, moi qu'on flattait de vous voir tous deux cet hiver à Paris. Avec quel plaisir j'aurais renouvelé ma connaissance avec elle, et peut-être mon amitié avec vous! car, quoi que vous en disiez, elle n'est point si bien éteinte qu'elle n'eût pu renaître encore, et votre Henriette, sage et bonne, comme je me la représente, eût été bien digne d'être le *medium junctionis*. Ma femme vous remercie, vous salue et vous embrasse. Comme votre souvenir la rend contente d'elle, et que je suis dans le même cas, nous ne cesserons jamais l'un et l'autre de penser à vous avec plaisir.

923. — A M. L. D. M.

Paris, le 23 novembre 1770.

.... Oui, le cruel moment où cette lettre fut écrite fut celui où, pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'était venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongèrent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression que celui de leur tissu. Pour en bien juger, il faudrait avoir présens à l'esprit tous les détails de la situation où

j'étais pour lors, et toutes les circonstances qui la rendaient accablante : seul, sans appui, sans conseil, sans guide, à la merci des gens chargés de disposer de moi, livré par leurs soins à la haine publique que je voyais, que je sentais en frémissant, sans qu'il me fût possible d'en apercevoir, d'en conjecturer au moins la cause, pas même, ce qui parait incroyable, de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes; environné des plus noires ténèbres, à travers lesquelles je n'apercevais que de sinistres objets; confiné pour tout asile, aux approches de l'hiver, dans un méchant cabaret; et d'autant plus effrayé de ce qui venait de m'arriver à Trye, que j'en voyais la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin, que j'attribuais aux intrigues des Anglais et des gens de lettres, m'apprit que ces intrigues venaient de plus près et de plus haut. J'avais cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur Bovier; j'appris par hasard que Bovier n'agissait dans cette affaire que par l'ordre de M. l'intendant; ce qui ne me donna pas peu à penser. M. de Tonnerre, après m'avoir hautement promis toute la protection dont j'avais besoin pour approfondir cette affaire, me pressa de la suivre, et me proposa le voyage de Grenoble pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre après les preuves péremptoires que j'avais données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage, et que, malgré

mon ineptie, son imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence, M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avait donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, ajoutant qu'il ne pouvait rien de plus. Je n'acceptai point cette offre, et l'affaire en demeura là. Mais il resta clair, par l'expérience, qu'un imposteur adroit pourrait m'embarrasser, et que je manquais souvent du sang-froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me démêler de ses ruses. Je crus aussi m'apercevoir que c'était là ce qu'on avait voulu savoir, et que cette connaissance influait sur les intrigues dont j'étais l'objet. Cette idée m'en rappela d'autres auxquelles jusqu'alors j'avais fait peu d'attention, et des multitudes d'observations que j'avais rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un événement qui n'est pas sans mystère, l'époque du décret contre ma personne me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation, qui, d'année en année, étendit doucement ses menées, jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre, les manœuvres de M. Hume, et la lettre de M. Walpole, les mirent plus à découvert; jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le monde, hors les fauteurs du complot, on put me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que peu à peu tout changeait autour

de moi. Le langage même de mes connaissances changeait très-sensiblement : il régnait jusque dans leurs éloges une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité, qu'ils n'avaient jamais eue auparavant; et M. de Mirabeau, m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servait de tournures si singulières, qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention que je n'en vins pas moins en France à son invitation; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête, déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre, s'affectait davantage de plus en plus. Je m'aperçus qu'on cherchait à m'ôter la connaissance de tout ce qui se passait autour de moi. Il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser; encore moins dans les traitemens dont, à l'insu de M. le prince de Conti (du moins je le croyais ainsi), l'on m'accablait au château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à S. A. S., elle n'épargna rien pour y mettre ordre, quoique toujours sans succès, sans doute parce que l'impulsion secrète en venait à la fois du dedans et du dehors. Enfin, poussé à bout, je pris le parti de m'adresser à madame de Luxembourg qui, pour toute assistance, me fit faire de bouche une réponse assez sèche, très-peu consolante, et qui ne

répondait guère aux bontés dont ce prince paraissait m'accabler.

Depuis très-long-temps, et long-temps même avant le décret, j'avais remarqué dans cette dame un grand changement de ton et de manières envers moi. J'en attribuais la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame, qui, d'abord s'étant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en était ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation, et par ma gaucherie dans la société. Mais il y avait plus, et j'avais trop d'indices de sa secrète haine pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeais même que cette haine était fondée sur des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoiqu'on n'ait eu nulle intention de les offenser. Je flottais pourtant toujours dans cette opinion, ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avait si bien connu, qui m'avait marqué tant de bienveillance et même d'empressement, la veuve d'un seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avait paru toujours inexplicable. En partant de Montmorenci, j'avais laissé à M. de Luxembourg tous mes papiers, les uns déjà triés, les autres qu'il se chargea de trier lui-même pour me les envoyer avec les premiers, et brûler ce qui m'était inutile.

En recevant cet envoi, je trouvai qu'il manquait dans le triage plusieurs manuscrits que j'y avais mis, et nombre de lettres, indifférentes en elles-mêmes, mais qui faisaient lacune dans la suite que j'avais voulu conserver, ayant déjà formé le projet d'écrire un jour mes mémoires. Cette infidélité me frappa. Je ne pouvais l'attribuer à M. le maréchal, dont je connaissais la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi : je n'osais non plus en soupçonner madame la maréchale, sachant surtout qu'on ne pouvait tirer de ces papiers aucun usage qui pût me nuire, à moins de les falsifier. Je présumai que M. d'Alembert, qui depuis quelque temps s'était introduit auprès d'elle, avait trouvé le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avait plu, soit pour tirer de ces papiers ce qui lui pouvait convenir, soit pour tâcher de me susciter quelque tracasserie. Comme j'étais déjà déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étaient pas les premiers de la même main que j'avais endurés sans m'en plaindre (1).

Par trait de temps, et malgré quelques démons-

(1) Sans parler ici de ses *Elemens de Musique*, je venais de parcourir un *Dictionnaire des Beaux-Arts* portant le nom d'un M. Lacombe, dans lequel je trouvai beaucoup d'articles tout entiers de ceux que j'avais faits en 1749 pour l'*Encyclopédie*, et qui, depuis nombres d'années, étaient dans les mains de M. d'Alembert.

trations affectées et toujours plus rares, les sentimens secrets de madame de Luxembourg se manifestaient davantage de jour en jour : cependant, craignant toujours d'être injuste, je ne cessai point de me confier à elle dans mes malheurs, quoique toujours sans réponse et sans succès. Enfin, en dernier lieu, ayant écrit à M. de Choiseul pour lui demander, dans l'extrémité où j'étais, un passe-port pour sortir du royaume, et n'ayant point de réponse, j'écrivis encore à madame de Luxembourg, qui ne me fit aucune réponse non plus. Ce silence, dans la circonstance, me parut décisif, et j'en conclus que si cette dame n'entrait pas directement dans le complot, du moins elle en était instruite, et ne voulait m'aider ni à le connaître ni à m'en tirer. Je reçus le passe-port lorsque j'avais cessé de l'attendre. M. de Choiseul l'accompagna d'une lettre d'un style obscur, ambigu, choquant même, et assez semblable à celui des lettres de M. de Mirabeau. Je jugeai qu'on ne m'avait fait attendre ainsi le passe-port que pour se donner le temps de machiner à son aise dans les lieux où l'on savait que j'avais dessein d'aller. Cette idée me fit changer sur-le-champ toutes mes résolutions, et prendre celle de retourner en Angleterre, où, pour le coup, j'avais tout lieu de croire que je n'étais pas attendu. J'écrivis à l'ambassadeur, j'écrivis à M. Davenport; mais, tandis que j'attendais mes réponses, j'aperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre

à mes oreilles des propos si mystérieux; Bovier m'écrivait de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer et me troubler tout-à-fait; et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayans mystères, dont on s'efforçait d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Précisément dans le même temps, on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné, un homme qu'on disait complice d'un attentat exécrable : on m'assura que cet homme passait par Bourgoin (1). La rumeur fut grande, les propos mystérieux allèrent leur train, avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on aurait formé le projet d'achever de me rendre tout-à-fait frénétique, on n'aurait pas pu mieux s'y prendre; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon âme, c'est que les mouvemens de cette espèce ne sont pas dans sa nature. Vous sentez du moins que, dans l'émotion successive qu'on m'avait donnée, il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser, et que tant de noires idées, qu'on avait soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étaient pas propres à rendre aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me disposer au prochain départ pour l'Angleterre, je visitais à loisir les papiers qui m'étaient restés, et que j'avais dessein de brûler, comme un embarras inu-

(1) Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

tile que je traînais après moi. Je commençais cette opération sur un recueil transcrit de lettres, que j'avais discontinué depuis long-temps, et j'en feuilletais machinalement le premier volume, quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé, et qui m'avait toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je en remarquant que cette lacune tombait precisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venait de passer m'avait rappelé l'idée, et à laquelle, sans cet événement, je n'aurais pas plus songé qu'auparavant! Cette découverte me bouleversa; j'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnaient. Je compris que cet enlèvement de lettres avait certainement rapport au temps où elles avaient été écrites, et que quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'était pas pour rien qu'on s'en était emparé. Je conclus de là que depuis plus de six ans ma perte était jurée, et que ces lettres, inutiles à tout autre usage, servaient à fournir les points fixes des temps et des lieux pour bâtir le système d'impostures dont on voulait me rendre la victime.

Dès l'instant même je renonçai au projet d'aller en Angleterre, et, sans balancer un moment, je résolus de m'exposer, armé de ma seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse et l'injustice pouvaient tramer contre elle (1). La

(1) Ce fut par une suite de cette même résolution que je con-

nuit même où je fis cette affreuse découverte, je songeais, sachant bien que toutes mes lettres étaient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pepin de Belleisle (1), qui, m'étant venu voir la veille, m'accablait des plus pressantes offres de service; et je lui remis le matin une lettre pour madame de Brionne, qui en contenait une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contraint d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion desdites lettres : car, encore une fois, l'agitation où j'étais en les écrivant ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y rapporte.

429. — A M. . . . . .

Paris, le 24 novembre 1770.

Soyez content, monsieur, vous et ceux qui vous dirigent. Il vous fallait absolument une lettre de moi : vous m'avez voulu forcer à l'écrire, et vous avez réussi : car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé, en conscience, à l'exhorter de n'en rien faire.

---

servai mon recueil de lettres, dont heureusement je n'avais encore déchiré et brûlé que quelques feuillets.

(1) Il venait d'accompagner en Piémont madame la princesse de Carignan.

Je ne vous connais point, monsieur, et n'ai nul désir de vous connaître; mais je vous trouve très à plaindre, et bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connais l'indigence et son poids aussi bien que vous, tout au moins; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misère est terrible, insupportable; mais il en est où elle est moins dure à souffrir : c'est le vôtre. Comment, monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras et un bon ami, vous ne voyez d'autre asile contre la misère que le tombeau? sûrement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre.... La mort est à préférer, j'en conviens; mais encore faut il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste et dur vous persécute; il menace d'attenter à votre liberté : eh bien! monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres? et comment, avec des maximes

si sublimes, se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout : on dirait, à vous entendre, que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout, vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris : cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent, vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il était là pour vous répondre, il pourrait, avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, monsieur, que votre lettre est très-bien faite, et je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrais vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence; mais la manière dont vous narrez notre entrevue ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serais, il y a dix ans, jeté à votre tête, que j'aurais pris votre affaire avec chaleur; et il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zèle m'eût plus nui qu'elle ne vous aurait servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé; j'ai appris à n'accueillir

qu'avec circonspection les nouveaux visages, et, dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connais. Je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M....; je vous ai dit ce que j'y trouvais à reprendre; et la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disais, est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, et vous ajoutez qu'après de mûres délibérations, il vous sembla d'apercevoir que je vous blâmais de vous être un peu trop abandonné à votre haine : mais vraiment il ne fallait pas de bien mûres délibérations pour apercevoir cela, car je vous l'avais bien articulé, et je m'étais assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé, j'ai fait plus : je vous ai offert, je vous offre encore d'alléger, en ce qui dépend de moi, la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil; et si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, monsieur, faire part de l'état de votre âme et de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne

se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonnerait jamais; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit et des moyens que j'ai de vous servir, et qu'un ennemi de plus ne vous paraît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence, j'en userais si j'étais sûr de pouvoir vous servir; mais, certain que l'intérêt qu'on me verrait prendre à vous ne ferait que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que *c'était là le but, la fin, l'objet moral de la vie;* mais au contraire que *c'était le comble de l'égarement, du délire et de la fureur.* S'il était quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce serait pour des maux intolérables et sans remède, mais non pas pour une situation dure, mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans ressources, surtout à votre âge; elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, et qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, et que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage et quittez Paris; qui vous en empêche? Si vous

aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille, en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même : Je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connais la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne puissent jamais me faire de mal justement? Monsieur, celui qui se parle ainsi peut vivre tranquille au milieu d'eux, et n'est point tenté de se tuer.

925. — A M. DUSAULX.

Paris, 1771.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Si M. Dusaulx faisait quelquefois collation sur le bout du banc, pour être au lit à dix heures, je lui proposerais aujourd'hui un petit souper, non d'Apicius, mais d'Epicure, et tel qu'on n'en fait guère à Paris. Ce souper, j'y ai pourvu, serait animé d'une bouteille de son vin d'Espagne (*), surtout de sa présence et de son entretien. S'il consent, je lui demande un petit *oui*, afin que le

(*) Il avait envoyé demander cette bouteille chez Dusaulx; mais au lieu d'une on en apporta douze, générosité au moins fort maladroite, et qui dut paraître à Rousseau d'autant plus offensante, que son procédé était franc et aimable. Rousseau donc s'en fâcha, et certainement il avait raison; cependant la querelle n'eut pas de suite.

plaisir de le voir soit précédé de celui de l'attendre, à moins qu'il n'aime mieux croire que ce soit pour faire d'avance les préparatifs du festin.

Les respects de ma femme et les miens à madame Dusaulx.

926. — AU MÊME.

17 71.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

MONSIEUR,

Je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue de me mettre, dans le livre que vous faites, en pendant avec un scélérat abominable qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime, et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits. J'ai toujours cru, je crois encore qu'il faut sincèrement aimer la vertu pour savoir la rendre aimable aux autres, et que quiconque y croit de bonne foi distingue aisément dans son cœur le langage de l'hypocrisie d'avec celui que le cœur a dicté. Vous me dites pour excuse que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans; mais, monsieur, vous n'aviez pas lu mes écrits : c'est à l'âge où vous êtes, c'est au moment que vous écrivez que vous identifiez l'impression que vous fait leur lecture avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est là la seule ou la plus honorable mention que vous faites dans votre ouvrage d'un homme à qui vous

marquez, entre vous et lui, tant d'estime et d'empressement, le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre; si c'est un art employé pour appuyer couvertement l'imposture, il est infernal. Vous paraissez disposé à changer dans le passage ce qui peut m'y déplaire : je vous l'ai déjà dit, monsieur, n'y changez rien; s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que tout le monde sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme qu'en même temps vous recherchez avec tant de zèle, et à qui vous paraissez, du moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime et dans votre cœur. Cette remarque m'en rappelle d'autres trop petites pour être citées, mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Après m'avoir dit si souvent en si beaux termes que vous me connaissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon cœur, que les prévenances et les honnêtetés dont vous m'avez comblé, adressées, dans votre intention comme dans la vérité, à un homme de bien et d'honneur, ont à ma reconnaissance et à mon attachement un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais, s'il était possible, au contraire, que, m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses et de cajoleries de toute espèce, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que

mon caractère supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin; dans ce cas, il n'en est pas moins sûr qu'en tout état de choses possibles vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un malhonnête homme, digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurais bien quelque chose encore à vous dire; mais je m'en tiens là quant à présent. Voilà, monsieur, un doute que j'ai senti naître avec douleur, et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire, dont, quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse, je ne me départirai jamais. Je vous montre bien mes sentimens : montrez-moi si bien les vôtres que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que si jamais je me défiais de vous, ce serait votre faute. Vous voilà dans le cas; c'est à vous d'y pourvoir, au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant, n'en faites pas à deux fois, car je vous avertis qu'à la seconde vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous, monsieur, et à d'autres que je ne connaissais pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité m'a fait croire qu'il suffisait d'épancher mon cœur dans des cœurs d'hommes pour y verser le sentiment dont il était plein. J'espère ne m'être pas trompé dans mon choix; mais quand cet es-

poir m'abuserait, je n'en serais point abattu. La vérité, le temps, triompheront enfin de l'imposture, et de mon vivant même elle n'osera soutenir mes regards. Son plus grand soin, son plus grand art est de s'y dérober; mais cet art même la décèle. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra le mensonge marcher fièrement à la face du soleil en interpellant à grands cris la vérité, et celle-ci devenir cauteleuse, craintive et traîtresse, se masquer devant lui, fuir sa présence, n'oser l'accuser qu'en secret, et se cacher dans les ténèbres.

Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

927. — AU MÊME.

17 71.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

En lisant, monsieur, et relisant votre lettre, je sens qu'il me faut du temps pour y penser. Permettez que j'attende le retour du sang-froid. Un homme comme vous mérite bien qu'on délibère, quand il s'agit de s'en détacher. Je vous salue très-humblement. ROUSSEAU.

928. — AU MÊME.

12 71.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

J'ai voulu, monsieur, mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci pour laisser

calmer mes premiers mouvemens et agir ma raison seule. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous que ce que vous pensez de moi, quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendait absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide et que je vous juge en ce qui me regarde, quoique j'aie renoncé, comme vous me le conseillez, à juger des hommes, bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leurs cœurs m'est impénétrable, à moi dont le cœur transparent comme le cristal ne peut cacher aucun de ses mouvemens, et qui, jugeant si long-temps des autres par moi, n'ai cessé depuis vingt ans d'être leur jouet et leur victime.

A force de m'environner de ténèbres, on m'a cependant rendu quelquefois plus clairvoyant, et l'expérience et la nécessité me font apercevoir bien des choses par le soin même qu'on prend pour me les cacher. J'ai vu dans votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées, les attentions les plus obligeantes, et des fins secrètes à tout cela : j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points, et surtout dans les fréquens petits cadeaux auxquels vous m'avez apparemment cru très-sensible, au lieu qu'ils me sont indifférens ou suspects : *Timeo Danaos, et dona ferentes.* C'est précisément par le peu de cas que j'en fais que je ne les refuse plus, lassé des tracasseries et des ridicules que m'attirèrent long-temps ces refus, par la malignité des donneurs

qui avaient leurs vues, et bien sûr, en recevant tout et oubliant tout, d'écarter enfin plus sûrement toutes ces petites amorces. Je cherchais un logement; vous avez voulu m'avoir pour voisin et presque pour hôte : cela était bon et amical; mais j'ai vu que vous vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer : vous avez fait tout le contraire. Vous avez cru que j'aimais les dîners; vous avez cru que j'aimais les louanges. Tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étais mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappans à remarquer, m'ont averti qu'il y avait quelque mystère caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations.

L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant. Vous me faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrais un jour, et vous sentiez ce que j'en aurais pu penser et dire, si vous me l'eussiez tu jusqu'à la publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'illustre. Ah! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chère que vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons point, monsieur, l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir com-

ment vous vous y êtes pris pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécrable scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu dont le cœur de l'auteur était embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi si, pour énerver ce sentiment honorable et juste, aucun d'eux s'y prit plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de mes sentimens, de mes mœurs, de mon caractère, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avais conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération; comme si c'était assez pour moi d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentimens plus honorables! Je vous estime encore, me dites-vous, mais je vous plains. Moi, je vous réponds : Quiconque ne m'estimera que par grâce trouvera difficilement en moi la même générosité.

Je voudrais, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi. Le premier, le plus grand intérêt d'un homme est son honneur. Vous auriez, dites-vous, donné un bras pour m'en sauver un! C'est beaucoup, et c'est même trop : je n'au-

rais pas donné mon bras pour sauver le vôtre; mais je l'aurais donné, je le jure, pour la défense de votre honneur. Entouré de tous ces preneurs d'intérêt qui ne cherchent qu'à me donner, comme faisait aux passans ce Romain, un écu et un soufflet à chaque rencontre, je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu : je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance que d'ajouter à leurs noirceurs, quand je m'en plains, le reproche d'ingratitude.

« Le généreux, le vertueux Jean-Jacques Rous-« seau inquiet et méfiant comme un lâche crimi-« nel! » Monsieur Dusaulx, si, vous sentant poignarder par derrière par des assassins masqués, vous poussiez, en vous retournant, les cris de la douleur et de l'indignation, que diriez-vous de celui qui pour cela vous reprocherait froidement d'être inquiet et méfiant comme un lâche criminel?

Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parens, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissans persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant, et leur criant : Parlez haut me voilà. Ma foi, monsieur, si quelqu'un fait lâchement le

plongeon dans cette affaire, il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle œuvre de ténèbres, votre reproche est fondé, j'en conviens; mais s'il existe une pareille œuvre, et que vous le sachiez très-bien, convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez, monsieur : j'ignore à quelle fin; mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection, que de lui cacher les choses qui le regardent et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois, j'ignore vos motifs; mais je sais qu'on ne trompe pérsonne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard ni votre droiture ni vos vertus; je n'explique point cette inconséquence. Je ne sais qu'une seule chose, mais je la sais très-bien, c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon cœur, et que ceux avec qui je vis sachent comme moi-même ce que je pense d'eux, quoiqu'une malheureuse honte, que je ne puis vaincre, m'empêche de le leur dire en face. C'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentimens que je vous écris. Du reste, mon intention n'est de rompre avec vous qu'autant que cela vous conviendra : je vous laisse le choix. Si je connaissais un seul homme à ma portée dont le cœur fût ouvert comme le mien,

qui eût autant en horreur la dissimulation, le mensonge, qui dédaignât, qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oserait dire ce qu'il pense d'eux, j'irais à cet homme, et, très-sûr d'en faire mon ami, je renoncerais à tous les autres; il serait pour moi le genre humain : mais, après dix ans de recherches inutiles, je me lasse, et j'éteins ma lanterne. Environné de gens qui, sous un air d'intérêt grossièrement affecté, me flattent pour me surprendre, je les laisse faire, parce qu'il faut bien vivre avec quelqu'un, et qu'en quittant ceux-là pour d'autres, je ne trouverais pas mieux. Du reste, s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux, c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris, je l'avoue, de les voir m'étaler pompeusement et leurs vertus et leur amitié pour moi; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois, comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime. Non, je n'aurais jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traîtres.

Livré depuis long-temps à ces gens-là, j'aurais tort assurément d'être difficile en liaisons, et bien plus de me refuser à la vôtre, puisque votre société me parait très-agréable, et que, sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent, je vous compte parmi ceux *que j'estime le plus*. Ainsi je vous laisse le maître de me voir ou de ne me pas voir, comme il vous conviendra. Pour de l'intimité, je n'en veux plus avec per-

sonne, à moins que, contre toute apparence, je trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance doit commencer par me donner la sienne; et du reste, malade ou non, pauvre ou riche, je trouverai toujours très-mauvais que, sous prétexte d'un zèle que je n'accepte point, qui que ce soit veuille malgré moi se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon cœur sans réserve; c'est à vous maintenant de consulter le vôtre, et de prendre le parti qui vous conviendra (*).

(*) Dusaulx fit à cette lettre une réponse à laquelle Rousseau ne répliqua pas. « Je ne sache pas, dit Dusaulx à ce sujet, que « depuis notre éternelle séparation il soit sorti de sa bouche un « seul mot capable de m'offenser : au contraire, j'ai appris avec « reconnaissance qu'il s'était expliqué sur mon compte d'une « manière trop honorable pour le répéter.... Je ne l'ai depuis « rencontré qu'une fois par hasard aux travaux de l'Étoile voi- « sine des Champs Élysées. Son premier mouvement et le mien « furent réciproquement de tomber dans les bras l'un de l'autre, « mais il s'arrêta au milieu de son élan. Qui l'a donc retenu? « la méfiance dont un accès plus violent qu'à l'ordinaire le saisit « tout à coup. Situé sur le bord d'une tranchée profonde, et me « voyant à ses côtés, il craignit apparemment que je ne l'y pré- « cipitasse; tout, du moins, m'autorisait à le croire. Il tremblait « de tous ses membres. Tantôt il élevait des bras suppliants vers « le ciel; tantôt, comme s'il eût invoqué ma pitié, il me mon- « trait l'abime ouvert sous ses pas. Je ne compris que trop ce « langage muet. M'éloignant de lui, je tâchai de le rassurer par « les plus tendres démonstrations; quoiqu'il en parut touché, il « passa son chemin. » *De mes rapports avec J. J. Rousseau*, page 189.

929. — A M. DU PEYROU.

A Paris, 17 71.

JAMAIS, mon cher hôte, un homme sage et ami de la justice, quelque preuve qu'il croie avoir, ne condamne un autre homme sans l'entendre, ou sans le mettre à portée d'être entendu. Sans cette loi, la première et la plus sacrée de tout le droit naturel, la société, sapée par ses fondemens, ne serait qu'un brigandage affreux, où l'innocence et la vérité sans défense seraient en proie à l'erreur et à l'imposture. Quoiqu'en cette occasion le sujet soit un peu moins grave, j'ai cependant à me plaindre que, pour quelqu'un qui dit tant croire à la vertu, vous me jugiez si légèrement à votre ordinaire.

1° Il n'y a que peu de jours que j'ai reçu votre lettre du 15 novembre, avec le billet sur vos banquiers qu'elle contenait. Par une fraude des facteurs qui s'entendaient avec je ne sais qui, mes lettres ont resté plusieurs mois sans cours à la poste, et ce n'est qu'après un entretien avec un de ces messieurs qui me vint voir, que l'affaire fut éclaircie, que le grief fut redressé, et qu'on me promit que pareille chose n'arriverait plus à l'avenir. En conséquence de ce redressement, on m'apporta toutes mes lettres, dont, vu l'énormité des ports, je ne retirai que la vôtre seule que je reconnus à l'écriture et au cachet. Il eût été mal-

honnête de faire usage de votre ordre sur vos banquiers avant de vous en accuser la réception, et mes occupations ne m'ayant pas laissé, depuis huit jours, le temps de vous écrire, avant d'avoir répondu à cette première lettre, j'ai reçu la seconde du 19 mars, avec le *duplicata* de votre billet, et cela m'a fait prendre le parti, toute chose cessante, de répondre sur-le-champ à l'une et à l'autre.

2° La lettre que vous marquez m'avoir écrite par madame Boy de La Tour, ni par conséquent l'autre *duplicata* de votre ordre à vos banquiers, ne me sont point parvenus, ni aucune nouvelle de cette dame depuis très-long-temps. J'ignore la raison de ce silence, car elle savait qu'il ne fallait pas m'écrire par la poste, et les voies ne lui manquaient assurément pas.

3° J'en pensais autant de vous, et je jugeai qu'ayant bien su me faire parvenir une lettre de M. Junet, sans un seul mot de votre part, ni verbal, ni par écrit, vous sauriez bien, quand vous le voudriez, employer, comme vous avez fait, la même voie pour vous-même. Voyant que vous n'en faisiez rien, je jugeais que vous n'aviez pas là-dessus beaucoup d'empressement, et un galant homme comme vous sentira bien qu'en cette occasion ce n'était pas à moi d'en avoir davantage.

4° Je parlai toutefois de votre silence à M. d'Escherny, et de l'obstacle de la poste qui pouvait être cause que je ne recevais point de vos lettres.

J'ajoutai que la seule voie sûre et simple que vous aviez pour m'écrire était d'adresser votre lettre sous enveloppe à quelqu'un résidant à Paris, pour me la faire tenir; mais je ne parlai de lui en aucune manière; et, s'il s'est mis en avant, comme vous le marquez, il a pris le surplus sur son bonnet.

Voilà, mon cher hôte, l'exacte vérité; si vous trouvez en tout cela quelque tort à me reprocher, vous m'obligerez de vouloir bien me l'indiquer. Pour moi, je ne vous en reproche ici d'autre que celui auquel je suis tout accoutumé, savoir la précipitation de vos jugemens avant d'avoir pris les mesures nécessaires pour savoir la vérité. Voilà cependant comment il faut que toutes mes lettres s'emploient en apologies, attendu que toutes les vôtres s'emploient en injustes griefs. C'est l'histoire abrégée de nos liaisons depuis plusieurs années. Je suis le lésé, et vous êtes le plaignant.

Votre compte, que vous m'avez envoyé tant de fois, me paraît très et trop en règle; le mandat sur vos banquiers est aussi fort bien, et j'en ferai usage.

Je vous embrasse cordialement. Vous me proposez l'oubli de ce que vous appelez nos enfantillages. Je ne demande pas mieux, mais ce n'est pas de moi que la chose dépend : le souvenir fut votre ouvrage, il faut que l'oubli le soit aussi; mais jusqu'ici vous ne vous y êtes assurément pas bien pris pour opérer cet effet.

930. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Paris, 17 71.

C'EST avec bien du regret, monsieur, que j'ai demeuré si long-temps privé de vos nouvelles; une tracasserie qu'on m'avait faite à la poste m'avait fait renoncer à recevoir ni écrire aucune lettre par cette voie. Ce n'est que depuis quelques jours qu'une visite d'un de ces messieurs m'a donné l'éclaircissement de ce malentendu : et après la promesse qui m'a été faite que rien de pareil n'arriverait à l'avenir, je reprends la même voie pour donner de mes nouvelles, et en demander aux personnes qui m'intéressent, parmi lesquelles vous savez bien, monsieur, que vous tenez et tiendrez toujours le premier rang. Veuillez, monsieur, m'informer de l'état présent de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, et de toute votre brillante famille. Je vous connais trop invariable dans vos sentimens pour douter que je ne retrouve toujours en vous les bontés et la bienveillance dont vous m'avez honoré ci-devant; comme je ne cesserai jamais, non plus, d'avoir le cœur plein de l'attachement et de la reconsance que je vous ai voués.

Je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ma situation, elle est la même que ci-devant : mes incommodités ordinaires m'ont retenu chez moi une partie de l'hiver, sans pourtant m'avoir trop mal-

traité. Ma femme a eu des rhumes et des rhumatismes, et le froid qui continue avec beaucoup de rigueur ne nous a pas encore rendu à l'un et l'autre notre santé d'été. Nous avons passé d'agréables soirées au coin de nos tisons à parler des avantages que nous a procurés l'honneur de vous connaître, et des heures si douces que vous nous avez données : nous vous prions de vous rappeler quelquefois d'anciens voisins qui sentiront toute leur vie le regret d'avoir été forcés de s'éloigner de vous.

Veuillez, monsieur, faire agréer nos respects a madame de Saint-Germain, et recevoir avec votre bonté accoutumée nos plus humbles salutations.

931. — A MADAME DE T.

Le 6 avril 1771.

Un violent rhume, madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus longtemps dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point, selon moi, d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractère qu'il manifeste dans un âge si tendre soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou, si vous voulez, ma-

dame, cette fermeté, n'est pas si rare que vous croyez parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence; et j'en sais dans ce moment même à Paris un autre exemple tout semblable dont la conformite m'a beaucoup frappé, tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins de sollicitude apparente, et à qui l'on a moins fait sentir par la leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons, quant à présent, cette observation qui nous menerait trop loin, et, quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remède.

Vous voilà, madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti : l'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il désire ardemment de revenir; mais sa fierté, qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières, l'empêche de vous manifester pleinement son désir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avait pas un peu de cruauté d'augmenter ses larmes, je voudrais qu'on commençât par lui faire la peur tout entière, et que, sans que personne lui dît précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espèce de préparatifs, comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, et qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui par-

ler, et cela d'un air si sérieux et si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

« Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi, que, si je n'écoutais que mon penchant, je vous retiendrais ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer : tandis que vous avez été ici j'ai vu avec la plus vive douleur qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mère, et de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimait avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions, qui la déchirent trop de votre part pour qu'elle les puisse endurer davantage, etc.

« J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet et le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mère : et d'ailleurs je ne désespère pas que des gens fermes et sensés, qui n'auront pas pour vous le même faible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mère n'aurait jamais le courage de vous faire endurer, etc.

« Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard, et le seul que vous me laissiez

à prendre pour ne pas vous livrer à tous vos défauts et me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le désir de vous rapprocher de moi; mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné que, si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, etc. »

Je suis fort trompé, madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu, dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le tendre attachement que vous lui connaissez pour vous, et qui, dans ce moment, fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris, auxquels vous ne serez ni ne paraîtrez insensible; mais, lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà, selon moi, le route par laquelle vous l'amènerez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie, et dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun : encore avec tout cela ne paraîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai que par une réunion constante, et son voyage paraîtra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que, s'il tient réellement ses engagemens, il

fera le bonheur de votre vie en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant; et il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes et tellement à sa portée, que, selon toute apparence, il reviendra souple et docile pour long-temps.

Voilà, madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance. Il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut détailler dans une lettre, et qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet: et d'ailleurs ce n'est pas une mère aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande et respectable tâche dont vous êtes chargée, et que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modestie m'a imposée; je l'ai fait par obéissance et par devoir, mais bien persuadé que pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire, il suffisait d'observer ce que vous ferez.

932. — A MADAME DE CRÉQUI.

Ce mardi 7. (1771.)

ROUSSEAU peut assurer madame la marquise de Créqui que, tant qu'il croira trouver chez elle les sentimens qu'il y porte, et dont le retour lui est dû, loin de compter et regretter ses pas pour avoir l'honneur de la voir, il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule. Mais, en tout autre cas, il déclare qu'il regarderait un seul pas comme indignement perdu, et ses visites reçues comme une fraude et un vol, puisque l'estime réciproque est la condition sacrée et indispensable sans laquelle, hors la nécessité des affaires, il est bien déterminé à n'en jamais honorer volontairement qui que ce soit.

Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime; mais je les reçois par force : je ne leur cache point mon dédain; et comme ils sont accommodans, ils le supportent pour aller à leurs fins. Pour moi, qui ne veux tromper ni trahir personne, quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un, c'est pour l'honorer et en être honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant; il me témoigne la sienne en me recevant : s'il a le malheur de me la refuser, et qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé, ou délivré de moi. Voilà mes sentimens : s'ils s'accordent avec ceux de madame la marquise de Créqui, j'en serai

comblé de joie; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne me rien dire, ce sera me parler très-clairement. Je la supplie d'agréer ici mes sentimens et mon respect. ROUSSEAU.

N. B. Ce billet fut écrit à la réception de celui que madame la marquise de Créqui m'a fait écrire; mais ne voulant pas le confier à la petite poste, j'ai attendu que je fusse en état de le porter moi-même.

933. — A MADAME LATOUR.

A Paris, 17 71.

JE n'ai eu l'honneur de vous voir, madame, qu'une seule fois en ma vie, j'ai eu souvent celui de vous répondre; et, sans prévoir que mes lettres seraient un jour exposées à être imprimées, je me suis livré pleinement aux diverses impressions que me faisaient les vôtres. Vous avez pris ma défense contre les trames de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre : cette générosité m'a transporté, vous avez dû voir combien j'y étais sensible. Depuis lors, ma situation se dévoilant davantage à mes yeux, j'ai trouvé qu'avec autant de franchise et même d'étourderie, il ne me convenait de rester en commerce avec personne dont je ne connusse bien le caractère et les liaisons; j'ai vu que l'ostentation des services qu'on s'empressait de me rendre n'était souvent qu'un

piége plus ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour m'exposer au blâme, si je l'évitais. De toutes mes correspondances vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connaissais le moins, et celle qui m'éclairait le moins sur les choses qu'il m'importait de savoir et que *vous n'ignoriez pas*. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenait onéreux, et dont le vrai motif de votre part pouvait m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'était plus libre que les liaisons d'amitié, surtout des liaisons purement épistolaires, et qu'il était toujours permis de les rompre quand elles cessaient de nous convenir, pourvu que cela se fît franchement, sans tracasserie, sans malice et sans éclat, tant que cet éclat n'était pas indispensable. J'ai voulu, madame, user avec vous de ce droit, avec tous ces ménagemens. Vous m'en avez fait un crime exécrable, et, dans votre dernière lettre, vous appelez cela *enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié*. Sans vous dire, madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir de mes jours de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion.

934. — A M. DU PEYROU.

A Paris, 2 juillet 1771.

J'AI été hier, mon cher hôte, chez vos banquiers recevoir l'année échue de ma pension de milord Maréchal : ce n'est pourtant pas uniquement pour vous donner cet avis que je vous écris aujourd'hui, mais pour vous dire qu'il y a longtemps que je n'ai reçu directement de vos nouvelles; heureusement le libraire Rey, qui vous a vu à Neufchâtel, m'en a donné de vous et de madame du Peyrou, d'assez bonnes pour m'ôter toute autre inquiétude que celle de votre oubli. Etes-vous enfin dans votre maison? Est-elle entièrement achevée, et y êtes-vous bien arrangé? Si, comme je le désire, son habitation vous donne autant d'agrément que son bâtiment vous a causé d'embarras, vous y devez mener une vie bien douce. Je me suis logé aussi l'automne dernier, moins au large et à un cinquième, mais assez agréablement selon mon goût, et en grand et bon air; ce qui n'est pas trop facile dans le cœur de Paris. Si vous me donnez quelque signe de vie, je serais bien aise que vous me donnassiez des nouvelles de M. Roguin, mon bon et ancien ami, dont je sais que les incommodités sont fort augmentées depuis un an ou deux, et dont je n'ai aucunes nouvelles depuis long-temps. Nous vous prions, ma femme et moi, de nous rappeler au

souvenir de madame du Peyrou, qui ne perdra jamais la place qu'elle s'est acquise dans le nôtre, ni les sentimens qui en sont inséparables. Le silence qu'en me parlant d'elle Rey a gardé sur sa santé me fait espérer qu'elle est bien raffermie, ainsi que la vôtre. Pour moi, j'ai eu de grands maux de reins qui m'ont fait prendre le parti de travailler debout. Ma femme a eu de très-grands rhumes successifs; aux queues près de tout cela, nous nous portons maintenant assez bien l'un et l'autre, et nous vous saluons, mon cher hôte, de tout notre cœur.

935. — A MADAME LATOUR.

Le 7 juillet 1771.

VOICI le manuscrit dont madame de L*** a paru en peine, et que je ne tardais à lui renvoyer que parce qu'elle m'avait écrit de le garder. Je l'ai trouvé digne de sa plume et d'un cœur ami de la justice. J'ai pourtant été plus touché, je l'avoue, de l'ecrit qui a été lu de tout le monde, que de celui qui n'a été vu que de moi.

Madame, je ne reçois pas votre adieu pour jamais, je n'ai point songé à vous en faire un semblable; les temps peuvent changer, et quoi que fassent les hommes, je ne désespérerai jamais de la Providence. Mais, en attendant, je crois porter bien plus de respect à nos anciennes liaisons en les interrompant jusqu'à de plus grandes lumières,

que de les entretenir avec une confiance altérée et des réserves indignes de vous et de moi.

936. — A M. LE CHEVALIER DE COSSÉ.

Paris, le 25 juillet 1771.

JE suis, monsieur le chevalier, touché de vos bontés et des soins qu'elles vous suggèrent en ma faveur. Très-persuadé que ces soins de votre part sont des fruits de votre bon naturel et de votre bienveillance envers moi; après vous en avoir remercié de tout mon cœur, je prendrai la liberté d'y correspondre par un conseil qui part de la même source, et que la différence de nos âges autorise de ma part; c'est, monsieur, de ne vous mêler d'aucune affaire que vous n'en soyez préalablement bien instruit.

La pension que vous dites m'avoir été retirée, et que vous offrez de me faire rendre, m'a été apportée avec les arrérages, ici, dans ma chambre, il n'y a pas quatre mois, en une lettre de change de six mille francs, qu'on offrait de me payer comptant sur-le-champ; et je vous assure que les plus vives sollicitations ne furent pas épargnées pour me faire recevoir cet argent (*). En voilà, ce me semble, assez pour vous faire comprendre

(*) M. Corancez raconte ce fait avec quelque détail dans son écrit intitulé, *De J. J. Rousseau*, pages 8 et suiv. C'était lui qui avait été chargé d'offrir à Rousseau la lettre de change montant à 6,336 liv.

que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire ne vous ont pas fait un rapport fidèle, et que la difficulté n'est pas où vous croyez la voir.

Je vous réitère, monsieur, mes actions de grâces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde; mais comme j'ai pris mon parti sur celle-là, je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agréez mes humbles salutations.

937. — A M. Linné (*).

Paris, le 21 septembre 1771.

Recevez avec bonté, monsieur, l'hommage d'un très-ignare, mais très-zélé disciple de vos disciples; qui doit, en grande partie, à la méditation de vos écrits, la tranquillité dont il jouit, au milieu d'une persécution d'autant plus cruelle qu'elle est plus cachée, et qu'elle couvre du masque de la bienveillance et de l'amitié la plus terrible haine que l'enfer excita jamais. Seul, avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre *philosophie botanique* que de tous les livres de morale. J'apprends avec joie que je ne

(*) Cette lettre fut communiquée à M. Broussonet par M. Smith, de la Société royale de Londres, qui a acquis la collection et les manuscrits de Linné; il l'a fait imprimer dans le *Journal de Paris*, le 9 mai 1786.

vous suis pas tout-à fait inconnu, et que vous voulez bien me destiner quelques-unes de vos productions. Soyez persuadé, monsieur, qu'elles feront ma lecture chérie, et que ce plaisir deviendra plus vif encore par celui de le tenir de vous. J'amuse une vieille enfance à faire une petite collection de fruits et de graines : si, parmi vos trésors en ce genre, il se trouvait quelques rebuts dont vous voulussiez faire un heureux, daignez songer à moi. Je les recevrais même avec reconnaissance, seul retour que je puisse vous offrir, mais que le cœur dont elle part ne rend pas indigne de vous.

Adieu, monsieur; continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature. Pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, dans le feuillet du règne végétal, je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore et je vous aime de tout mon cœur.

938. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

7 janvier 1772.

Moi, vous oublier, monsieur! pourriez-vous penser ainsi de vous et de moi! non, les sentimens que vous m'avez inspirés ne peuvent non plus s'altérer que vos vertus, et dureront autant que ma vie. Mes occupations, mon goût, ma paresse, m'ont forcé de renoncer à toute correspondance. Je m'étais pourtant proposé de vous faire

passer un petit signe de vie par M. le marquis de ***, qui m'a promis de me revenir voir avant son départ, et de vouloir bien s'en charger. Je suis touché que votre bonté m'ait forcé, pour ainsi dire, à prévenir cet arrangement.

Je ne puis, monsieur, vous promettre, en fait de lettres, une exactitude qui passe mes forces; mais je vous promets, avec toute la confiance d'un cœur qui vous est dévoué, un attachement inaltérable et digne de vous. Ainsi, quand je ne vous écrirai point, daignez interpréter mon silence par tous les sentimens que je vous ai fait connaître, et vous ne vous tromperez jamais.

Ma femme, pénétrée des attentions dont vous l'honorez, me charge de vous témoigner combien elle y est sensible, et c'est conjointement que nous réunissons les vœux de nos cœurs pour vous, monsieur, pour madame de Saint-Germain, à qui nous vous prions de faire agréer nos respects, et pour tous vos aimables enfans, dont la brillante espérance annonce de quel prix le ciel veut payer les vertus de ceux qui leur ont donné l'être.

939. — A M. DE SARTINE (*).

Paris, le 15 janvier 1772.

MONSIEUR,

Je sais de quel prix sont vos momens, je sais

(*) M. Lenoir ne succéda à M. de Sartine qu'en 1774. C'est donc par erreur qu'on a, dans les éditions précédentes, mis le nom du premier.

qu'on les doit respecter; mais je sais aussi que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés, et si j'ose en réclamer quelques-uns, ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. J'ai de grands vices, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; j'ai commis de grandes fautes, mais que je n'ai point tues à mes amis, et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres qui sont quelquefois plus discrets. A cela près, si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux, quelque discours blâmable, ou quelque acte injuste, qu'il se montre et qu'il parle; je l'attends et ne me cache pas; mais tant qu'il se cachera, lui, de moi, pour me diffamer, il n'aura diffamé que lui-même aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles : les preuves administrées par de malhonnêtes gens sont toujours suspectes, et celui qui, commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice, se déclare par là déjà lâche et méchant, peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donnerait-il à son témoignage, et, si l'on veut, à ses preuves, la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence, de disposer de l'honneur d'un homme, plus précieux que la vie, sans l'avoir mis préalablement en état de se dé-

fendre et d'être entendu? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi reste dans le stupide aveuglement qu'il aime; son erreur est de son propre fait; c'est lui seul qu'elle déshonore : après m'être offert pour l'en tirer, je l'y laisse, puisqu'il le veut, et qu'il m'est impossible de l'en guérir malgré lui. Grâces au ciel tout l'art humain ne changera pas la nature des choses; il ne fera pas que le mensonge devienne la vérité, ni que de mon vivant la poitrine de Jean-Jacques Rousseau renferme le cœur d'un malhonnête homme : cela me suffit, et je vis en paix, en attendant que mon moment et celui de la vérité vienne; car il viendra, j'en suis très-sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui.

Tranquille donc sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter, parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avais cessé de voir madame de Luxembourg après lui avoir emporté trois cents louis, que je ne copiais de la musique que par grimace, que j'avais de quoi vivre fort à mon aise, que j'avais six bonnes mille livres de rente, que la veuve Duchesne faisait une pension de six cents livres à ma femme, qu'elle m'en faisait une autre à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avais dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner,

monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devait porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion, parce que l'imposture, marchant toujours sous le masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi, et ne m'avait pas encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J'avais prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si madame Duchesne et le sieur Guy y avaient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui disait avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avait été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venait d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avais revu les épreuves, et que j'étais même allé chez lui il n'y avait pas long-temps. Quoique je sois par moi-même le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe : c'est une de mes plus douces consolations; et je vous avoue, monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des

campagnes, où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyais en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissans et intrigans abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagans.

J'ai donc peu besoin, monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées (1), cette édition qu'on me prête, sont autant de fictions; mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le

(1) Celles en particulier de madame Duchesne se réduisent toutes à une rente de trois cents francs, stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de Musique*. J'en ai une de six cents francs, de milord Maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling, pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne, en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a que trois cents de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages, et que je m'étais réservé pour avoir quelque avance en faisant ici mon établissement.

pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorais même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférens. La seule douceur qui peut m'y toucher encore est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénètre au vrai ma situation, qu'il la connaisse, et me plaigne en lui-même, sans se commettre pour ma défense avec mes dangereux ennemis. Je vous aurais choisi pour cela, monsieur, quand vous ne rempliriez point la place où vous êtes; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque, par cette place même, vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures pour en présumer beaucoup d'autres que vous pouvez vérifier de même un jour. Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner; veuillez, monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bonté dont vous m'avez ho-

noré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

A la suite de cette lettre, l'auteur a ajouté, soit comme apostille, soit comme simple observation, l'article qu'on va lire.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très-fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire, et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils pour en faire un nouveau. Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques romans pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là pour me faire apporter en pompe d'immenses paquets de brochures, qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela, joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prenais que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très-indifférent pour moi, pourraient bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manœuvres adroites, dont le but me paraîtrait pourtant facile à découvrir dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mît de soin.

910. — A MILORD HARCOURT.

Paris, le 16 juin 1772.

J'AI reçu, milord, avec plaisir et reconnaissance, des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés par madame la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous prenez de m'en donner par vous-même. J'avais espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourrait vous attirer dans ce pays, et c'eût été pour moi une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage autant qu'il se peut de cette attente frustrée, en nourrissant dans mon cœur et dans ma mémoire les sentimens que vous m'avez inspirés, et qui sont par leur nature à l'épreuve du temps, de l'éloignement et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement; et c'est dans cet asile de difficile accès, mais par là plus digne de vous, et où rien n'entre sans le passe-port de la vertu, que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible, milord, à vos offres obligeantes; et si j'étais dans le cas de m'en prévaloir, je le ferais avec confiance, et même avec joie, pour vous montrer combien je compte sur vos bontés : mais, grâces au ciel, je n'ai nulle affaire,

et tout sur la terre m'est devenu si indifférent, que je ne me donnerais pas même la peine de former un désir pour cette vie, quand cet acte seul suffirait pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréer ses remercîmens très-humbles de l'honneur de votre souvenir, et nous vous offrons, milord, de tout notre cœur, l'un et l'autre, nos salutations et nos respects.

941. — A MADAME LATOUR.

Ce mercredi 24 juin 1772.

VOICI, madame, votre partition; je vous demande pardon de mon étourderie et du *quiproquo*. N'ayant pas en ce moment le temps d'examiner la *Reine fantasque*, et ne voulant pas abuser de la complaisance que vous avez de me la laisser, je vous la renvoie, avec mes remercîmens. Je vous en dois de plus grands pour l'offre que vous m'avez bien voulu faire de comparer avec les bonnes éditions les éditions que l'on fait ici de mes écrits, et que je dois croire frauduleuses, puisqu'on me les cache avec tant de soin. Je sens le prix de cette offre, et j'y suis sensible; mais la dépense et la peine que vous coûterait son exécution ne me permettent pas d'y consentir.

J'ai eu l'honneur, madame, de vous voir hier pour la troisième fois de ma vie; j'ai réfléchi sur l'entretien où vous m'avez engagé et sur les choses que vous m'y avez dites; le résultat de ces ré-

flexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant, et à laquelle vous vous devez, selon moi, de ne plus porter d'obstacle, à moins que vous n'ayez pour cela des raisons particulières que je ne sais pas, et auxquelles, par cette raison, je suis dispensé de céder.

942. — A MADAME LA MARQUISE DE MESMES.

Paris, 29 juillet 1772.

Je suis affligé, madame, que vous vous y preniez un peu trop tard, car, en vérité, je vous aurais demandé de tout mon cœur l'entrevue que vous avez la bonté de m'offrir, mais je ne vais plus chez personne, ni à la ville ni à la campagne; la résolution en est prise, et il faut bien qu'elle soit sans exception, puisque je ne la fais pas pour vous. J'ai même tant de confiance aux sentimens que j'ai su vous connaître, que je ne refuserais pas, madame, de discuter avec vous mes raisons, si j'étais à portée, quoique je sache bien que ce serait me préparer de nouveaux regrets.

Adieu donc, madame; daignez penser quelquefois à un homme dont vous ne seriez jamais oubliée, et qui se consolerait difficilement d'être si mal connu de ses contemporains, si leurs sentimens sur son compte l'intéressaient autant que feront toujours ceux de madame la marquise de Mesmes.

943. — A MADAME.....

Paris, le 14 août 1772.

Il est, madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé, et celle où je me trouve depuis dix ans est la plus inconcevable et la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs et les traîtres par tous les moyens permis et justes qui pouvaient avoir prise sur des cœurs humains : tout a été inutile; ils ont fait le plongeon; et, continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela était naturel, et j'aurais dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté; qu'avec un succès qui tient du prodige on m'a ôté toute connaissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, et que tous ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, et à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colère et l'indignation m'ont jeté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises, sur lesquelles on avait compté. Comme je trouvais injuste d'envelopper tout mon siècle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le

diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture et de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes : j'ai porté partout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme, ni d'âme humaine. J'ai vu avec dédain la grossière fausseté de ceux qui voulaient m'abuser par des caresses, si maladroites et si peu dictées par la bienveillance et l'estime, qu'elles cachaient même, et assez mal, une secrète animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. A peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme qu'ils voulaient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurais pu, les plaignant et me plaignant, du moins les estimer encore : ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant il est parmi eux des personnes d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paraît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions? J'ai fait mille efforts pour y parvenir; j'ai fait toutes les suppositions possibles; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence : je me suis dit : Ils sont trompés, leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu, non-seulement ils sont trompés, mais, loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil, hypocrite et coupable; ils craindraient comme

un malheur affreux de me retrouver innocent et digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré, de la défense de soi-même. Hélas! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur désir est de l'aggraver. Ils sont trompés! Eh bien! supposons; mais, trompés, doivent-ils se conduire comme ils font? d'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi? me conduirais-je ainsi moi-même à leur place? Jamais, jamais : je fuirais le scélérat ou confondrais l'hypocrite; mais le flatter pour le circonvenir serait me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordais jamais un coquin que je croirais tel, ce ne serait que pour le confondre et lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, et je me suis dit : Je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise; ils sont nuls à mes yeux; ce sont pour moi des habitans de la lune : je n'ai pas la moindre idée de leur être moral; la seule chose que je sais est qu'il n'a point de rapport au mien, et que nous ne sommes pas de la même espèce. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvait

m'être douce, et que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des cœurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires, je n'irai plus chez personne : mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais; un pareil témoignage d'estime serait trompeur de ma part, et je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams et aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, et qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence, mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles et avec elles autant que cela leur convient et à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; et, à moins que je ne retrouve enfin, contre toute attente, ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, madame, à ne pouvoir faire exception pour vous, car vous m'avez paru bien aimable; mais cela n'empêche pas que vous ne soyez de votre siècle, et qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion, je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société des choses d'un plus

grand prix que l'élégance des manières et l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, madame, et en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

N. B. On remarque ici, entre cette lettre et le n° 948, un intervalle de près de quatre ans. La correspondance de notre auteur ne donne aucune lumière sur l'emploi de son temps et sur les particularités de sa vie pendant ces quatre années.

944. — A M. DE MALESHERBES.

Paris, 11 novembre 177...

Je serais, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable, et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvait me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurais fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé, en travaillant à des herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auraient été

plus lucratifs, et m'auraient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les Français, en général, ont de si fausses idées de la botanique et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connaissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusemens. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai, sans aucune difficulté, le paiement de ce que je vous aurai fourni. A l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose; c'étaient des plantes qui vous appartenaient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avais rassemblé pour moi-même; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté l'herborisation que j'ai faite à votre suite, il me semble, monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le paiement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore

parfaitement rétablie; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres, savoir, les *mousses* et les *lichens*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me le marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talens : mais quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle, on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même et de se contenter d'être heureux.

945. — A M. DE SARTINE.

Juin 1774.

Je crois remplir un devoir indispensable en vous envoyant la lettre ci-jointe, qui m'a été adressée vraisemblablement par quiproquo, puisqu'elle répond à une lettre que je n'ai point eu l'honneur de vous écrire; non que j'acquiesce aux félicitations que vous recevez, mais parce que ce

n'est pas mon usage d'écrire en pareil cas (1). Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

946. — A M. LE PRINCE DE BELOSELSKI.

Paris, 27 mai 1775.

Je suis vraiment bien aise, monsieur le prince, d'avoir votre estime et votre confiance. Les cœurs droits se sentent et se répondent; et j'ai dit en relisant votre lettre de Genève : *Peu d'hommes m'en inspireront autant.*

Vous plaignez mes anciens compatriotes de n'avoir pas pris ma défense, quand leurs ministres assassinaient, pour ainsi dire, mon âme. Les lâches! je leur pardonne les injustices, c'est à la postérité peut-être à m'en venger.

A l'heure qu'il est, je suis plus à plaindre qu'eux : ils ont perdu, dites-vous, un citoyen qui faisait leur gloire; mais qu'est-ce que la perte de ce brillant fantôme, en comparaison de celle qu'ils

(1) La lettre que Jean-Jacques renvoyait était une réponse de M. de Sartine à un Rousseau qui le félicitait de son passage de la police au ministère de la marine. M. de Sartine s'exprime ainsi :

« Je suis sensible à la part que vous prenez à la grâce dont « le Roi vient de m'honorer. Recevez, je vous prie, les assu- « rances de ma reconnaissance, et tous les remercîmens que je « vous dois. »

La lettre de Jean-Jacques n'a point de date; mais, à l'aide de l'événement à l'occasion duquel elle fut écrite, et qui eut lieu en mai 1774, on peut lui en donner une.

m'ont forcé de faire? Je pleure quand je pense que je n'ai plus ni parens, ni amis, ni patrie libre et florissante.

O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance! Charmant paysage où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil; où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers elans du génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre, hélas! je ne vous verrai plus! Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlans, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrens, dans des précipices, au haut des rochers; ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me reverront plus.

Brûlez cette lettre, je vous supplie : on pourrait encore mal interpréter mes sentimens.

Vous me demandez si je copie encore de la musique. Et pourquoi non? Serait-il honteux de gagner sa vie en travaillant? Vous voulez que j'écrive encore; non, je ne le ferai plus. J'ai dit des vérités aux hommes; ils les ont mal prises, je ne dirai plus rien.

Vous voulez rire en me demandant des nouvelles de Paris. Je ne sors que pour me promener, et toujours du même côté. Quelques beaux esprits me font trop d'honneur en m'envoyant leurs livres : je ne lis plus. On m'a apporté ces jours-ci un nouvel opéra-comique; la musique est de Gré-

try, que vous aimez tant, et les paroles sont assurément d'un homme d'esprit, mais c'est encore des grands seigneurs qu'on vient de mettre sur la scène lyrique. Je vous demande pardon, monsieur le prince; mais ces gens-là n'ont pas d'accent, et ce sont de bons paysans qu'il faut.

Ma femme est bien sensible à votre souvenir. Mes disgrâces ne lui affectent pas moins le cœur qu'à moi, mais ma tête s'affaiblit davantage. Il ne me reste de vie que pour souffrir, et je n'en ai pas même assez pour sentir vos bontés comme je le dois. Ne m'écrivez donc plus, monsieur le prince, il me serait impossible de vous répondre une seconde fois. Quand vous serez de retour à Paris, venez me voir, et nous parlerons.

Agréez, monsieur le prince, je vous prie, les assurances de mon respect (1).

---

(1) Cette lettre n'a jusqu'à ce jour été comprise dans aucune des éditions de la Correspondance de Jean-Jacques. Celle de M. Lefèvre était imprimée, lorsque son éditeur en eut connaissance. Il l'inséra dans le supplément : c'est le motif pour lequel nous la reproduisons textuellement. Elle parut pour la première fois en 1789, dans les *Poésies françaises d'un prince étranger*. Rousseau l'écrivit à une époque où il ne correspondait plus avec personne. Nous ignorons de quel opéra il veut parler. Ceux dont Grétry fit la musique en 1775 sont la *Fausse magie* et *Céphale et Procris*; encore cette dernière pièce avait-elle été précédemment jouée à Versailles. Toutes deux sont de Marmontel

947. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT***.

Je suis fâché de ne pouvoir complaire à madame la comtesse; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir, et jamais il n'a logé chez moi : le seul moyen d'y être admis de mon aveu, pour quiconque m'est inconnu, c'est une réponse catégorique à ce billet (*).

948. — A LA MÊME.

Jeudi, 23 mai 1776.

J'AI eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous était inconnu, que je vois, par la réponse dont vous m'avez honoré, que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phrase du billet à laquelle il s'agit de répondre est celle-ci : « Mais ce que je veux, et ce « qui m'est dû tout au moins après une condam- « nation si cruelle et si infamante, c'est qu'on « m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et com- « ment et par qui j'ai été jugé. »

(*) Par la lettre à laquelle celle-ci sert de réponse, madame de Saint *** annonçait à Rousseau qu'elle lui envoyait de la musique à copier, en lui avouant en même temps que ce n'était qu'un prétexte pour le voir. Quant au billet dont Rousseau parle, c'était le billet circulaire portant pour adresse : *A tout Français aimant encore la justice et la vérité.*

Tout ce que je désire ici est une réponse à cet article. C'est mal à propos que je la demandais *catégorique*, car telle qu'elle soit, elle le sera toujours pour moi; ma demeure et mon cœur sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystère abominable. S'il m'impose le secret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement jusqu'à la mort, et je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends, ou plutôt que je désire, car depuis long-temps j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement sera la feinte d'ignorer un secret qui, par le plus étonnant prodige, n'en est un que pour moi seul dans l'Europe entière. Cette réponse sera moins franche assurément, mais non moins claire que la première; enfin le refus même de répondre n'aura pas pour moi plus d'obscurité. De grâce, madame, ne vous offensez pas de trouver ici quelques traces de défiance : c'est bien à tort que le public m'en accuse; car la défiance suppose du doute, et il ne m'en reste plus à son égard. Vous voyez, par les explications dans lesquelle j'ose entrer ici, que je procède au vôtre avec plus de réserve, et cette différence n'est pas désobligeante pour vous. Cependant vous avez commencé avec moi comme tout le monde, et les louanges *hyperboliques* (1)

(1) Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas! pour

et outrées dont vos deux lettres sont remplies semblent être le cachet particulier de mes plus ardens persécuteurs. mais, loin de sentir en les lisant ces mouvemens de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif désir que vous ne leur ressemblassiez pas; et, malgré tant d'expériences cruelles, un désir aussi vif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste, ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change : je serais touché de l'honneur de votre visite, faite avec les sentimens dont je me sens digne; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la Foire, et non pas chez moi; et tout le persiflage dont on assaisonne cette insultante curiosité n'est qu'un outrage de plus qui n'exige pas de ma part une grande déférence. Voulez-vous donc, madame, être distinguée de la foule : c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre, si c'est tout de bon que vous le dites; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte, et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins votre volonté soit faite. Je vous supplie, madame la comtesse, d'agréer mon respect.

---

parler de ma destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été composé que pour moi.

949. — A M. LE COMTE DUPRAT (*).

Paris, le 31 décembre 1777.

J'ACCEPTE, monsieur, avec empressement et reconnaissance, l'asile paisible et solitaire que vous avez la bonté de m'offrir, dans la supposition que vous voudrez bien vous prêter aux arrangemens que la raison demande et que peut permettre ma situation, qui vous est connue. L'aménité du sol et les agrémens du paysage ne sont plus pour moi des objets à mettre en balance avec un séjour tranquille et la bienveillante hospitalité. Je suis touché des soins de M. le commandeur de Menou, sans en être surpris; j'ai le plus grand regret de n'en pouvoir profiter; mais on a pris tant de peine à me rendre le séjour des villes insupportable, qu'on a pleinement réussi. J'étais trop fait pour aimer les hommes pour pouvoir supporter le spectacle de leur haine. Ce douloureux aspect me déchire ici le cœur tous les jours; je ne dois pas aller chercher à Lyon de nouvelles plaies. Ils m'ont réduit à la triste alternative de les fuir ou de les haïr. Je m'en tiens au premier parti pour éviter l'autre. Quand je ne les verrai plus, j'oublierai

(*) Le comte Duprat, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans, est mort en 1793, condamné par le tribunal révolutionnaire. C'est dans ses papiers qu'ont été trouvées les trois lettres qu'on va lire, d'autant plus précieuses que, d'après leur date, on doit les considérer comme le chant du cygne.

bientôt leur haine, et cet oubli m'est nécessaire pour vivre et mourir en paix.

Je ne vois qu'un obstacle à l'exécution de votre obligeant projet; c'est l'infirmité de ma femme et la longueur du voyage, qu'il est douteux qu'elle puisse supporter. Cette idée me fait trembler. Il n'y faut pas songer durant la saison où nous sommes. L'hiver, jusqu'ici, ne l'a pas affectée autant que je l'aurais craint. Peut-être, aux approches d'un temps plus doux, sera-t-elle en état de faire cette entreprise sans risque. Hélas! pourquoi faut-il que j'aille si loin chercher la paix, moi qui ne troublai jamais celle de personne! Si ma femme pouvait obtenir ici, du moins à prix d'argent, le service et les soins qu'on ne refuse à personne parmi les humains, et que je suis hors d'état de lui rendre, nous ne songerions point à nous transplanter; mais dans l'universel abandon où l'on se concerte pour la réduire, il faut bien qu'elle risque sa vie pour tâcher d'en conserver les restes à l'aide des soins secourables que vous avez la charité de lui procurer. Ah! monsieur le comte, en ne vous rebutant pas de mes misères et n'abandonnant pas notre vieillesse, j'ose vous prédire que vous vous ménagez de loin, pour la vôtre, des souvenirs dont vous ne prévoyez pas encore toute la douceur.

Je souhaite ardemment que, sans nuire à vos affaires, vous puissiez en voir assez promptement la fin, pour arriver ici avant celle de l'hiver. Si

vous aviez pour compagnon de voyage le digne ami qui partage vos bontés pour moi, rien ne manquerait à ma joie en vous voyant arriver. Ma femme, qui partage ma reconnaissance, est très-sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous supplions, l'un et l'autre, monsieur le comte, d'agréer nos très-humbles salutations.

950. — A MADAME DE C.

Paris, le 9 janvier 1778.

J'AI lu, madame, dans le numéro 5 des feuilles que vous avez la bonté de m'envoyer, que l'un de messieurs vos correspondans, qui se nomme le *Jardinier d'Auteuil*, avait élevé des hirondelles. Je désirerais fort de savoir comment il s'y est pris, et quelle contenance ces hirondelles, qu'il a élevées, ont faite chez lui pendant l'hiver. Après des peines infinies, j'étais parvenu, à Monquin, à en faire nicher dans ma chambre. J'ai même eu souvent le plaisir de les voir s'y tenir, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres (1) que cela ne

(1) L'hirondelle est naturellement familière et confiante; mais c'est une sottise dont on la punit trop bien pour ne l'en pas corriger. Avec de la patience, on l'accoutume encore à vivre dans des appartemens fermés, tant qu'elle n'aperçoit pas l'intention de l'y tenir captive : mais sitôt qu'on abuse de cette confiance (à quoi l'on ne manque jamais), elle la perd pour

tarderait pas d'arriver. En effet, je me levais même, pour cela, tous les jours avant quatre heures; mais il ne m'est jamais venu dans l'esprit, je l'avoue, de tenter d'élever aucun de leurs petits, persuadé que la chose était non-seulement inutile, mais impossible. Je suis charmé d'apprendre qu'elle ne l'est pas, et je serai très-obligé, pour ma part, au jardinier d'Auteuil, s'il veut bien communiquer son secret au public. Agréez, madame, je vous supplie, mes remercîmens et mon respect.

951. — A M. LE COMTE DUPRAT.

Paris, le 3 février 1778.

Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint; mais il n'y a plus d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. Autant que je puis désirer quelque chose encore dans ce monde, je désire d'aller finir mes jours dans l'asile aimable que vous voulez bien me destiner; tous les vœux de mon cœur sont pour y être; le mal est qu'il faut s'y transporter. En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes; ma femme n'est pas en meilleur état que moi; vieux, infirme, je sens à chaque instant le découragement qui me gagne; tout soin, toute peine à pren-

---

toujours. Dès lors elle ne mange plus, elle ne cesse de se débattre, et finit par se tuer. (*Note de Jean-Jacques.*)

dre, toute fatigue à soutenir, effarouche mon indolence; il faudrait que toutes les choses dont j'ai besoin se rapprochassent; car je ne me sens plus assez de vigueur pour les aller chercher; et c'est précisément dans cet état d'anéantissement que, privé de tout service et de toute assistance dans tout ce qui m'entoure, je n'ai plus rien à espérer que de moi. Vous, monsieur le comte, le seul qui ne m'ayez pas délaissé dans ma misère, voyez, de grâce, ce que votre générosité pourra faire pour me rendre l'activité dont j'ai besoin. Vous m'offrez quelqu'un de votre choix (*) pour veiller à mes effets et prendre des soins dont je suis incapable; oh! je l'accepte, et il n'en faut pas moins pour m'évertuer un peu; car si, par moi-même, je puis rassembler deux bonnets de nuit et cinq ou six chemises, ce sera beaucoup.

Il n'y a plus que ma femme et mon herbier dans le monde qui puissent me rendre un peu d'activité. Si nous nous embarquons seuls sous notre propre conduite, au premier embarras, au moindre obstacle, je suis arrêté tout court, je n'arriverai jamais. J'aime à me bercer, dans mes châteaux en Espagne, de l'idée que vous seriez ici, monsieur, avec M. le commandeur; que vous

(*) Ce quelqu'un était M. de Neuville; et comme il affecte de ne m'en point parler, je crains qu'il n'y ait du froid, de sorte que je suis très-embarrassé qui lui donner à sa place.

(*Note du comte Duprat.*)

daigneriez aiguillonner un peu ma paresse; que mes petits arrangemens s'en feraient plus vite et mieux sous vos yeux; que si vous poussiez l'œuvre de miséricorde jusqu'à permettre ensuite que nous fissions route à la suite de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux; alors, comme tout serait aplani! comme tout irait bien! Mais c'est un château en Espagne, et de tous ceux que j'ai faits en ma vie je n'en vis jamais réaliser aucun. Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi de l'espoir d'arriver au vôtre!

Au reste, je n'ai nul éloignement pour les précautions qui vous paraissent convenables pour éviter trop de sensation. Je n'ai nulle répugnance à aller à la messe; au contraire, dans quelque religion que ce soit, je me croirai toujours avec mes frères, parmi ceux qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est pas non plus un devoir que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays que je suis catholique. Je désire assurément fort de ne pas scandaliser les hommes, mais je désire encore plus de ne jamais les tromper. Quant au changement de nom, après avoir repris hautement le mien, malgré tout le monde, pour revenir à Paris, et l'y avoir porté huit ans, je puis bien maintenant le quitter pour en sortir, et je ne m'y refuse pas; mais l'expérience du passé m'apprend que c'est une précaution très-inutile, et même nuisible, par l'air du mystère qui s'y joint, et que le peuple interprète toujours en mal.

Vous déciderez de cela, connaissant le pays comme vous faites; là-dessus comme sur tout le reste, je m'en remets à votre prudence et à votre amitié. Agréez, M. le comte, mes très-humbles salutations.

952. — AU MÊME.

Paris, le 15 mars 1778.

Je vois, monsieur, que malgré toutes vos bontés, qui me sont chères et dont je voudrais profiter, le seul vrai remède à mes maux, qui reste à ma portée, est la patience. L'état de ma femme, empiré depuis quelque temps, et qui rend le mien de jour en jour plus embarrassant et plus triste, m'ôte presque l'espoir d'achever et le courage de tenter le long voyage qu'il faudrait faire pour atteindre l'asile que vous nous avez bien voulu destiner. Ce qu'il y a du moins déjà de bien sûr, est qu'il nous est impossible de le faire seuls; ma femme, abattue par son mal, se souvient, pour surcroît, des gîtes où l'on nous a fourrés, et des traitemens qu'on nous y a faits dans nos autres voyages, lorsque plus jeunes et mieux portans, nous avions plus de courage et de force pour supporter la fatigue et les angoisses. Elle aime mieux mourir ici, que de s'exposer de nouveau à toutes ces indignités; et nous croyons l'un et l'autre que a présence d'un tiers, ne fût-ce qu'un domestique, nous en sauverait assez pour que nous puissions,

armés de douceur et de résignation, supporter le reste. Cette délibération, monsieur, sur laquelle nous n'avons encore eu que des explications très-vagues, est la première et la plus importante, sans quoi toutes les autres sont inutiles. Je sais que votre généreuse bienveillance prodiguera ses soins pour nous faciliter ce transport; mais il s'agit encore de savoir ce qu'elle pourra faire pour nous le rendre praticable, et cela consiste essentiellement à trouver quelqu'un de connaissance, qui, ayant le même voyage à faire, veuille bien nous souffrir à sa suite, nous procurer des gîtes supportables, et nous garantir, autant que cela se pourra, des obstacles et des outrages qui, sous un faux air d'attentions et de soins, nous attendront dans la route. Si cette occasion ne se trouve pas, comme j'ai lieu de le craindre, le seul parti qui me reste à prendre est d'attendre ici votre arrivée ou celle de M. le commandeur, et de prendre patience, en attendant, comme j'espère faire jusqu'à la fin, à moins qu'il ne se présente quelque ressource imprévue, sur laquelle j'aurais grand tort de compter.

Quant aux soins qui regardent ici les guenilles que j'y puis laisser, c'est un article trop peu important pour que vous daigniez vous en occuper ainsi d'avance; nous ne manquerons pas de gens empressés à recevoir ce petit dépôt. Mon silence au sujet de M. de Neuville me paraissait une réponse très-claire; mais vous en voulez une ex-

presse, il faut obéir. De l'humeur dont je me connais, il lui faudrait toujours bien moins de peine pour me faire oublier ses dispositions à mon égard, qu'il n'en a pris à me les faire connaître; mais, en attendant, prêt à lui rendre avec le plus vrai zèle tous les services qui pourraient dépendre de moi, je me sens peu porté à lui en demander. Il semblait, au tour de votre précédente lettre, que vous aviez quelqu'un en vue pour cet effet; et je puis vous assurer, à cet égard, d'une confiance entière en quiconque viendra à moi de votre part.

A l'égard de la messe et de l'incognito, vous connaissez là-dessus mes principes et mes sentimens; ils seront toujours les mêmes. L'expérience m'a fait connaître l'inutilité et les inconvéniens de ces petits mystères qui ne sont qu'un jeu mal joué. Vous dites, monsieur, qu'on ne m'interrogera pas; on saura donc qu'il ne faut pas m'interroger : car d'ailleurs c'est un droit qu'avec peu d'égard pour mon âge s'arrogent avec moi sans façon petits et grands. Je mettrai, je vous le proteste, une grande partie de mon bonheur à vous complaire en toute chose convenable et raisonnable; mais je ne veux point là-dessus contracter d'obligation. Adieu, monsieur; quel que soit le succès des soins que vous daignez prendre pour moi, j'en suis touché comme je dois l'être, et leur souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur. Ma femme partage ma reconnaissance, et nous vous

supplions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations (*).

(*) Les choses n'ont pu s'arranger pour qu'il fît le voyage projeté. Bien peu de temps après il s'est décidé en faveur d'Ermenonville où il est mort dans la même année.

(*Note du comte Duprat.*)

FIN DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER DE LA CORRESPONDANCE.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

MAG 200763

Digitized by Google

Digi